

À LA UNE

Habiter Vincennes Une ville plus belle, plus durable et plus solidaire p.20



INTERVIEW

Charlotte Libert-Albanel,
maire de Vincennes

p.5

DÉCRYPTAGE

Démarches en ligne : un nouveau
portail plus simple et plus intuitif

p.13

ÉVÉNEMENT

La Semaine Zen
respire la joie de vivre !

p.36

SORANO THÉÂTRE

SECONDE PARTIE DE SAISON 2023-2024

27 & 28 JANVIER

ZOLA,
L'INFRÉQUENTABLE

LE VISIONNAIRE ET LE PAMPHLETISTE
TEXTES ET MISE EN SCÈNE DE DIDIER CARON

2 MARS
PROGRAMMATION VILLE

J'AI TROP D'AMIS

TEXTES ET MISE EN SCÈNE DE DAVID LESCOT

10 MARS
PETIT SORANO

COUTURE(S)
LE SECRET DES LIENS

TEXTES ET MISE EN SCÈNE DE FLAVIE CHAUVIN

16 & 17 MARS
PROGRAMMATION VILLE

LUPIN

D'APRÈS L'ŒUVRE DE MAURICE LEBLANC
MISE EN SCÈNE DE DELPHINE PIARD

23 & 24 MARS

UNE VIE SUR MESURE

LES BATTEMENTS D'UN COEUR FRAGILE

DE CÉDRIC CHAPUIS

MISE EN SCÈNE DE STÉPHANE BATTLE

27 & 28 AVRIL
COUPURES

L'ÉCOLOGIE SUR LA PLACE PUBLIQUE

TEXTES ET MISE EN SCÈNE DE PAUL-ÉLOI FORGET

ET SAMUEL VALENSI

01 & 02 JUIN

PANNONICA
BARONNE DU JAZZ

LA MÉCÈNE DES JAZZMEN

D'OLIVIA ELKAIM

MISE EN SCÈNE DE CHRISTOPHE GAND

13 JUIN

SOIRÉE ÉMERGENCE JLMB

DÉBUTS

LES PREMIÈRES AMOURS

TEXTES ET MISE EN SCÈNE DE FLORIANE ROYON



ESPACE
SORANO
VINCENNES

16 rue Charles Pathé - 94300 VINCENNES

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

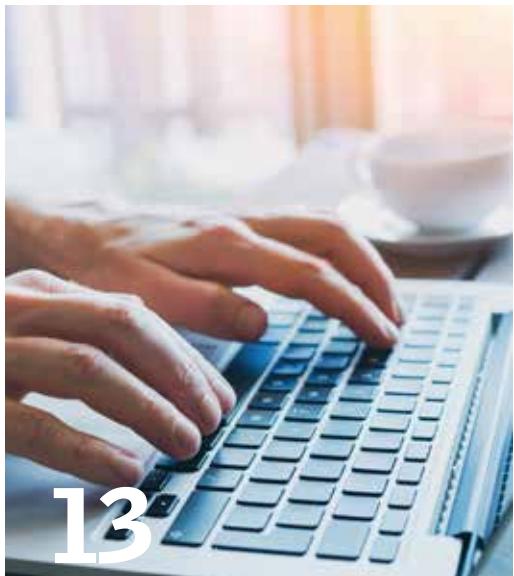
www.espacesorano.com

01 43 74 73 74



SOMMAIRE

- 5 Interview**
- 10 Arrêt sur images**
- 12 Vite dit**
- 13 Décryptage**
- 15 Actualités**
- 20 Dossier**
- 24 Participez à demain**
- 26 Ici ou là**
- 30 Portrait**
- 32 Boutiques**
- 35 Lire**
- 36 Événement**
- 37 Rendez-vous**
- 44 Associations**
- 48 Pratique**
- 53 Paroles d'élus**
- 54 Démocratie locale**
- 56 Tribunes**
Les Tribunes publiées par les groupes du Conseil municipal n'engagent que leurs auteurs.
- 58 État civil**



© iStock

13**DÉCRYPTAGE**

Démarches en ligne : un nouveau portail plus simple et plus intuitif



© Thierry Guillaume

20**DOSSIER**

Habiter Vincennes
Une ville plus belle, plus durable et plus solidaire

5
INTERVIEW
 Charlotte Libert-Albanel, Maire de Vincennes

© Hugo Lebrun





© Serge Guillenot

15**ACTUALITÉS**

Ouverture à la rentrée 2024 pour le nouveau lycée



36
ÉVÉNEMENT
 La Semaine Zen respire la joie de vivre !

© Thierry Guillaume



Pour contacter la rédaction

- Par courriel : redaction@vincennes.fr
- Par téléphone : 01 43 98 65 73
- Par courrier : Hôtel de Ville BP 123 - 94304 Vincennes cedex

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

-  [vincennesville](#)
-  [vincennesmaville](#)
-  [vincennesmaville](#)

Inscrivez-vous aux newsletters



Vincennes Info
Février 2024 - N°807
Dépôt légal : Janvier 2024
ISSN 0994-8864

Directrice de la publication : Charlotte LIBERT-ALBANEL

Directeur de la rédaction Olivier TOUZEAU

Ont collaboré à ce numéro Cécile BLAIZE, Maxime DUPIN,

Sandrine FORGES, Morgane HUBY, Laure MARESCAUX

Photographies

Hervé CHATEL

Anne-Charlotte COMPAN

François DUFAUX

Thierry GUILLAUME

Serge GUILLEMOT

Hugo LEBRUN

Rédaction

Hôtel de ville - BP 123 - 94304 Vincennes cedex

Mairie de Vincennes : 01 43 98 65 00

Rédaction : 01 43 98 65 73

redaction@vincennes.fr

Publicité : Tél. : 01 43 98 65 73

Création et mise en pages :

 agencescoop communication

14509-MEP

Imprimeur : SIB





Des femmes et des hommes
pour votre bien



2 rue de Condé-sur-Noireau
Place de la Mairie 94300 VINCENNES
www.orpi.com/fourny



VINCENNES 1mn RER & 3mn Métro

Studio 24,50m² en rez de jardin, immeuble pierre de taille Provin. Cuisine, salle d'eau. Hsp : 2,90m. Cave. Classe énergie : F Prix : 195 000 €
(honoraires inclus 5,40 % ttc charge acquéreur)



VINCENNES Mairie & Centre

3 pièces 53,50m², au 3^e étage/ascenseur. Séjour avec cuisine ouverte, 2 chambres. Cave. Parking s/ sol. Classe énergie : E Prix : 500 000 €
(honoraires inclus 4,17 % ttc charge acquéreur)



VINCENNES Mairie & Bois

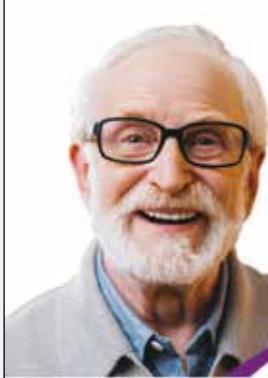
Lumineux 4/5 pièces 99m² entièrement rénové. 3 chambres, s.de.bains. Cave. Box. Petite copropriété. Classe énergie : D Prix : 850 000 €
(honoraires inclus 4 % ttc charge acquéreur)

LE BON CHOIX RETRAITE C'EST VOTRE CHOIX

(celui que vous ferez après avoir été bien conseillé)



CAROLINE.RUIZ.SWISSLIFE.DIRECT.FR
11 RUE DE L'ÉGLISE A VINCENNES
VINCENNES@AGENCE-SWISSLIFE.FR
01 84 21 27 31



LE BIEN ETRE CHEZ VOUS

• réduction d'impôts
• réduction d'impôts
50%

SERVICE À LA PERSONNE 09 82 66 86 22

lebienetrezvous.94@gmail.com
www.joinvillelebienetrezvous.fr

NOS PARTENAIRES



AIDE À L'AUTONOMIE

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette

AIDE AUX REPAS

- Courses et préparation des repas
- Aide à la prise de repas

ACCOMPAGNEMENTS + TRANSPORTS VÉHICULÉS

- Accompagnements aux courses
- Promenades

AIDE MÉNAGÈRE

- Ménage + repassage

JARDINAGE

BIEN ÊTRE CHEZ VOUS

37 rue de la Prévoyance - VINCENNES
Tél. : 06 24 16 91 08 - lebienetrezvous.94@gmail.com
www.joinvillelebienetrezvous.fr

RÉAGISSEZ COMMENTEZ PARTAGEZ



@VINCENNES
ma ville

f in

Interview

Charlotte Libert-Albanel
Maire de Vincennes
Conseillère régionale d'Île-de-France



© Hugo Lebrun

Vincennes info : Madame le Maire, lors de la cérémonie des vœux, vous avez invité les Vincennoises et les Vincennois à l'optimisme à l'orée de cette année 2024. Votre volontarisme et votre détermination sont donc intacts malgré les crises qui ont émaillé l'année écoulée ?

Charlotte Libert-Albanel : En 2024, la France aura rendez-vous avec le monde entier. Les Jeux olympiques et paralympiques sont une chance pour nous tous : ils nous permettront de montrer la richesse de notre pays, la diversité de notre patrimoine, la qualité de notre artisanat, la force et l'unité de tout un peuple, et les vertus de notre art de vivre à la française.

Bien sûr, cela n'éfface rien de la réalité dans laquelle nous vivons, ni des différentes crises en France et à travers le monde. Mais je refuse de céder à cette sinistre qui pousse nos concitoyens à aborder ce grand événement avec crainte ou scepticisme. Je n'imagine pas un instant que les Françaises et les Français ne soient pas présents à ce rendez-vous avec le monde. Je souhaite bien au contraire que chacun tienne son rôle avec fierté et engouement.

V. I. : C'est dans cet esprit que vous avez placé vos vœux sous le signe du sport et de l'olympisme, avec une haie d'honneur de jeunes sportifs des clubs de Vincennes accueillant le public lors de cette réception...

C. L-A : Oui, et leur enthousiasme communicatif faisait plaisir à voir ! Cette année sera olympique à l'échelle de notre pays mais aussi de notre ville.

Vincennes a la chance de proposer un cadre de vie unique et des commerces de qualité ; on ne peut que souhaiter que ce grand rendez-vous culturel et sportif ait un impact positif sur la fréquentation de nos boutiques, restaurants, hôtels. J'ai souhaité, avec l'équipe municipale, que les Vincennois qui ont envie de contribuer à la réussite de cette échéance puissent nous accompagner en se

portant volontaires. De même, un Comité local d'engagement sera amené à réunir les acteurs économiques et associatifs locaux dans la perspective des Jeux.

Nous accueillerons à Vincennes trois temps forts : le passage de la flamme, l'épreuve du contre-la-montre cycliste et la zone de célébration, que nous préparons au Château pour la durée des Jeux. Un véritable village olympique où les visiteurs pourront venir en famille assister à la retransmission des épreuves sur écran géant tout en profitant de nombreuses animations. Nous pouvons être collectivement fiers de ce projet qui implique un grand nombre de nos partenaires locaux, les ministères des Armées et de la Culture mais également l'INSEP, qui sera présent sur ce village avec une délégation de neuf pays européens ! Rares sont les villes qui bénéficieront d'autant d'animations, il convient donc d'être mobilisés pour réussir ce challenge.

« Rares sont les villes qui bénéficieront d'autant d'animations pendant les Jeux, il convient donc d'être mobilisés pour réussir ce challenge. »



© Hugo Lebrun



V. I. : Parlons d'Europe, justement.
2024 sera aussi une année européenne décisive puisque nous renouvelerons, en juin prochain, le Parlement européen.

C. L-A : L'Europe semble parfois lointaine, mais son avenir est un enjeu majeur dans notre quotidien. Les conflits internationaux et les crises plus locales que j'évoquais nous invitent à ne surtout pas négliger cette élection. Nous avons besoin d'une Union européenne plus forte et plus unie, mais sans aucun doute plus consciente des attentes de nos concitoyens. Nous avons également besoin que nos représentants politiques français arrêtent de se cacher derrière cette Union européenne pour masquer leurs erreurs ou leurs manquements : c'est facile et surtout dangereux.

Dans ce monde tourmenté, l'Union européenne doit pouvoir faire entendre la voix de la raison, qui est celle du dialogue et de la paix, la voix de la fierté, qui est celle de l'indépendance et de l'innovation, et la voix du cœur, qui est celle de la solidarité entre les peuples, et de la vérité. La montée des populismes est malheureusement mondiale. En participant activement aux élections, chacun peut promouvoir la diversité de ses points de vue, et s'assurer que nos institutions reflètent véritablement nos aspirations. Je n'ai qu'un seul message : en juin prochain, ne laissez personne décider à votre place, votez !

V. I. : À Vincennes, cette année sera donc sportive, mais quels sont les autres rendez-vous qui la rythmeront ?

« Permettre à chaque génération de vivre sereinement à Vincennes est un objectif auquel nous sommes particulièrement attachés. »

C. L-A : Il y aura des rendez-vous sportifs, évidemment, mais aussi culturels et inclusifs, qui créeront, j'en suis certaine, une expérience unique pour chacun. Vincennes, ville d'art et d'histoire, proposera un programme riche dans le cadre de l'Olympiade culturelle tout au long de l'année.

Le 4 mai, à l'occasion de la Fête de l'Europe, c'est la Grèce qui sera notre invitée d'honneur. Le 22 juin, la Fête du sport et Journée de la santé sera aussi riche d'expériences culturelles, et le 29 juin, l'association Arts en Mouvements célébrera à sa manière la reconnaissance du breaking (ou breakdance) comme discipline olympique. Vincennes vibrera également comme toujours au rythme de nombreux rendez-vous populaires et éclectiques, ouverts sur tous les arts, toutes les cultures et toutes les générations : spectacles vivants de la saison culturelle, concerts classiques de *Prima la Musica!*, concerts de

jazz à Sorano, séances de cinéma, expositions dans nos rues... Et pour parfaire cette année tournée vers le monde, je ne peux oublier de citer deux manifestations importantes : le festival de l'Afrique en marche au mois de mai et le festival America, fin septembre. Et puis en novembre prochain, après les Jeux et les Journées du patrimoine, qui mettront le Château en valeur, nous proposerons un nouvel événement culturel autour d'un parcours d'œuvres d'art numériques permettant d'admirer des projections monumentales sur les façades du Château.

V. I. : Évoquons maintenant, si vous le voulez bien, les projets de l'année en matière d'équipements. Vous mentionnez à l'instant l'ouverture à toutes les générations. Du côté de l'enfance et de la jeunesse, quelles seront les nouveautés en 2024 ?

C. L-A : Permettre à chaque génération de vivre sereinement à Vincennes est un objectif auquel, avec les élus de la majorité municipale, nous sommes particulièrement attachés. En matière de petite enfance, nous ouvrirons en 2024 une crèche de 45 berceaux au sein de la Villa Aubert, inaugurée à l'automne. Elle viendra compléter l'offre déjà conséquente à Vincennes.

En ce qui concerne les équipements scolaires, nous finaliserons la réhabilitation de la façade de l'école élémentaire de l'Ouest. Réhabilitation qui s'inscrit, plus largement, dans notre programme de rénovation énergétique du patrimoine municipal engagé depuis quelques années. Plusieurs bâtiments comme l'hôtel de ville et les écoles élémentaires de l'Est ont déjà bénéficié de ces travaux.

Nous avons aussi mené à bien la rénovation de notre chalet d'Habère-Poche en Haute-Savoie, chalet qui a accueilli un très grand nombre de jeunes Vincennois depuis son acquisition en 1963 et qui va pouvoir cette année, de nouveau, recevoir nos enfants et désormais nos associations.

V. I. : L'année passée a aussi été marquée par les Assises de la Jeunesse, que vous avez lancées en 2023. Quelles décisions en avez-vous tiré ?

C. L-A : Parce que nos jeunes avaient beaucoup enduré lors de la pandémie, nous avons effectivement travaillé avec eux et pour eux sur les services et les animations qu'ils pouvaient attendre de la Ville. Forts de ce travail d'écoute, nous avons engagé les premières

actions. Ainsi, nous avons fait évoluer l'offre de loisirs proposée aux 11-15 ans en lançant Explor'Ado, une série de stages thématiques proposés lors des vacances scolaires.

En 2024, à l'Est de Vincennes, nous débuterons les travaux de construction d'un skatepark et d'un city stade, très attendus par nos jeunes, sur un terrain choisi pour l'absence de nuisances potentielles pour les riverains.

V. I. : Vous avez également fait une annonce importante avec la présidente de la Région lors de la réception des vœux aux Vincennois.

C. L-A : Tout à fait ! Valérie Pécresse est venue à nos côtés pour annoncer l'ouverture du nouveau lycée de Vincennes – et celle du complexe sportif attenant que construit la Ville. Au début de l'été dernier, par mesure de précaution, la Région Île-de-France, le rectorat de Créteil et nous-même, avions décidé de reporter son ouverture pour mener des études complémentaires de dépollution des sols et, le cas échéant, faire les travaux additionnels nécessaires en site non occupé. Le chantier du gymnase n'étant pas terminé à cette époque, il a aussi bénéficié de ces mesures de surveillance.

En matière de dépollution des sols, les aléas techniques de chantier sont fréquents, mais nous avons considéré que la sécurité sanitaire n'était pas négociable. Les résultats satisfaisants des études et la solidité de notre plan de gestion ont porté leurs fruits.

J'ajouterais, sur une situation encore différente, celle du collège Saint-Exupéry, pilotée par le Département, que les travaux avancent : la déconstruction du bâtiment ancien, en vue de la dépollution du site, va y débuter dans les prochaines semaines.



©Hugo Lebrun

V. I. : Et sur les équipements municipaux, quelles seront les priorités en 2024 ?

C. L-A : En centre-ville, la restructuration attendue du centre sportif et culturel Georges-Pompidou va démarrer en avril. Sa rénovation est un projet qui concerne l'ensemble des habitants, toutes générations confondues. C'est un équipement adapté et moderne qui sera proposé à tous.

Nous allons aussi cette année initier la rénovation de plusieurs équipements de quartier, comme la bibliothèque Alfred-de-Vigny au Sud et la salle de quartier située rue de la Jarry à l'Est de Vincennes.

V. I. : Mener tous ces projets de front, est-ce bien raisonnable au plan financier ?

C. L-A : Construire, entretenir et rénover nos bâtiments publics, c'est investir sur l'avenir même dans des périodes économiquement complexes. C'est d'ailleurs l'une des missions premières des collectivités territoriales.

Si, dans notre histoire récente, nous avions stoppé tous nos projets à chaque crise, imaginez dans quel état seraient nos services publics locaux aujourd'hui !

J'ajoute que la réhabilitation du centre Georges-Pompidou nous permettra également de créer en plein centre-ville un espace vert de 2 500 m² qui viendra recouvrir la dalle en béton que les années 70 nous avaient laissée en héritage. La place du végétal, et donc de la biodiversité y sera renforcée. Et en cela nous ne pouvons que nous réjouir.

V. I. : La Ville investit donc aussi pour faire davantage de place à la nature ?

C. L-A : Je crois que chacun s'accordera à reconnaître combien notre ville est engagée depuis des années en faveur de la transition écologique. Nous déployons une approche novatrice et pragmatique en matière de développement durable, conscients qu'une grande partie des enjeux environnementaux se joue à l'échelle locale.

En 2023, nous avons fait l'acquisition de cinq parcelles sur lesquelles nous avons décidé de créer cinq nouveaux jardins publics. Notre ambition est de renforcer la végétalisation de notre ville, d'offrir des espaces verts

Esquisse du projet de rénovation du centre Georges-Pompidou. Il compta 2 500 m² d'espace vert public.



©AIC

Projet de réaménagement
de l'avenue de Paris

© Conseil départemental du Val-de-Marne



de qualité, de créer des îlots de fraîcheur et des espaces de sérénité à moins de 10 minutes à pied de chez vous. Ce sont plus de 2 000 m² d'espaces verts qui verront bientôt le jour dans tous nos quartiers : trois nouveaux jardins seront ouverts au public dès ce printemps et nous inaugurerons, à l'Ouest, le square Saint-Louis, totalement repensé et désormais arboré. Nous finaliserons aussi la rénovation du mail du 8-Mai-1945 à deux pas de la gare RER, aux abords de laquelle nous mettrons en service cet été, avec Île-de-France Mobilité, 316 places sécurisées de stationnement vélos supplémentaires.

V.I. : Le vélo, les déplacements, c'est un autre sujet majeur dans une ville aussi dense que Vincennes. Quels autres travaux prévoyez-vous en matière de voirie ?

C. L-A : En 2024, nous poursuivrons notre programme de réaménagement de certaines de nos rues. Je pense évidemment à la rue des Laitières, à l'Ouest, dont la dernière phase de travaux sera achevée au cours de l'année. Je pense aussi à la requalification de l'avenue de Paris, en collaboration avec nos amis de Saint-Mandé. Dès l'été, nous y rénoverons les trottoirs puis, à l'automne, une piste cyclable bidirectionnelle sera créée, et la chaussée requalifiée. Ces travaux seront réalisés par le Conseil départemental.

À l'Est, nous interviewrons également rue de la Jarry, et au Nord, rue des Meuniers.

V.I. : Outre l'avenue de Paris, la réfection des abords directs du Château doit aussi être entamée cette année...

C. L-A : C'est un projet global et durable, qu'il convient d'expliquer et de défendre. Car j'entends trop d'informations erronées sur ce sujet ! Je l'ai rappelé à plusieurs reprises, la place qu'occupe notre Château, c'est à la fois l'honneur et l'avenir de notre ville. C'est surtout un site qui fait la fierté de chacun et sur lequel de nombreuses institutions travaillent pour le restaurer et l'animer.

C'est un sujet que les maires successifs ont toujours eu à cœur de traiter, et je veux remercier Laurent Lafon pour l'énergie qu'il a déployée durant toutes ces années afin que les pouvoirs publics n'oublient pas ce site exceptionnel.

Avec les ministères des Armées et de la Culture et la Commission interministérielle du Château, nous engagerons cette année les travaux de réaménagement qui embelliront ses abords, permettront de renforcer sa visibilité et faciliteront l'accès des visiteurs. Cette opération a vocation à créer un écrin propice au renforcement de l'attractivité de ce monument d'exception, témoin central de l'histoire de notre pays.

Nous allons en effet araser les glacis qui masquent notre Château pour lui redonner tout son prestige. Et pour ce faire, nous allons donc devoir remplacer 18 platanes

« En matière d'écologie, nous sommes tous conscients de l'urgence à agir et dans ce domaine, à Vincennes, nous n'avons pas à rougir de notre bilan. »



© Thierry Guillaume



Visite d'un appartement lors de l'inauguration de la Villa Aubert

abîmés par le temps par 45 nouveaux arbres. Je sais que l'arbre que l'on abat fait plus de bruit que la forêt qui pousse, mais je veux rappeler à celles et ceux qui veulent partir en croisade contre ce projet réfléchi et responsable qu'à Vincennes, en 20 ans, nous avons planté plus de 1 000 arbres supplémentaires et augmenté ces 10 dernières années de près de 20 % les surfaces paysagères de notre ville.

Il y a une urgence à agir sur le climat et à Vincennes, depuis plus de 25 ans, nous agissons dans ce sens.

Les vagues caniculaires répétées et les inondations successives nous rappellent régulièrement cette urgence, nous en sommes tous conscients et dans ce domaine nous n'avons pas à rougir de notre bilan.

V. I. : Le logement est aussi une préoccupation importante pour les Français et pour les Vincennois - et un élément clé en matière de transition écologique. Quelles actions comptez-vous engager cette année sur cette question ?

C. L-A : À Vincennes, la politique de l'habitat que nous menons vise notamment à éradiquer les logements insalubres et à favoriser leur rénovation. C'est dans cet esprit que nous allons engager un diagnostic détaillé sur plusieurs copropriétés en difficulté. L'ambition est de fournir aux propriétaires

l'ensemble des leviers permettant de rénover ces logements vétustes et d'offrir à leurs locataires des conditions de vie meilleures.

Dans ce même esprit, soucieux des difficultés que peuvent parfois rencontrer les syndics bénévoles, nous allons créer le Club Copro dans le but de les accompagner, en particulier dans le cadre de leur rénovation énergétique. En matière de logement, et de logement social notamment, nous agissons de manière continue en répondant aux obligations fixées par la loi SRU.

Ce travail porte ses fruits et a, une nouvelle fois, été récemment salué par les pouvoirs publics. Le vote, lors du dernier Conseil municipal, d'un Contrat de mixité sociale avec les services de l'État réaffirme notre ambition dans ce domaine. Depuis 2020, 213 logements sociaux ont été livrés. Vincennes comptait 1390 logements sociaux en 2002, contre 3 100 aujourd'hui.

Cette politique n'est pas toujours bien comprise, mais elle est indispensable pour permettre à chacun d'effectuer son parcours de vie. Elle est aussi réalisée, grâce à notre Plan local de l'urbanisme, en protégeant par exemple nos coeurs d'ilot, respirations essentielles dans une ville comme la nôtre.

« Servir Vincennes et la faire rayonner nous impose des responsabilités face à l'avenir. Il faut résister aux pressions ou aux menaces, mais aussi savoir oser et innover. »

V. I. : Optimisme, détermination... Vous avez aussi placé ces vœux, notamment à l'attention des agents municipaux, sous le signe de l'innovation.

C. L-A : Si nous, élus, n'adaptions pas nos collectivités à l'époque, aux attentes de nos concitoyens, nous allons perdre un temps précieux pour nous préparer aux enjeux de demain. J'ai demandé, en effet, aux services municipaux d'oser expérimenter, et de travailler par exemple sur l'intelligence artificielle, au service de tout ce qui peut faciliter le quotidien des habitants, au service de la proximité qui fait la richesse et la force de notre ville.

Tous, nous connaissons les atouts de notre commune, et ensemble nous voulons les préserver, servir Vincennes et la faire rayonner, ce qui nous impose des responsabilités face à l'avenir.

La politique, telle que je l'entends, telle que nous l'entendons ici à Vincennes, c'est prendre en main notre destin, en privilégiant l'intérêt collectif, en étant garants des finances locales, conscients des enjeux environnementaux, attentifs à tous. Cette responsabilité signifie pour moi résister aux pressions ou aux menaces de plus en plus nombreuses dans ces temps obscurs, mais aussi oser et innover. Et croyez-moi, ce n'est pas un vœu : c'est une conviction !

Vœux 2024 : la flamme de l'optimisme

C'est dans un hôtel de ville comble que le maire Charlotte Libert-Albanel, la Municipalité et le Conseil municipal ont adressé leurs vœux aux Vincennoises et aux Vincennois. En cette année olympique, le public a été accueilli par une joyeuse haie d'honneur de jeunes sportives et sportifs des associations de notre ville. Dans l'esprit de l'olympiade culturelle, des projections de films anciens à la force des pédaliers étaient aussi proposées.

Cette cérémonie a été l'occasion pour le maire de Vincennes d'aborder avec détermination l'en-

semble de l'actualité de l'année à venir : sports bien-sûr, mais aussi développement durable, logement et habitat, culture, démocratie et grands projets. Valérie Pécresse, présidente du Conseil régional d'Île-de-France, est venue à cette occasion annoncer aux côtés de Charlotte Libert-Albanel l'ouverture à la rentrée 2024 du nouveau lycée. ▀

Lire également p. 15.

Retrouvez l'intégralité de la cérémonie sur YouTube et vincennes.fr.





© Hervé Chatel



Deux événements à noter dans l'agenda des ados !

La soirée des 11-15 ans revient ! Rendez-vous samedi 16 mars de 18 h à 22 h à l'hôtel de ville pour le grand rendez-vous des collégiens vincennois ! Cette soirée dansante dont le succès s'amplifie d'année en année aura pour thème « Vincennes, Terre de Jeux ».

Gratuit - Inscriptions sur vincennes.fr jusqu'au 9 mars - Informations via explorado@vincennes.fr - Attention, places limitées !

Découvrez le Handiraid ! Sportif et inclusif, ce nouvel événement ouvert aux 10-15 ans les attend le samedi 23 mars de 14 h à 18 h au complexe sportif Louis-Georges-Serre (entrée 16, rue du Commandant-Mowat). Les jeunes pourront participer à 4 activités parasportives : basket fauteuil, boccia, course guidage et cécifoot, proposées en partenariat avec l'association ODAAS.

Gratuit - Inscriptions (par équipe de 4, 16 équipes à constituer) sur vincennes.fr du 26 février au 20 mars.

Informations via explorado@vincennes.fr

Concours d'Arts plastiques

La Commission intergénérationnelle du Conseil des seniors de Vincennes organise un concours d'arts plastiques (peinture, dessin, photographie, collage, sculpture...) sur le thème *La Grèce et les Jeux olympiques antiques*. Trois catégories sont ouvertes : enfants (-11 ans), adolescents (12-16 ans) et adultes. Les œuvres seront exposées le samedi 4 mai sur le parvis de l'hôtel de ville à Vincennes, dans

le cadre de la Fête de l'Europe dont l'invitée d'honneur sera... la Grèce bien sûr !

Inscriptions gratuites et ouvertes à tous, jusqu'au 26 avril - Bulletins d'inscription à retirer à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine (70, rue de Fontenay à Vincennes - 01 43 98 66 90) ou sur vincennes.fr - contact : animationsseniors@vincennes.fr



Saint-Valentin

Ce mois-ci ouvrez l'œil, des déclarations d'amour s'afficheront dans les rues de la ville. Peut-être un message vous est-il personnellement destiné ? Les personnes dont les messages ont été sélectionnés pourront repartir avec leur affiche à l'issue de l'opération.



Tremplin : dévoilez tout votre talent !

Rendez-vous désormais incontournable, l'édition 2024 du Tremplin des jeunes talents, organisé par le Carré, attend ses artistes ! Chant, danse, musique, arts scéniques... En groupe ou en solo, les Vincennois de 16 à 25 ans pourront faire la démonstration de leur talent en public dans des conditions optimales. Les dossiers d'inscription, à retirer au Carré, doivent être remis avant le 28 février.

L'événement se déroulera le 30 mars prochain.

Gratuit - Renseignements : lecarre@vincennes.fr - 01 71 33 64 40

Pass'Sport

Football en salle, basket, danse, badminton, skateboard, trottinette, roller... Le sport est en libre accès pour les 11-20 ans ! Après inscription, sans condition d'adhésion à un club, vous serez encadré par un animateur sportif qualifié et le matériel nécessaire vous sera prêté. Prochaines séances les 4 février et 3 mars.

De 14 h à 16 h pour les 11-15 ans et de 16 h à 18 h pour les 16-20 ans - Gymnase de l'Est (accès entre le 23 et le 25, rue du Commandant-Mowat) - Inscriptions tout au long de l'année au Carré (1, rue de l'Égalité) au 01 71 33 64 40 ou via lecarre@vincennes.fr

© Hugo Lebrun

Démarches en ligne

Un nouveau portail plus simple et plus intuitif

PRATIQUE Effectuer ses démarches en ligne ? Un réflexe pour nombre de Vincennois. Chacun connaît désormais le « compte citoyen », dont la première version est née il y a plus de 12 ans sur vincennes.fr. Pour mieux vous servir, une nouvelle version entre en fonction à la fin du mois. Explications.

Porte d'entrée unique vers vos démarches administratives à Vincennes, le compte citoyen, disponible 24 h/24 et 7 j/7, simplifie grandement vos relations avec l'administration municipale. Il vous permet en effet, avec un identifiant et un mot de passe uniques, d'effectuer par internet l'ensemble de vos démarches et de suivre leur état d'avancement. Pour y accéder, rien de plus simple : rendez-vous sur vincennes.fr, rubrique « Vos démarches en ligne ». Ouvert fin 2011, le compte citoyen avait connu sa dernière évolution majeure en septembre 2020. À la fin du mois de février, il s'appuiera sur une nouvelle solution informatique, basée sur la solution open source* Joget. Objectif : une interface plus claire et plus intuitive, pour retrouver facilement toutes vos démarches ; une qualité de service améliorée et continue, dans des conditions de sécurité et de protection des données optimales ; un système adapté à tous les usages, que vous vous connectiez par ordinateur ou sur smartphone.

* permettant de ne pas dépendre d'une solution appartenant à un éditeur de logiciels unique



© Anya Berkut

En chiffres

Près de **8 000**
démarches
effectuées par an

33 téléservices
différents en ligne

Plus de **26 000**
utilisateurs

La nouvelle version pas à pas

Le changement de version du compte citoyen opéré par la Direction de l'Innovation numérique et des Systèmes d'Information ce mois-ci implique une modification majeure de son architecture, avec un changement complet d'interface et de plateforme.

- **Jusqu'au 26 février**, vos démarches sur le compte citoyen sont à effectuer sur comptecitoyen.vincennes.fr. Le plus simple pour accéder aux démarches dont vous avez besoin est de cliquer en bas de page sur « Services en ligne » puis « Démarches en ligne ».
- **À partir du 27 février**, votre nouveau portail vous accueille à l'adresse demarches.vincennes.fr. Vous pouvez toujours passer par vincennes.fr en cliquant en bas de page sur « Services en ligne » puis « Démarches en ligne ».

À savoir : si vous n'utilisez pas France Connect, vous devez vous connecter en créant un nouvel identifiant et un nouveau mot de passe, les anciens comptes citoyens n'étant pas transférés sur la nouvelle plateforme.

Attention, le suivi des demandes effectuées sur l'ancien compte citoyen n'est pas possible sur le nouveau portail. Le suivi de vos demandes ou démarches entamées avant le 27 février est assuré sur comptecitoyen.vincennes.fr, qui restera actif jusqu'à l'été uniquement pour les anciennes demandes en cours.



COMMENT SE CONNECTER ?

Pour accéder à vos démarches en ligne, le plus simple est d'utiliser France Connect, service en ligne d'identification et d'authentification, porté par la Direction interministérielle du Numérique l'État. Vous l'utilisez probablement déjà sur d'autres sites de démarches en ligne, par exemple service-public.fr. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez bien sûr effectuer une création de compte.

Vous ne possédez pas d'ordinateur ?

Pour réaliser vos démarches en ligne, une borne internet est mise à votre disposition au sein de l'accueil de l'hôtel de ville. Des outils informatiques sont également disponibles à l'espace numérique de la Médiathèque. Des formations et des sessions d'accompagnement pour les démarches en ligne y sont également régulièrement proposées. Bien entendu, l'hôtel de ville continue d'accueillir le public : le développement des démarches en ligne permet aux agents d'accueil de dégager davantage de temps et d'attention pour les personnes qui ont besoin d'être accompagnées.

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements
Aide
ménagère



01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes



petits-fils.com



SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE À DOMICILE !

24h/24h - 7j/7j

AUTONOMIE

AIDE MÉNAGÈRE

GARDE D'ENFANTS



akaza-services.fr
01 83 61 00 69

ÉQUIPEMENTS

Ouverture à la rentrée 2024 pour le nouveau lycée

BONNE NOUVELLE Reportée par mesure de précaution, le temps de mener toutes les études complémentaires, l'ouverture attendue du lycée et du complexe sportif construits à l'Est de Vincennes se confirme.

L'information a été délivrée par la présidente du Conseil régional Valérie Pécresse et le maire Charlotte Libert-Albanel lors de la réception des vœux aux Vincennois : le lycée et le gymnase construits entre la rue de la Jarry et la rue Defrance ouvriront leurs portes à la rentrée scolaire 2024.

En juin 2023, la Région Île-de-France et la mairie de Vincennes, en lien avec le recto-

rat de Créteil, avaient décidé, par mesure de précaution, de reporter l'ouverture du lycée à sections internationales et du gymnase voisin pour mener des études complémentaires sur la dépollution des sols et, le cas échéant, faire les travaux additionnels nécessaires en site non occupé. Ainsi, sous le contrôle d'un comité de suivi renforcé, associant les services de l'État et l'ARS, sous l'égide de la préfecture du Val-de-Marne, des moyens conséquents ont été mobilisés par la Région et la Ville pour réaliser les études complémentaires sur le site du lycée et du gymnase voisin.

sol ont permis de confirmer que le terrain est compatible sur le plan sanitaire avec le projet du lycée.

À titre préventif, des travaux complémentaires destinés à optimiser les procédés d'extraction de l'air du sol seront réalisés au premier semestre 2024 et une surveillance en continu de la qualité de l'air du lycée et du gymnase sera également instaurée. Le comité de suivi a approuvé ce plan d'action solide qui permet de garantir toutes les conditions de sécurité sanitaire nécessaires aux futurs usagers de l'établissement. ■



© Serge Guillemot

Travaux complémentaires à titre préventif

Des mesures de la qualité de l'air ont été effectuées dans différentes conditions environnementales (contexte météorologique, bâtiment en chauffe ou non...) et toutes les analyses de la qualité des gaz du



© Serge Guillemot

**DÉMOGRAPHIE**

48 798

Vincennois

Combien sommes-nous de Vincennois ? Au 1^{er} janvier 2024 (population légale 2021), très précisément, **48 798 habitants** : c'est le nouveau chiffre officiel, revu à la baisse, de la population municipale vincennoise selon l'INSEE. Avec également 458 personnes pour la « population comptée à part » par les statisticiens, la population totale s'élève à 49 256 habitants. Contrairement à une légende tenace, **Vincennes ne s'est donc pas densifiée ces dernières années, puisque sur 4 ans, la baisse est de 2,2 %**.

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui gardent un lien de résidence avec la commune (élèves ou étudiants majeurs qui logent pour leurs études dans une autre commune mais dont la résidence familiale est située à Vincennes, personnes résidant dans une maison de retraite située dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence familiale à Vincennes...).

SERVICES PUBLICS

Le bureau principal de la poste inauguré

Depuis la mi-décembre, le bureau de poste de l'avenue du Château a rouvert ses portes au public. Le maire Charlotte Libert-Albanel et Alain Bonaventure, conseiller municipal en charge des commerces, ont inauguré cet espace aux côtés de Frédéric Bresson, directeur exécutif de La Poste Grand Public et Numérique Île-de-France Est. « *Cette réouverture était très attendue par les Vincennois, commerçants et entreprises, pour qui la poste reste un service de proximité indispensable au quotidien* », a insisté le maire de Vincennes.

Repensé pour un meilleur accueil du public, le nouveau bureau a été totalement transformé dans le cadre d'un plan d'investissement et de modernisation du groupe La Poste portant sur 70 bureaux d'ici fin 2024. Il propose notamment un libre-service numérique, accompagné par des chargés de clientèle, des espaces dédiés à la fonction bancaire et à la téléphonie mobile, un distributeur de billets...



© Thierry Guillaume

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Devenez volontaire 2024 !

BÉNÉVOLAT En 2024, la France aura rendez-vous avec le monde entier. Les Vincennois peuvent être de véritables ambassadeurs bénévoles qui viendront épauler les services municipaux durant cette quinzaine olympique.



© Hugo Lebrun

À l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques, Vincennes aura l'honneur d'accueillir de nombreux champions, visiteurs, touristes ou spectateurs.

Labellisée Terre de jeux, Vincennes accueillera le **passage de la flamme olympique**, le 21 juillet ; une partie du

parcours de l'épreuve mixte du **contre-la-montre cycliste** (seule épreuve à avoir lieu dans le Val-de-Marne), le 27 juillet ; et au sein du Château, l'une des principales **zones de célébration de l'Est parisien pendant la durée des Jeux olympiques, du 26 juillet au 11 août**. Participez à cet événement unique en devenant volontaire pour votre ville : accueillir les visiteurs à la sortie du métro ou du RER, les guider chez nos commerçants ou vers nos équipements publics, veiller à ce que notre commune soit accueillante et belle... Les missions ne manqueront pas ! Les lieux, horaires, etc. seront détaillés dans quelques semaines. ■

+ D'INFOS Pour manifester votre intérêt, rendez-vous sur : jeparticipe.vincennes.fr



DÉFI

Concours d'écriture : si le sport m'était conté !



À l'occasion de cette année olympique, Vincennes a souhaité allier « le muscle à l'esprit », comme le disait Pierre de Coubertin, et vous propose un concours d'écriture. Un seul mot d'ordre : développer un sujet qui a un lien direct avec Vincennes et le sport. Trois catégories d'âges sont proposées : 7-11 ans, 12-18 ans, plus de 18 ans. Le texte doit être entièrement original, inédit et en français. Le style et la forme sont libres (récit, poème, nouvelle, chanson...), dans la limite de deux pages A4 dactylographiées. Date limite de participation : le 25 mai.

Sous l'égide d'une romancière de renom

Ensuite, le jury se réunira, sous la présidence d'une marraine vincennoise d'exception : Stéphanie Hochet, romancière (*Moutarde douce, Combat de l'amour et la faim, William...*), journaliste, essayiste (*Éloge du chat*), récompensée par plusieurs prix, a en effet accepté d'accompagner ce concours !

Règlement complet sur vincennes.fr

INTERNATIONAL

Service civique : destinations élargies

En avril 2022, la candidature de Vincennes au programme Territoires volontaires avait été retenue. À la clé ? Un accompagnement renforcé pour développer le volontariat international des jeunes avec France Volontaires, plateforme française des volontariats et des services civiques internationaux. Une première convention centrée sur Madagascar a rapidement vu le jour et permis de mener à bien un échange bipartite : une jeune Malgache a ainsi été accueillie 7 mois à Vincennes, où elle a pu accomplir son service civique, tandis qu'une jeune Vincennoise, Thaïs Gautier, a, pour sa part, travaillé pour l'association Aïna au sein d'un orphelinat à Antananarivo.

À la suite de ce premier retour d'expérience, la convention évolue, avec une durée minimale d'engagement portée à un semestre, plus adaptée aux emplois du temps des jeunes, et la possibilité d'élargir désormais les missions à d'autres pays – Cambodge, Philippines, Côte d'Ivoire, Bénin, Cameroun, Ghana, Togo, Sénégal, Maroc, Mauritanie, Tunisie, Pérou ou Équateur. La liste précise des missions sera confirmée début février. Une opportunité à saisir !

Pour toute question : claudmond@vincennes.fr - 01 43 98 65 32

SÉCURITÉ

Actions coordonnées au service de la tranquillité publique

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) s'est réuni le 16 janvier à l'hôtel de ville, sous la présidence du maire Charlotte Libert-Albanel, et en présence notamment de Bachir Bakhti, sous-préfet de Nogent-sur-Marne, de Didier Allard, procureur de la république adjoint au Parquet de Créteil, d'Adeline Poletto, commissaire de police nationale de Vincennes, ainsi que des représentants de l'Éducation nationale, des associations de commerçants, de la RATP, du Centre communal d'action sociale et de l'ensemble des acteurs concernés par la sécurité.

Créé en 2002, le CLSPD permet à ces partenaires d'aborder ensemble tous les sujets pour apporter ou préparer une réponse efficace. « La sécurité ne se



résume pas à une affaire de police. C'est un défi collectif qui nécessite de l'écoute, du dialogue, de la prévention et surtout une transmission de l'information rapide pour agir collectivement, efficacement », a souligné le maire de Vincennes. Lutte contre les cambriolages, les nuisances, difficultés liées à la mendicité agressive sur l'espace public, actions dédiées à la jeunesse, préparation des Jeux olympiques... : aucun sujet n'a été éludé. ■



© Anne-Charlotte Compan

LOGEMENT

Première pierre posée au 19, avenue Franklin-Roosevelt

ENGAGEMENT Ce 22 janvier, la première pierre du projet d'immeuble du 19, avenue Franklin-Roosevelt a été posée. Un acte hautement symbolique tant cette parcelle résume les défis (cherté et rareté du foncier, forte densité...) à relever à Vincennes pour créer des logements sociaux.

D'ici quelques mois, le bâti peu engageant qui caractérisait l'angle de la rue des Vignerons et de l'avenue Franklin-Roosevelt ne sera plus qu'un lointain souvenir. « 800 ans d'histoire du bâti obligent la ville à construire sur elle-même pour se réinventer », a rappelé l'architecte Jean Allard, soulignant que le projet permettra aussi de « libérer le sol pour créer de la pleine terre », là où la parcelle était auparavant entièrement construite.

Le programme comportera deux bâtiments, l'un de cinq logements sociaux, qui seront confiés à Solidarité Habitat (groupe Habitat et Humanisme) et l'autre de deux logements en accession à la propriété. Il compte aussi un local commercial en rez-de-chaussée à l'angle pour renforcer l'offre commerçante dans nos quartiers et un petit jardin public entre les deux bâtiments.

« Ce projet permet à la fois de préserver la qualité de notre patrimoine bâti et d'agir avec précision pour intégrer les nouvelles constructions dans un environnement déjà très largement construit », a expliqué le maire Charlotte Libert-Albanel, soulignant aussi le rôle de la Vincem sur cette opération complexe et financièrement fragile, la mission de l'EPFIF pour en assurer le

portage foncier, et le travail de l'architecte et des entreprises – Gapaix pour la démolition et Baniti pour la construction. « Je mesure les appréhensions et la gêne qu'un projet comme celui-ci peut susciter chez les riverains, mais je veux assurer les Vincennois qu'une fois terminé, cet immeuble participera à renforcer la qualité des constructions du quartier », a poursuivi l'élu, aux côtés également de l'architecte des Bâtiments de France, Ghislaine Finaz.

Présent pour saluer les efforts poursuivis par notre ville en matière de logement, Bachir Bakhti, sous-préfet, a rappelé le soutien de l'État au travail mené à Vincennes par les élus, Pierre Lebeau, premier adjoint au maire chargé de l'habitat, et Alexis Michon, conseiller municipal délégué chargé du logement social. ■

Lire également notre dossier Habitat, p. 20.



© Google StreetView

CADRE DE VIE

Le PLUi est entré en vigueur

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la compétence Urbanisme a été confiée aux intercommunalités. À ce titre, le Territoire Paris Est Marne & Bois a eu pour mission l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal. Approuvé le 12 décembre 2023, ce PLUi est applicable depuis le 10 janvier 2024. Il constitue le document unique en matière de planification et d'urbanisme pour les 13 communes qui composent le territoire. Le PLUi succède aux PLU municipaux tout en demeurant attentif aux spécificités propres à chaque commune.

Vous pouvez consulter le PLUi sur vincennes.fr, rubrique « Cadre de vie », et sur le site du Territoire parisestmarnebois.fr

CONSULTATION

Enquête publique pour le SDRIF-E

La Région Île-de-France organise du 1^{er} février au 16 mars l'enquête publique relative au SDRIF-Environnement, le schéma directeur régional qui organise l'utilisation du sol et la protection de l'environnement en Île-de-France. Après avoir largement concerté les Franciliens, les associations, les professionnels et les collectivités pour élaborer le projet de SDRIF-E, la Région souhaite recueillir les avis de chacun sur cette première version. Mobilité, logement, transition écologique, réindustrialisation : tous ces sujets vous concernent pour aménager l'Île-de-France de 2040. Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie aux horaires d'ouverture de l'hôtel de ville, et des permanences des commissaires-enquêteurs auront lieu à Vincennes le mardi 6 février et le vendredi 15 mars de 14 h à 17 h.

Pour en savoir plus, consulter le dossier et donner votre avis en ligne, rendez-vous sur la plateforme registre-numerique.fr/sdrif-e.

Cartographie des travaux prévus en février

1 RUE DES LAITIÈRES

Opération menée par la Ville
En février

Plantations d'arbres et végétalisation dans le cadre des travaux de rénovation de la rue.

2 RUE DE L'ÉGALITÉ

Opération menée par la Ville
En février (pendant les vacances scolaires)

Création d'une fosse d'arbre au vis-à-vis du n°2 .

3 RUE DU MARÉCHAL-MAUNOURY

Opération menée par la Ville
Du 12 février au 1^{er} mars

Pose de luminaires en console.

4 RUE D'ESTIENNE-D'ORVES

(entre la rue Jean-Moulin et l'avenue de Paris)

Opération menée par la Ville
Du 19 au 22 février

Pose de luminaires en console.

5 VILLA BEAUSÉJOUR

Opération menée par la Ville
Jusqu'au 16 février

Tranchée pour rénovation de l'éclairage.

6 MAIL DU 8-MAI-1945

Opération menée par la Ville
En février

Requalification du mail : plantation d'une quinzaine d'arbres, désimperméabilisation du cheminement piéton, aménagement de l'entrée côté Lamartine avec de la pierre calcaire de Comblanchien, rénovation de l'éclairage public en leds, fermeture par deux portails. En février, fin des travaux : pose des portails, finitions et plantations.

7 AVENUE LAMARTINE

Opération menée par Enedis
En février

Reprise du dallage.



8 AVENUE DE PARIS - TROTTOIR SUD AU DROIT DU CHÂTEAU

Opération menée par la Ville

En février

Fin des travaux de rénovation des trottoirs devant le Château :

- Traversée piétons cours des Maréchaux
- Mise en place des grilles d'arbres
- Pose des nouveaux candélabres en leds par le CD94 et dallage en pied de mâts
- Réduction des voies de circulation av. de Paris, déviation des piétons.

9 PARVIS DE CŒUR DE VILLE

Opération menée par la Ville

En février

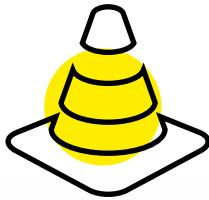
Reprise ponctuelle de dalles sur trottoir.

10 100 BIS, RUE DE FONTENAY

Opération menée par la Ville

En cours

Création d'un jardin de proximité dédié aux activités potagères et d'agriculture urbaine, contigu au jardin Coeur de ville. Construction des murs mitoyens nord et sud, installation de la structure métallique de végétalisation verticale.



Vous pouvez aussi consulter la carte des travaux sur le système d'information géographique de la ville sur [plan-interactif.vincennes.fr](#) et dans l'application Vincennes ma rue.



11 RUE DE LA LIBERTÉ

(entre l'avenue de Vorges et la rue Joseph-Gaillard)

Opération menée par la Ville

En février (pendant les vacances scolaires)

Reprise et rénovation du tapis de chaussée.

12 RUE DU COMMANDANT-MOWAT

Opération menée par la Ville

En février

Réalisation d'une bande cyclable à contresens dans le cadre du plan Vélo & mobilités douces.

13 143, RUE DIDEROT

Opération menée par la Ville

En cours

Travaux de création d'un jardin de proximité avec une aire de jeux pour les enfants de maternelle, la plantation de trois arbres, une allée désimperméabilisée et des murs végétalisés.

14 122-124, RUE DE LA JARRY

Opération menée par la Ville

En cours

Création d'un jardin de proximité. Traitement des murs mitoyens, plantations.

15 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION ET AVENUE DES CHARMES

Opération menée par la RATP

En cours

Base vie des travaux de protection phonique des voies du RER A à Fontenay-sous-Bois.

Et dans diverses rues de la ville :

Déploiement de 5 nouvelles stations de gonflage (secteurs espace Sorano, crèche R.-Jobard, square Saint-Louis, square Defrance, école Simone-Veil) et de totems de réparation au niveau de toutes les stations de gonflage.

PRINCIPALES OPÉRATIONS SUR DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS

16 Crèche de la villa Aubert : démarrage des travaux d'aménagement intérieur de la crèche.

17 École élémentaire de l'Ouest : remplacement de luminaires par des leds dans le cadre du plan sobriété énergétique. 2^e phase du remplacement de menuiseries extérieures. Travaux menés par la Ville pendant les vacances scolaires.

18 N° 19, av. Franklin-Roosevelt : création d'un immeuble de logements sociaux et d'un petit jardin. Travaux menés par la Vincem.

19 Collège Saint-Exupéry (site original) : opérations de dépollution. Travaux menés par le Département.

20 N°41, rue de la Liberté : création d'un immeuble comprenant cinq logements sociaux. Travaux menés par la Vincem.

21 Établissement Notre-Dame-de-la-Providence : travaux d'extension au 39, rue de Fontenay, emprise sur chaussée. Travaux menés par l'OGEC.

22 Écoles élémentaires de l'Est : 2^e phase de l'Agenda d'accessibilité programmée, mise en conformité d'escaliers, pose de mains courantes, garde-corps. Travaux menés par la Ville pendant les vacances scolaires.

23 Nouveau complexe sportif : travaux menés par la Ville.

24 N° 64, rue Defrance : création d'une résidence seniors et de logements. Travaux menés par le groupe Fayat Immobilier.

25 Centre des finances publiques : travaux de rénovation.

26 N° 5, rue de la Bienfaisance : création d'un immeuble comprenant sept logements sociaux. Travaux menés par la Vincem.

27 N°173-177, rue Diderot : création d'un immeuble de logements sociaux. Travaux menés pour Logirep.

28 N° 166, rue Diderot : création d'un immeuble de logements sociaux. Travaux menés pour Logirep.

29 N° 192, rue Diderot : construction d'un immeuble de logements sociaux. Rue Jules-Massenet fermée entre les rues de la Jarry et Diderot. Travaux menés pour Logirep.

30 Groupe scolaire Jean-Monnet : remplacement de luminaires par des leds dans le cadre du plan sobriété énergétique. Travaux menés par la Ville pendant les vacances scolaires.



Une ville plus belle, plus durable et plus solidaire

CADRE DE VIE Rénover l'habitat pour faire face aux défis environnementaux et augmenter le nombre de logements sociaux conformément à la loi SRU sont de vrais défis pour Vincennes. Défis que la Ville s'emploie chaque jour à relever.

En chiffres

66 % de logements sociaux dans les nouveaux programmes

20 % d'espaces verts minimum dans les projets

5 % d'espaces traités en surfaces éco-aménagées

250 arbres (isolés ou groupés) protégés dans l'espace privé

Vincennes est première de la classe en histoire, en architecture et bien-tôt en sport (de haut niveau !). Elle travaille aussi à être bonne élève en mathématiques ! Car la Ville doit résoudre la plus complexe des équations : réussir à rénover l'habitat dans un espace urbain majoritairement protégé, poursuivre ses efforts dans la construction de logements sociaux sans plus aucun terrain disponible et, bien sûr, placer la nature en son cœur partout où c'est possible. Dans sa trousse, Vincennes a placé de nombreux outils, qu'elle déploie pour mener à bien ces différents défis qui doivent répondre sur le long terme aux dérèglements climatiques autant qu'au bien-vivre de tous les habitants. Elle s'est dotée, notamment dans son Plan local d'urbanisme (devenu PLUi intercommunal), de mesures protectrices des espaces verts et du cadre de vie autant que de l'habitat et elle mène

une politique volontariste de construction de logements sociaux avec en particulier un nouveau contrat de mixité sociale conclu en décembre dernier. Elle a également créé des aides spécifiques pour la rénovation et l'embellissement du bâti ou encore le tout nouveau Club Copro (lire p. 23).

Faire rimer logement et environnement

Pourtant, certains décernent (un peu vite) le bonnet d'âne à Vincennes en matière de logement social et d'environnement. Une étiquette infondée au regard des efforts permanents dans ces deux domaines (lire notre encadré sur les idées reçues). Quelques chiffres clés illustrent cette réalité : en 10 ans, ce sont plus de 1 000 logements sociaux qui ont vu le jour tandis que les surfaces végétalisées ont augmenté de 20 % ! « En matière d'habitat, nous construisons un



© Alteja

 **En 10 ans, ce sont plus de 1 000 logements sociaux qui ont vu le jour tandis que les surfaces végétalisées ont augmenté de 20 % !** 

futur à la fois durable, solidaire et responsable pour Vincennes, en innovant et en actionnant tous les leviers à notre disposition pour relever les défis d'une ville aussi belle que complexe», souligne Charlotte Libert-Albanel, maire de la ville. Zoom sur les actions menées, les nouveautés et les aides dans une ville bien décidée à co-construire sa politique du logement avec tous les acteurs concernés, au premier rang desquels ses habitants ! ■ **CB/LM**

Logement social

Trouver de la place quand il n'y en a plus ? C'est possible ! 333 logements sociaux sont à produire sur la période 2023- 2025. Depuis 2020, 213 logements sociaux ont été livrés : Vincennes comptait 1 390 logements sociaux en 2002, contre 3 100 aujourd'hui. Autant dire que la ville se montre très active en la matière, malgré les contraintes inhérentes à son tissu urbain. Et en transformant l'existant, Vincennes agit sans accroître la population. Explications.

« La part du logement social dans les nouveaux programmes est significative. Dans les permis de construire autorisés ces trois dernières années, la Ville a atteint un taux moyen de 66 % de logement social. Ce sont actuellement 254 logements sociaux qui sont autorisés ou en chantier, explique Pierre Lebeau, premier adjoint au maire chargé notamment de l'urbanisme et de l'habitat. Ce constat démontre l'efficacité de la politique locale de l'habitat, délibérément tournée vers la mixité et le logement social. » Mais augmenter le taux actuel de logements sociaux, 12,03 %, relève de la gageure dans une commune au prix du foncier proche de la Capitale et sans aucun espace constructible. Soumise comme toutes les communes françaises à la loi SRU, qui fixe ce taux à 25 %, la Ville a cependant obtenu de la Commission nationale du logement la reconnaissance de son impossibilité à tenir cet objectif théorique et que l'État ne pourrait faire mieux. Résultat, Vincennes n'a pas été considérée en carence, évitant ainsi deux types de sanctions : financières (une amende pouvant atteindre plusieurs millions d'euros) et juridiques (prise de la compétence urbanisme par l'État, qui retirerait à la Ville la maîtrise des aspects architecturaux, typologies d'immeubles et équilibres urbains qui concourent au cadre de vie). Pour autant, la Ville continue d'actionner tous les leviers à sa disposition pour tendre vers l'objectif des 25 %. Des leviers juridiques, via un droit de préemption renforcé depuis 2016, un périmètre d'habitat mixte imposant 30 % de logements sociaux dans les opérations de plus de 20 logements, 38 emplacements réservés destinés à la construction de 30 % de logements sociaux au minimum, et la signature en décembre dernier d'un contrat de mixité sociale avec l'État. Le but : établir, suivre et contrôler l'ensemble des moyens mis en œuvre afin de parvenir à l'objectif fixé par la loi. Une signature qui prouve, s'il le fallait, l'engagement de Vincennes en ce sens.

Ne manquer aucune possibilité

« La Ville agit aussi par une analyse systématique de toutes les ventes, avec une attention particulière sur les ventes en bloc (un seul propriétaire). Celles-ci augmentent depuis l'entrée en vigueur des décrets d'application sur les passoires thermiques qui entérinent l'impossibilité de louer les logements classés F et G », explique Alexis Michon, conseiller municipal délégué chargé du logement social et de la lutte contre l'insalubrité. C'est ainsi qu'ont été acquis, pourront être réhabilités et conventionnés plus de 100 logements situés dans des immeubles rue de Lagny, rue des Laitières, rue du Commandant-Mowat et boulevard de la Libération. Ces opérations ajoutent à l'action sociale une plus-value environnementale évidente. Plus-value qui a cours dans la quasi-totalité des logements sociaux édifiés à Vincennes, même lorsqu'il ne s'agit pas de passoires énergétiques. En effet, la construction de nouveaux immeubles étant rarement possible, la Ville agit par transformation des logements existants en logements sociaux, en partant prioritairement des logements à loyer dit 1948, ou des ensembles dégradés (lire notre encadré sur les idées reçues). L'occasion de rénovations thermiques d'ampleur et/ou requalifications de façades, comme ce fut notamment le cas des immeubles au 64, boulevard de la Libération / 2-10, rue Defrance ou au 100, rue Diderot. Depuis trois ans, ce sont en moyenne 40 % de logements sociaux qui sont produits dans l'existant. Une tendance amenée à s'accroître. >>>



Inauguration du 100, rue Diderot en 2019.

© Hugo Lebrun

>>>

© Anne-Charlotte Compan



Investir pour réussir

La Ville dispose également d'une Société d'économie mixte de construction, la Vincem. Véritable outil de production, cette SEM permet de réaliser notamment des programmes difficiles sans forte rentabilité, que les promoteurs ne peuvent pas porter. La Vincem est aussi en mesure d'intervenir sur les projets complexes nécessitant une action dans le temps long. Exemple : la Villa Aubert, livrée en 2023, portée par la Vincem. Une très belle construction-réhabilitation qui comporte 155 logements dont 76 logements sociaux. Enfin, la Ville participe aussi directement à l'équilibre financier des opérations de logements sociaux par des versements de surcharge foncière. La quasi-totalité des programmes sont en effet aidés à hauteur de 35 000 € à 40 000 € par logement social réalisé. Un investissement qui s'avère nécessaire pour soutenir les bailleurs sociaux, compte tenu de la cherté du foncier sur le territoire vincennois. Autre action : le fonctionnement en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement), avec des logements proposés à la vente et d'autres en logement social. Un système de péréquation financière qui facilite l'équilibre financier des opérations immobilières et favorise la mixité sociale. Par exemple, au 20, rue du Lieutenant-Heitz, douze appartements dont quatre sociaux vont voir le jour ; au 18, rue Georges-Huchon, ce sont dix logements, dont cinq sociaux. La Ville et tous ses partenaires agissent donc au quotidien pour améliorer à la fois l'offre de logement social, la qualité environnementale et les performances de l'habitat vincennois.



Idée reçue n° 1

Habitat à Vincennes : HALTE AUX IDÉES REÇUES !

« Vincennes se densifie »

→ Avec 48 798 habitants (population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2024), la ville connaît une baisse légère mais continue de sa population sur les cinq dernières années. Une tendance bien réelle qui ne nécessite en aucun cas de densifier encore le bâti. Au contraire, Vincennes rénove, transforme, requalifie les logements existants pour en améliorer l'habitabilité autant que les performances énergétiques. Lorsque des étages sont ajoutés, évitant une emprise au sol plus importante qui mordrait sur la place du végétal, cela se fait toujours dans le respect des édifices attenants et avec une attention constante à l'harmonie de la ville et du respect des espaces verts protégés.

Idée reçue n° 2

« Vincennes bétonne ses sols »

→ L'environnement est bel et bien au cœur des opérations immobilières à Vincennes, logement social ou pas. Le nouveau PLUi restitue les règles du PLU, notamment la protection des coeurs d'îlots plantés (près de 14 % de la superficie de Vincennes) et 250 arbres sur les parcelles privées en favorisant la renaturation de parcelles entièrement imperméabilisées. Il entérine aussi un coefficient de biotope (part d'une surface aménagée qui sera définitivement consacrée à la biodiversité) de 0,2, imposant un minimum de surface éco-aménagée de 5 % dans tous les projets. Un objectif très ambitieux pour une ville aussi dense. Par exemple, un îlot de fraîcheur sera créé au 3, avenue de Paris, avec environ 500 m² d'espaces verts (50 % de la parcelle) dont 40 m² de pleine terre. Même gain environnemental au 20, rue Lieutenant-Heitz où sont prévus 200 m² d'espaces verts dont 110 m² de pleine terre permettant l'infiltration des sols, en lieu et place de parcelles actuellement totalement minérales. Plus globalement, dans le cadre de son Pacte éco-citoyen et dans l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) du Plan national biodiversité, Vincennes mène une politique de désimperméabilisation des sols sur l'espace public et protège partout les coeurs d'îlot végétaux, poumons aussi précieux qu'esthétiques.

Idée reçue n° 3

« La Ville ne crée pas de logements sociaux, ou ne les crée que dans les quartiers périphériques »

→ La Ville saisit toutes les opportunités, quels que soient les quartiers. En centre-ville par exemple, l'îlot Fontenay ou l'immeuble de l'Office de tourisme, face au Château, témoignent de l'absence de tabous sur l'emplacement de ces logements, l'objectif étant une intégration maximale dans le diffus. Rien qu'en 2023, huit opérations ont été autorisées pour un ensemble de soixante-six logements sociaux. La politique de la Ville ne faiblit pas : alors que Vincennes comptait 1950 logements sociaux en 2011, elle en proposait 2 987 au 1^{er} janvier 2022. Soit 1 037 de plus en 10 ans, par le biais du renouvellement urbain et des dernières opportunités de transformations de locaux. Et les exercices en cours permettent d'atteindre 3 100 logements sociaux avec les livraisons rue Dohis, villa Aubert (ouest) ou encore rue de Montreuil (centre) en 2023, et les opérations lancées rue de la Bienfaisance, rue Diderot (est), avenue Franklin-Roosevelt (sud) ou rue de la Liberté (centre). Par ailleurs, on le sait peu, mais sans intervention de la Ville, rien n'empêcherait un promoteur de remplacer une maison par un immeuble de logements, sans bénéfice social.

© Serge Guillemot

Deux opérations récemment livrées : rue Dohis et rue de Montreuil



© Thierry Guillaume

RÉNOVATION ET EMBELLISSEMENT

Des actions, des aides, des solutions !

La presse s'en est récemment fait l'écho : Vincennes est en tête pour le nombre de logements qualifiés de « passoires énergétiques ». Ce n'est pas une surprise dans un contexte d'habitat ancien (et souvent remarquable, cf. encadré « Le saviez-vous ? »). La Ville a déjà pris en main ce sujet de longue date, via notamment le diagnostic réalisé par Carbone 4, le cabinet de conseil cofondé par Jean-Marc Jancovici, référence en matière d'enjeux « énergie et climat », missionné en amont du Pacte éco-citoyen. Ses conclusions étaient claires : les émissions de gaz à effet de serre sont à Vincennes majoritairement (66 %) liées aux consommations énergétiques des bâtiments (résidentiel et tertiaire).

Forte de ce constat et consciente des enjeux, la Ville a lancé plusieurs chantiers pour agir sur ce point crucial, à la fois en matière d'environnement, d'économies d'énergie et de confort de vie pour les habitants.



© Thierry Guillaume

Des aides financières pour la rénovation énergétique des logements

La Ville soutient les propriétaires éligibles avec des aides pouvant aller jusqu'à 25 % du montant des travaux de ravalement ou d'isolation thermique par exemple. Cette année, vingt-deux adresses ont été présentées en commission et 102 340 € ont été attribués. Sans oublier les aides nationales, régionales et départementales. Notamment Ma PrimeRénov' (maprimerenov.gouv.fr) pour la rénovation globale, et MaPrimeAdapt' (france-renov.gouv.fr/aides/maprimeadapt) qui finance depuis janvier 2024 la réalisation des travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées et celles en situation de handicap.

Un soutien à l'embellissement de l'habitat

Les travaux d'embellissement et reprise des éléments de façades, volets d'origine ou bandeaux par exemple, peuvent être aidés par la Ville sans condition d'éligibilité au taux de 20 %, jusqu'à 15 000 euros par copropriété.



Des innovations pour informer : lancement du Club Copro

Comme elle s'y est engagée dans le Pacte éco-citoyen, Vincennes met en place un Club Copro : des rencontres, ateliers et conférences mais aussi des fiches pratiques à télécharger dès ce mois de février pour informer les copropriétaires des règles, aides de la Ville et possibilités en matière de ravalement, végétalisation, insalubrité, etc.

Une innovation qui vient en complément des balades thermo-copro, circuits durant lesquels les experts de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Est Parisien ALEC-MVE

repèrent avec les habitants à l'aide d'une caméra thermique les défauts d'isolation ou fuites d'air des façades. Un diagnostic suivi d'un échange où les spécialistes répondent à toutes les questions du public.

De nombreux interlocuteurs pour vous répondre

Hormis les services de la Ville, sachez qu'à Vincennes existent des permanences spécifiquement dédiées aux questions d'habitat. Elles sont assurées par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Val-de-Marne. Ce service public répond aux questions sur les projets de construction, extension, rénovation ou adoption d'un système d'énergies renouvelables. L'association SOLIHA est quant à elle habilitée à instruire les demandes des Vincennois pour l'obtention de subventions pour des travaux d'amélioration de l'habitat (économie d'énergie, plomb, sécurité...). *Lire nos pages Pratique, p. 48.*

Des actions contre la précarité énergétique et le mal-logement

Afin de lutter contre l'habitat indigne, la précarité énergétique et soutenir les copropriétés en difficulté, la Ville projette une intervention sur le parc privé ancien en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH). Un diagnostic approfondi est en cours, ciblé sur trente-cinq copropriétés, afin d'évaluer la présence de bâtiments dégradés et de proposer des solutions pour remédier à ces problématiques spécifiques. ■ CB/LM

Le saviez-vous ?

Une grande partie du territoire vincennois est protégé. Isoler les bâtiments concernés est une opération complexe car toute modification de façade et tout permis de construire nécessite d'obtenir l'accord de l'architecte des bâtiments de France. La réglementation interdit toute isolation thermique ou phonique par l'extérieur des immeubles remarquables ou intéressants. Seuls certains pignons aveugles peuvent recevoir une isolation extérieure si la composition architecturale de l'immeuble le permet.

- Les 10,6 hectares du Château bénéficient d'une protection au titre du patrimoine culturel protégé au plus haut niveau.
- Le périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Vincennes totalise 125,1 hectares, soit 65 % du territoire de la ville.
- 1 000 bâtis remarquables ou intéressants (selon leur qualité architecturale) sont protégés.



© Thierry Guillaume

CONSEILS SOBRIÉTÉ

Votre logement a besoin de respirer !

L'air de rien, nos logements sont souvent pollués. D'où l'importance d'ouvrir quotidiennement les fenêtres et de bien ventiler, même en plein hiver ! On vous souffle quelques bons conseils.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, l'air intérieur est parfois plus pollué que l'air extérieur. Car aux particules fines, pollens, oxydes d'azote, etc., s'ajoutent les polluants émis par les produits ménagers, vernis des meubles, peintures, appareils à combustion et autres bougies parfumées. Et la tripotée d'acariens et les éventuelles moisissures n'arrangent rien à l'affaire ! Avec des effets sur la santé qui peuvent s'avérer graves : allergies, irritations des voies respiratoires, maux de tête, mais aussi développement de diverses pathologies, dont certains cancers. Alors, même si le baromètre affiche des températures négatives, un réflexe s'impose pour éviter que les polluants ne stagnent : aérer les pièces de son habitation au moins 10 minutes par jour, quitte à enfiler une doudoune et un bonnet dans son salon ! C'est essentiel pour renouveler l'air intérieur, encore plus après avoir pris une douche ou

avoir cuisiné afin d'évacuer l'humidité susceptible de générer des moisissures. Il est important également que le logement soit bien ventilé. La buée sur les vitres, une odeur persistante ou du papier peint qui se décolle peuvent être le signe d'une mauvaise ventilation. Attention, une installation VMC qui n'est pas correctement et régulièrement entretenue perd peu à peu ses performances. Une astuce simple permet un premier check-up : placez une feuille de papier toilette devant la bouche d'extraction d'air. Si elle tombe immédiatement, c'est qu'il n'y a plus d'aspiration. Avant de faire appel à un professionnel, démontez les bouches et les entrées d'air et nettoyez-les à l'aide d'eau savonneuse ou d'un aspirateur. Procédez à cette opération au moins deux fois par an en prévention. Et au printemps, n'oubliez pas de vous attaquer au grand ménage : dépoussiérez les ailettes du ventilateur, le moteur

parfois encrassé, les bouches d'extraction, ainsi que les entrées d'air. ■ CB/LM



© Brinmaker

BON À SAVOIR

Vous possédez une VMC double flux ? N'oubliez pas de changer les filtres d'insufflation et d'extraction au moins une fois par an !



L'ARBRE DU MOIS : L'IF COMMUN

Et si l'if n'était pas aussi commun que son nom le laisse supposer ? À y regarder de plus près, c'est un arbre très élégant, un beau conifère dont la présence naturelle marque les passants et les habitants.

© hbwalker

« Fuis-moi je te suis, suis-moi je te fuis »

Entre l'if et l'homme, ça a souvent été attraction-répulsion ! Les collectivités adorent cet arbre car il s'adapte à tous types de sols et d'expositions, il n'est gêné ni par la pollution, ni par les courants d'air. Il est parfait pour créer des haies bien structurées. Et s'il est originaire des zones rocheuses et bois de montagnes, à Vincennes, il a toute sa place. Promenez-vous du côté du centre culturel Georges-Pompidou, du centre sportif Louis-Georges-Serre, du Parc municipal des sports ou du square Daumesnil et appréciez son feuillage dense et persistant d'un vert profond. Esthétique, adaptable, l'if fait aussi parfois... peur ! Toutes les parties de la plante sont en effet toxiques par ingestion, excepté la partie rouge du fruit.

À consommer avec modération !

Les fleurs des pieds femelles forment des fruits charnus, rouge vif, que l'on appelle arilles. Autrefois, ils étaient dégustés en confiture, la chair n'étant pas toxique. Aujourd'hui, ce sont plutôt les oiseaux qui s'en régalaient. Mellifère, l'if attire aussi les pollinisateurs. Un conifère à la pointe de la biodiversité ! ■ MH

EN BREF



Nom scientifique : *Taxus baccata* (15 espèces), de la famille des Taxacées.

Dimensions : jusqu'à 20 mètres de haut et 9 mètres d'envergure, au prix d'une croissance lente.

Floraison : juin à octobre.

Longévité : jusqu'à 2 000 ans, résistant aux intempéries comme aux maladies.

Statut : espèce courante en Europe, elle est désormais menacée ; les ivaines (zone de peuplement d'ifs) sont devenues rares et l'arbre est protégé au titre « d'habitat prioritaire en Europe ».

Usage : apprécié par les ébénistes et les luthiers pour la qualité de son bois, solide et élastique. Malgré sa toxicité, il est utilisé dans la médecine pour ses propriétés anticancéreuses. Au Moyen Âge, l'if était utilisé pour la confection des arcs, des arbalètes et des flèches. On dit que la valeur des archers anglais venait de la nervosité du bois de leurs arcs.



COLLECTE SÉLECTIVE

Biodéchets : de nouveaux points d'apports pour vous faciliter le tri !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est en France une obligation pour tous. Parmi les solutions de valorisation des déchets, le compostage, collectif ou individuel, est le plus connu. Le Territoire, en lien avec la Ville, a aussi déployé des abri-bacs à contrôle d'accès qui permettent une collecte en apport volontaire des déchets alimentaires. Ces bacs autonomes en énergie, fabriqués en France par l'entreprise UpCycle, sont munis de trappes accessibles grâce à un code personnalisé à cinq chiffres, à obtenir en s'inscrivant via un QR Code ou directement sur app.upcycle.org/pemb. Les habitants sont invités à y jeter leurs déchets alimentaires uniquement, en vrac ou éventuellement en sacs en papier permettant d'absorber l'humidité des matières organiques. Afin de faciliter les apports, des bio-seaux de 10 litres seront distribués gratuitement aux habitants. Les premiers points d'apport volontaire ont été installés en 2023 :

- **place Carnot**
- **place Diderot**
- **place de l'Église** près de la Maison des associations
- **à l'angle de la rue de Strasbourg et de la rue de Fontenay**
- **à l'angle de la rue de Montreuil et de la rue de Fontenay**
- et sur le **marché de Saint-Mandé**

Un système qui répond visiblement aux besoins des Vincennois, puisque ces bacs se remplissent à vitesse grand V ! Victimes de leur succès, ils sont souvent pleins et débordent malheureusement rapidement, malgré un ramassage effectué cinq fois par

semaine : une difficulté qui témoigne en tout état de cause du civisme des Vincennois ! Dès la fin du mois de janvier, l'abri-bac de la **place de l'Église** a donc été doublé d'un **2^e dispositif** et des points de collecte supplémentaires ont été ajoutés par le Territoire, en lien avec la Ville :

- **rue Georges-Huchon** près de l'école maternelle Joseph-Clouet
- **rue de l'Égalité**
- **avenue de Vorges** le long du jardin Coeur de ville
- au **35, rue Mirabeau**
- face au **29, rue Jean-Moulin**
- **avenue Lamartine** à l'entrée du mail du Huit-Mai-1945
- **38, rue du Commandant-Mowat**

Plus d'excuses pour ne pas trier !

Pour obtenir un code d'accès, rendez-vous sur app.upcycle.org/pemb. À noter : en cas de difficulté pour accéder à internet, des conseillers numériques du Territoire sont disponibles au 06 07 51 05 54.

Vous pouvez récupérer un bio-seau pour transporter vos déchets alimentaires à l'accueil de l'hôtel de ville, ou bien effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire (01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr).

Que deviennent les biodéchets déposés en abri-bacs ?

Les biodéchets collectés sont méthanisés.

Ils sont décomposés sous l'action de bactéries spécifiques pour produire du biogaz (pour chauffer les habitations), de l'électricité ou du biocarburant.

Quels déchets sont concernés ?

Puissent être jetés en abri-bacs pour être méthanisés : les épluchures, fruits/légumes et restes de repas (viande, poisson, gâteau, fromage, pain), thé et café, coquilles d'œuf et coquillages, les feuilles et fleurs fanées, les essuie-tout, mouchoirs, rouleaux en carton.



©Hugo Lebrun

PLAN EAU

La Ville finance l'achat de récupérateurs d'eaux pluviales par les particuliers et copropriétaires

Le Conseil municipal a voté en 2023 une aide financière locale pour soutenir et encourager l'achat de récupérateurs d'eaux de pluie. Une action qui s'ajoute aux dispositifs d'aides existants sur le territoire, notamment celui adopté par la Région Île-de-France en janvier 2023. Qui est concerné ? Les propriétaires, copropriétaires ou locataires (sous certaines conditions fixées dans le règlement d'attribution) justifiant d'une adresse à Vincennes.

Quel récupérateur pour vous ?
Deux types de capacité selon la configuration – un volume inférieur à 5 m³ pour une cuve enterrée – un volume inférieur à 3 m³ pour une cuve aérienne. Bon à savoir : l'aide ne concerne que les dépenses liées à l'achat du récupérateur et de ses accessoires (hors travaux d'installation). Le pourcentage de participation est fixé à 30 % du montant TTC des acquisitions, sur présentation de justificatifs.

Formulaire de demande et règlement d'attribution disponibles sur vincennes.fr

Les panneaux, l'œuf et la poule

Dès qu'il essaye un peu de changer de point de vue, le piéton qui rédige cette rubrique reçoit des courriers légèrement courroucés. Que dans l'une ou l'autre de ses chroniques, il tente par exemple d'expliquer les difficultés que rencontrent les cyclistes, on lui écrit qu'il devrait cesser de signer « le piéton », tant ce changement de paradigme signe une forme de trahison à la cause piétonne. Voilà une forme de radicalité qui ne va pas forcément dans le sens de l'apaisement et, comme on dit, du vivre-ensemble. Sauf que ce qui sous-tend l'intention de ces co-

lonnes, c'est l'envie un peu naïve que tout le monde trouve sa place à condition que chacun ait la sienne et respecte celle de l'autre. Il était donc à vélo, votre piéton déguisé en cycliste, quand, roulant légitimement à contre-sens de la circulation générale dans une voie où cette situation est parfaitement prévue, il s'est trouvé confronté à un automobiliste irascible – et sans doute mécontent de cette évolution pourtant de moins en moins nouvelle du Code de la route – qui, sciemment, avança en roulant le moins à droite possible, pour le plaisir de la gêne occasionnée. Pourtant, le bon droit du cycliste lui avait bien été rappelé dans le panneau situé à l'entrée de la rue.

Il y a quelques semaines, des panneaux, justement, place de l'église, et rue du Midi, sont

venus demander qu'en zone piétonne, les cyclistes, amateurs de trottinettes et autres engins roulants de déplacements personnels, mettent le pied à terre pour ne point faire courir de risques aux piétons – conformément aux arrêtés municipaux en vigueur. « Ah, enfin on agit, il était temps », applaudit-on ici. « Il en faudrait aussi sur les trottoirs, où tant de fous mettent les piétons en danger », regrette-t-on là. « Et puis surtout, que la police fasse davantage son travail ».

Non, parce que les panneaux c'est bien gentil, mais d'abord tout le monde ne les lit pas, et puis il en faudrait plus et pour tout. Il en faudrait ici pour rappeler que non, tous les recoins ne sont pas faits pour déverser des dépôts sauvages, là pour marteler que non, on ne gare pas en double file son camion de livraison, qui plus est à quelques mètres d'une place libre faite pour ça, sous prétexte que ça va plus vite même si ça bouche toute une rue ; il en faudrait pour dire que non, laisser son chien uriner sur les murs n'est pas hygiénique ; que non, le « va-tout-droit » cycliste ne vaut pas autorisation de slalomer à toute berzingue entre les piétons qui traversent ; que non, klaxonner n'est pas autorisé en ville ; que non, on ne roule pas à vélo sur les trottoirs ; que non, envoyer son ballon en cuir rebondir bruyamment sur le mur des riverains d'une place n'est pas de bon aloi ; etc., etc.

Car on en est là : la perpétuelle confrontation entre la complexité du monde collectif et la simplicité avec laquelle nous voudrions mener avec efficacité nos vies singulières exigerait non seulement qu'on exhibât les règles du jeu à tous les coins de rue, mais qu'on y attendît 24/7, équipé d'un sifflet à roulettes, les contrevenants.

En voilà une idée. Bien sûr, il revient à chaque corporation de mener à bien ses missions. Bien sûr, à la municipale de sanctionner les infractions, aux cantonniers de ramasser la saleté... Mais ne renversons pas la cause et sa suite : si des infractions sont commises, ou si des crottes de chien jonchent le chemin, est-ce d'abord parce que la signalisation n'a pas été redoublée d'une signalétique, est-ce parce que la maréchaussée n'était pas sur la chaussée, ni le cantonnier dans le canton ? Qui a commencé ? Ne s'est-il pas d'abord trouvé quelqu'un pour commettre une infraction, un délit, un acte d'incivisme en se disant que, bah, ça devrait passer quand même puisque le système est là pour réparer tout ça...

Allons, allons... Comme disait un célèbre président américain, ne nous demandons pas tant ce que notre ville ou notre pays peuvent faire pour nous – que ce que nous pouvons faire pour eux... ■

Les panneaux c'est bien gentil, mais d'abord tout le monde ne les lit pas... 99

NOUVEAU À... VINCENNES

Ils ont choisi de s'installer à Vincennes.



1 SWAVEKIQS

Votre nouvelle adresse pour tous les passionnés de baskets et sneakers. Des modèles d'occasion totalement reconditionnés pour donner une nouvelle vie à vos baskets, des modèles rares et en séries limitées : Swavekiqs ne vous propose que des modèles garantis 100 % authentiques. Une boutique de passionnés, incontournable !

72, rue de Montreuil - @swavekiqs



LE PIÉTON DE
VINCENNES



2 LITTLE KITCHEN

Une nouvelle offre de restauration rapide : découvrez-y des burgers, crêpes et boissons pour vos pauses déjeuner, un goûter ou une simple petite faim.

209, rue de Fontenay

COMMERCES

Le Comptoir vincennois

La boutique éphémère créée par la Ville accueille au 25 bis, rue Raymond-du-Temple, des artisans créateurs de Vincennes et d'Île-de-France.

Semaine du 5 au 11 février

• **MES 4 MOMENTS** par Valérie Fonséca : atelier de création de bougies artisanales

Semaine du 12 au 19 février

• **JÉRÔME ROYER** : artiste peintre

• ADRIEN CONRAD :

artiste peintre

• FRANCK TURZO :

artiste sculpteur

Semaine du 26 février**au 4 mars**

ABY GARDNER par Laurent Lopez : styliste, modéliste

Une galette couronnée de succès

Comme le veut la tradition vincennoise, les élèves de CP ont tous été invités avec leurs parents, le 20 janvier dernier, à la dégustation de la galette des rois dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville, avec la complicité des artisans vincennois associés à l'événement. Une fois les fèves marquées des armoiries de la ville débusquées, ce moment convivial s'est terminé par la désignation et le couronnement des rois et reines du jour !

Merci pour leur contribution gourmande à cette journée à **Maison Lecorvaisier** (200, rue de Fontenay), **Maison Levain** (164, avenue de Paris), **Au Fournil du Château** (8, avenue du Château), **En cas de Campagne** (72, avenue de la République), **Grand Pré** (66, rue de Fontenay), et **La Gourmandise de Vincennes** (1, rue Defrance).



@Thierry Guillaume

3 L'OP, LE BAR À PLANCHES

L'OP, le Bar à Planches, vous accueille dans une ambiance cosy et chaleureuse au sein d'une toute nouvelle adresse. Embarquez pour un périple gustatif inédit au cœur de la France et au-delà, sans même quitter votre chaise. Le bar l'OP, votre halte privilégiée, vous invite à explorer les régions culinaires françaises et les trésors viticoles du monde entier.

39, rue de Montreuil - le-bar-op.fr

**4 FREE**

L'opérateur téléphonique ouvre une succursale dans le centre de Vincennes pour être au plus près de ses clients.

30, avenue du Château - free.fr

À L'HONNEUR RÉCEMMENT

Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif



© FFMJSEA94

Chaque année, la préfecture du Val-de-Marne décerne des distinctions honorifiques afin de récompenser les dirigeants et bénévoles du mouvement associatif. C'est ainsi que le 15 décembre dernier, la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif a été remise à plusieurs personnalités du département, lors d'une cérémonie parrainée par Valentin Belaud, double champion du monde de pentathlon moderne. Ont été récompensés notamment, par une médaille de bronze : Nadine Aquioupou (présidente de la Rythmique sportive vincennoise), Christian Sune (Anciens Marins

combattants), Michel Galisson (ancien président des Échecs de Vincennes), David Malinvaud (formateur auprès de la section arts martiaux du Cercle sportif de sécurité défense, organisateur de stages de perfectionnement). Par une médaille d'argent : Ghislaine Piot (porte-drapeau de la Légion d'honneur, secrétaire de l'association départementale des retraités et veuves de la Gendarmerie nationale). Et par une médaille d'or : André Pascual (président de l'Association de sous-officiers de réserve du Val-de-Marne, secrétaire général du Club national de tir des réservistes).

5 CHEZ TRUFFE

Chez Truffe est un concept store dédié à vos amis à quatre pattes. Accessoires, alimentation et bien-être de vos chiens et chats... Retrouvez tout ce qu'il vous faut pour prendre soin de votre compagnon.

4, rue Villebois-Mareuil



Rendez-vous avec l'Histoire pour les élèves du lycée Jean-Moulin

TRANSMISSION Complément des contenus pédagogiques, les rencontres ont l'art d'ouvrir les élèves au monde qui les entoure. C'est dans cet esprit que deux classes de seconde et de première du lycée professionnel Jean-Moulin ont accueilli Alain Hirschler, juriste et enfant juif caché par des Justes pendant la guerre.

C'est un témoignage du passé important que les lycéens de l'établissement Jean-Moulin, âgés de 15-16 ans, ont pu découvrir en rencontrant le 19 décembre dernier Alain Hirschler. « Cela permet aux élèves, souvent happés par les réseaux sociaux, de reprendre pied avec la réalité, de prendre conscience surtout de la chance de vivre dans un pays libre. Alain Hirschler est un passeur de lumières, transmettant des valeurs humaines et démocratiques essentielles à ces futurs citoyens. L'autobiographie est aussi à leur programme, le récit de vie d'Alain est donc une bonne illustration », raconte Katherine Mhun, professeur de français et amie de longue date d'Alain Hirschler, qui avait déjà fait venir au lycée Charles Wasersztajn, Charles Palant ou Jamine Boissard.

Le récit de vie, une autre forme d'enseignement

Devant la quarantaine d'élèves assis face à lui, Alain Hirschler prend la parole, avec cette



© Morgane Huby
mort ? Grandir sans parents a-t-il impacté votre vie d'adulte ? Avez-vous pu construire une famille ? » Leur intérêt et leur curiosité sont palpables. « Il y a toujours de nouvelles questions lors de ces rencontres, c'est bien et cela me permet d'approfondir ma propre histoire », explique Alain Hirschler.

Et quand un jeune homme vient à demander à l'auteur de *Grand rabbin résistant, René Hirschler, mon père* quel conseil il donnerait pour 2024, il répond sans hésiter : « continuer à vivre en paix et faire preuve de tolérance envers l'autre, même s'il est différent. » Un message fort que tous les élèves présents ce matin-là ont pu méditer en écoutant à la clarinette cet homme de convictions également musicien aguerri qui, à 85 ans, se produit toujours en concert de jazz et de musique klezmer ! 2024 marquera le 80^e anniversaire de la Libération de la France. Nul doute qu'Alain Hirschler profitera de l'occasion pour continuer à témoigner. ■ MH

SANTÉ

Les professionnels du territoire sensibilisent les élèves aux papillomavirus

Cet hiver, la Compagnie professionnelle territoriale de santé (CPTS) Autour du Bois, créée il y a tout juste un an, a pris part à la campagne nationale de vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV). L'information et la sensibilisation à la vaccination contre les HPV étaient inscrites dans le projet de santé 2023 de la CPTS, qui réunit les professionnels de santé de Vincennes, Saint-Mandé et Fontenay-sous-Bois. Avec l'annonce de la campagne nationale de vaccination initiée en 2023, la CPTS s'est rappro-

chée du centre de vaccination habilité du territoire, le centre de santé de Fontenay-sous-Bois, pour proposer sa contribution. Une intervention a ainsi été réalisée auprès des 130 élèves de 5^e du collège Françoise-Giroud, en accord avec le chef d'établissement et l'infirmière scolaire. Les jeunes élèves ont pu échanger avec deux professionnels de santé : le docteur Parisis, médecin généraliste à Vincennes, et Lauriane Chabre-Dumontet, sage-femme à Fontenay-sous-Bois. Cette sensibilisation a été l'occasion de répondre

aux questions des adolescents et adolescentes, en amont d'une vaccination effectuée sur autorisation parentale.

Pour mémoire, les infections à HPV peuvent évoluer vers des cancers, dont le plus fréquent

est le cancer du col de l'utérus, et dans 60 % des cas, l'infection a lieu au début de la vie sexuelle. La vaccination contre les virus HPV est recommandée chez les filles et les garçons à partir de 11 ans. ■



DR

André-Jacques Marie, mémoire vivante de l'athlétisme français

CHAMPION Demi-finaliste du 110 mètres haies des Jeux olympiques de Londres en 1948, André-Jacques Marie, Vincennois d'adoption, s'impose comme le doyen des athlètes masculins français ayant pris part à une olympiade.

La dernière fois que Paris a accueilli les Jeux olympiques d'été, c'était il y a 100 ans... Né le 14 octobre 1925 au Cap d'Antibes, André-Jacques Marie n'a pas connu la fièvre olympique dans la capitale mais se souvient des honneurs d'une sélection olympique à 23 ans, aux Jeux de Londres. Il se réjouit à l'idée que la flamme transite par sa ville en juillet prochain. « *C'est un vrai plaisir de savoir que Vincennes va participer de manière active à cette grande fête du sport mondial, avec le passage de la flamme, la création d'une fan zone et une épreuve de cyclisme* », détaille l'ancien champion, dont la carrière n'a démarré qu'à l'adolescence. « *J'ai débuté l'athlétisme à l'âge de 15 ans grâce à mon professeur d'éducation physique de l'école Estienne à Paris, où nous vivions depuis quelques années suite à une mutation de mon père. Il a repéré chez moi certaines capacités et m'a proposé de prendre une licence auprès de la Fédération. J'ai commencé par le saut en hauteur et un an après mes débuts, j'étais titré champion de France cadet* », se souvient celui qui s'entraînait alors en alternance entre la Porte de Vincennes l'été et les sous-sols du Grand Palais l'hiver. « *Un jour, mon entraîneur m'a demandé si je me sentais capable de passer là-dessus... Il parlait des haies... Et j'ai décidé d'essayer !* » Bien lui en a pris, car très rapidement il développe des aptitudes hors normes pour cette épreuve redoutable.

« Les Jeux occupent une place à part »

D'abord champion de Paris, il assoit sa domination sur la discipline au niveau hexagonal, totalisant cinq titres de champion de France successifs de 1947 à 1951 : il améliore à trois reprises le record de France du 110 mètres haies, qu'il porte à 14 s 7 puis 14 s 5 en 1948, et 14 s 4 en 1949. Ce dernier record ne sera battu qu'en 1956 par Edmond Roudnitska. Entre-temps, l'équipe de France A lui a évidemment ouvert les bras.

Il endosse la tunique bleue pour la première fois en 1946 et la conservera jusqu'en 1951, comptabilisant vingt-sept sélections pour quinze victoires internationales, avec en point d'orgue un titre de champion d'Europe en 1950 à Bruxelles ! « *C'est mon plus beau souvenir d'athlète, mais il est certain que ma participation aux Jeux olympiques occupe également une place à part* », note-t-il avec le regard pétillant de ses 98 printemps. Un regard teinté d'amertume car il jouera de malchance au moment de s'élancer sur la piste londonienne en 1948. « *J'étais au meilleur de ma forme à cette époque mais malheureusement, je*



me suis blessé à l'aine peu de temps avant les Jeux. J'ai quand même décidé d'y prendre part et j'ai réussi à atteindre les demi-finales et même à me qualifier pour la finale. Mais la douleur était trop forte et j'ai dû abandonner et céder ma place au suédois Håkan Lidman... » Quelques regrets donc, mais tant de bons souvenirs intacts pour celui qui dirigera le groupement des internationaux français d'athlétisme de 1979 à 1983... et qui espère voir les athlètes tricolores briller sur leurs terres dans quelques mois ! ■ MD



RENCONTRE

Laetitia Bernard : Ma vie est un sport d'équipe

Non-voyante de naissance, Laetitia Bernard est journaliste à Radio France et cavalière émérite – plusieurs fois championne de France de saut d'obstacles handisport. À l'occasion des Nuits de la lecture le 18 janvier dernier, elle était invitée, à l'initiative de la Médiathèque, à partager son parcours exceptionnel lors d'une rencontre autour de son livre, *Ma vie est un sport d'équipe !* Un témoignage fort et inspirant qui bouscule les idées reçues sur le handicap et qui a conquis le public vincennois, en présence notamment de Pierre Chardon, conseiller municipal chargé du handicap.



Bio express

8 mars 1995

Naissance à Paris, installation
à Vincennes quelques mois
plus tard

2018

Création de son studio
graphique, Agaprod

2019

Réalisation d'une vidéo lyrics
pour Booba et Niska

2023

Autoédition du tome 0
de la BD *Vincennes Zoo*

2024-25

Finalisation du tome 1...
et publication par une grande
maison d'édition ?

Géraud Kettaneh

« Vincennes, ma muse »

INSPIRATION Directeur artistique de son propre studio graphique spécialisé dans le rap, cet inconditionnel de Vincennes travaille d'arrache-pied sur une BD 100 % vincennoise !

« **J**e suis un propagandiste de Vincennes ! » À écouter Géraud Kettaneh évoquer sa ville natale, le doute n'est en effet pas permis : Vincennes est le centre de son monde et le jeune homme de 28 ans le revendique haut et fort. Pas étonnant qu'il en ait fait la toile de fond de sa bande dessinée, *Vincennes Zoo*, dont il vient d'autoéditer le tome 0 à cinq cents exemplaires (dont quelques-uns sont disponibles à la librairie Millepages), pour le tester auprès de son entourage et démarcher les éditeurs dans l'optique d'un tome 1. « C'est comme si j'avais fait une copie miniature de Vincennes, une sorte de petit théâtre dans lequel j'exacerbe les traits des personnages, tous inspirés de mes proches. » Et l'adepte de la caricature bon enfant, qui n'a pas résisté à l'envie de s'offrir le rôle principal, ne s'est pas épargné ! « Mon personnage est un peu bête, il a l'impression de vivre dans un film et ne s'exprime que par références cinématographiques. Ça le rend assez exubérant ! »

Vincennes en majesté

Gerax, tel qu'il s'est baptisé dans l'histoire, a toutefois beaucoup d'ambition. « J'essaye d'accéder au poste de maire de Vincennes ! » Avec une petite idée derrière la tête, ou plutôt de grands projets : destituer Paris de son statut de capitale et placer Vincennes au centre de la France. Rien que ça ! Mais évidemment, ses plans ne se déroulent pas comme prévu... Avec beaucoup d'humour et de tendresse, malgré quelques écarts de langage que viennent contrebalancer des termes plus châtiés comme « gourgandine », Géraud Kettaneh plonge le lecteur dans son univers urbain préféré d'un peu moins de 2 km² ! « Quand je me balade à Vincennes, je prends énormément de photos en imaginant comment je pourrais y intégrer mes petits personnages. J'ai un dossier rempli de clichés du Bois, des petites rues, de la place de

la mairie, de Cœur de ville, du centre Pompidou, etc. Vincennes est pour moi une source d'inspiration inépuisable. »

La crème des rappeurs dans son escarcelle !

Deux ans que le jeune homme travaille sur ce projet de bande dessinée. À mi-temps, car son autre activité professionnelle s'avère elle aussi passionnément chronophage ! « Après un bac scientifique (pour rassurer mes parents !) et une formation en direction artistique, j'ai créé voilà cinq ans un studio graphique, Agaprod, avec un ami. » Leur credo ? Le rap. Po-

chettes de disques, affiches, clips... Le duo est parvenu en quelques années à travailler avec les grandes figures du genre : Aya Nakamura, Damso, PNL, Maluma, Kaaris, ou encore RK. « Niska et Booba ont été nos premiers gros clients, se souvient Géraud. Ils avaient fait un featuring (NDLR : duo) et nous leur avons réalisé une vidéo lyrics, autrement dit une vidéo d'animation comportant les paroles. En quelques semaines, on a

atteint plus de cinquante millions de vues ! » L'animation 3D est vite devenue la marque de fabrique du studio. « Nous n'étions personne et avions bien conscience de ne pas avoir encore la crédibilité pour gérer un clip, un gros budget, un artiste... La 3D nous a permis de nous faire connaître et nous avons pu ensuite élargir notre champ de compétences. Non sans quelques nuits blanches pour envoyer le maximum ! » Regarder plus loin, plus haut, tel est donc le secret de Géraud Kettaneh qui rentre tout juste de son « exil » comme il aime à le définir : trois ans à Saint-Ouen d'abord, puis quatre mois à La Réunion pour des raisons professionnelles. « J'avais hâte de rentrer à Vincennes, qui représente mes proches, mon décor, mes souvenirs et mon futur. Je n'ai pas trouvé mieux, même à des milliers de kilomètres ! » ■ CB/LM

+ D'INFOS

Sur Instagram : [@vincenneszoo](https://www.instagram.com/vincenneszoo)

Quand l'amour est à la fête

Boum boum d'amour,
les coeurs font boum !

Si vous n'avez pas les mots pour partager vos sentiments, les Chocoboum imaginés par la plus ancienne chocolaterie de Paris les ont ! Ces chocolats de l'amour seront les véritables alliés de la Saint-Valentin. Ils renferment non seulement un délicieux praliné amande noisette maison qui chamboule les papilles, mais surtout des extraits de chansons d'amour que l'on reconnaîtra, ou non, qui font bondir les coeurs et exaltent les sentiments. Les déclarations d'amour seront, à n'en pas douter, chantantes et absolument délicieuses.

À la Mère de Famille
30, rue du Midi



Des idées pour votre Valentin

L'Atelier 49, boutique de créateurs, met en lumière l'artisanat authentique à travers ses accessoires hommes et femmes. Découvrez des pièces uniques façonnées par des artisans passionnés : des balles transformées en porte-clé, des créations élégantes d'une maroquinerie extraordinaire et des bijoux masculins uniques. Chaque article raconte une histoire, fusionnant habileté artisanale et style distinctif pour offrir une expérience exclusive et inclusive aux amateurs de pièces originales.

L'Atelier 49
49, rue Robert-Giraudineau

L'amour est déclaré

Et si vous lui disiez « je t'aime » à l'oreille en lui offrant de jolies boucles, un bracelet ou un collier ? Pour une lumineuse déclaration d'amour, faites confiance à la marque Laurence M, solaire et colorée, originaire de Perpignan. La créatrice vient d'ouvrir sa seconde boutique dans le cœur de ville de Vincennes.

Laurence M
54, rue Raymond-du-Temple



Dites-le lui... avec des fleurs

Au Nom de la Rose vous propose pour cette Saint-Valentin compositions et bouquets romantiques.

« Dites-le lui avec des fleurs » prend tout son sens en cette belle fête des amoureux. Venez découvrir en boutique notre hymne à l'amour. Ici, compositions-boîte à chapeau.

Au Nom de la Rose
55, rue Robert-Giraudineau



Un moment d'évasion à deux

Une parenthèse de détente et de relaxation, un moment à vous, seul ou à deux. Nous sommes ravis de vous accueillir dans notre espace de confort et de mieux-être. Nous vous prodiguerons conseils et avis si vous le désirez, et vous pourrez aussi, simplement, profiter de cet instant et vous laisser aller. Bienvenue à l'Athénae Anne Suy !

Anne Suy
29, rue de Fontenay



Dites-le lui... avec un bijou

Pour la Saint-Valentin, trouvez à la Joaillerie Kertechian le cadeau idéal pour votre Valentine ou Valentin. La Maison vous propose ses services de création joaillerie, transformation, réparation d'horlogerie, bijouterie et fabrication.

Joaillerie Kertechian
111, rue de Fontenay



Fabriqué à Vincennes

Et si pour la Saint-Valentin votre choix s'arrêtait sur un bijou fabriqué et réalisé à Vincennes ? Pour célébrer ce jour sous le signe de l'amour, Patricia Deparis, designer bijoux, vous propose d'explorer la collection Éclipse, en or jaune 750 (or 18 carats issu d'or recyclé) ou en argent 925. L'Éclipse peut être portée en solo, en duo ou trio.

Patricia Deparis
7, rue Lejemptel

ESTIMATIONS GRATUITES

de vos bijoux & objets d'art

Les lundis 19 et 26 février 2024

Par Enora ALIX,
votre Commissaire-Priseur à Vincennes



Bracelet en or
Adjugé 5 200 €



Vietnam, XVIII^e siècle
Assiette "Bleu de Hue"
Adjugé 27 000 €



École du XIX^e siècle
Adjugé 2 800 €



MILLON
Maison de ventes aux enchères

FRÉMEAUX
& ASSOCIÉS

Galerie FREMEAUX
20 rue R. Giraudineau 94300 Vincennes
Uniquement sur rendez-vous !

Renseignements & rdv
M^e Enora ALIX
ealix@millon.com 06 58 37 94 70

Modèle porté* :
Etnia Barcelona

La confiance vous va si bien

Krys.com *Modèle porté : ETNIA BRUT16 OG / 199 €. Prix de vente TTC conseillé en magasin. Les lunettes correctrices sont des dispositifs médicaux qui constituent des produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE. Consultez un professionnel de santé spécialisé. 01/02/2024. Crédit photo : Lucie Hugary, KGS RCS Versailles 421390188.

DU 1^{ER} FÉVRIER AU 2 MARS

COLORS
COLORS
CC **Krys™**
COLORS
COLORS
COLORS

Osez la couleur.
Affirmez votre style.

V.Lafortune

Opticien Krys

85 rue de Fontenay

01 43 28 84 47



Consentement et incertitudes

Danièle Sastre

La question du consentement est au cœur des débats de société actuels. Elle oppose, elle réunit, elle fait réfléchir surtout. Danièle Sastre, philosophe, écrivain, auteure de six essais et six romans, nous propose avec ce nouvel ouvrage une fiction romanesque autour de ce sujet essentiel. L'auteure vénitienne a choisi de convoquer huit personnages et de les faire dialoguer autour de l'idée de demande et de non-demande. À travers cette forme littéraire, elle fait aussi de l'échange un outil clé pour dénouer les enjeux du consentement. Elle prolonge également, de façon habile, la question posée par Jankélévitch, « nous éprouvons, par rapport à une situation ambivalente, complexe, des sentiments qui ne le sont pas moins, et cette secrète fierté de porter en soi la difficulté qui nous différencie ». Un ouvrage profondément d'actualité qui interroge le consentement sous de nouveaux prismes. ■ MH

Éd. Les Impliqués, 114 p., 13 €



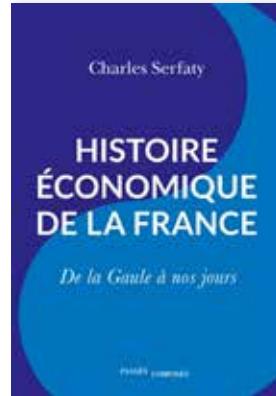
Personnaliser un discours de mariage

Gilles Pannetier

Les mots, le ton, les gestes... Pour faire passer ses émotions et traduire avec justesse la relation que l'on entretient avec le ou les mariés le jour J, le discours de mariage ne s'improvise pas ! Gilles Pannetier, chevalier de la Légion d'honneur, des Palmes académiques et du Mérite agricole, adjoint au maire à Vincennes durant 12 ans, a célébré des unions et prononcé plus de 150 discours de mariage personnalisés.

Un habitué dirons-nous ! Dans cet ouvrage, il délivre ses précieuses astuces et ses petits secrets. Sa méthode est simple, accompagnée de nombreux exemples et de conseils concrets, pour vous aider à élaborer et prononcer un discours vivant et adapté à chaque situation. Et ce, que vous soyez un parent, un ami des mariés ou... un élu local. ■ MH

Éd. Connaissances et Savoirs, 216 p., 20,90 €



Histoire économique de la France - De la Gaule à nos jours

Charles Serfaty

L'économie, comme l'histoire ou la mode, est marquée à la fois par des schémas qui durent et par des ruptures. C'est l'un des enseignements de l'ouvrage de Charles Serfaty, fruit d'un long travail démarré en 2018, qui plonge le lecteur dans la grande aventure économique hexagonale à travers les siècles. On y apprend par exemple qu'il est tout à fait possible de faire cohabiter croissance et ruralité, qu'une innovation répond toujours à une demande ou encore que Moyen Âge a rimé avec croissance économique et démographique. Cas unique au monde, la France a été le pays le plus puissant d'Europe à plusieurs reprises sans que son économie ne soit forcément performante. Preuve s'il en fallait que la prospérité n'a jamais été la condition de la gloire et de l'influence... Le jeune auteur vénitien, économiste à la Banque de France et doctorant au MIT, se penche également sur la France contemporaine et ose s'attaquer à cette question épingle : le pays décline-t-il vraiment ? Il y dessine une ébauche de solution centrée sur l'éducation. Car, selon lui, de la qualité de la formation des futures générations dépendra la capacité de la France à conserver la place qui est la sienne depuis le XVII^e siècle dans l'économie mondiale. ■ MH

Éd. Passés Composés, 528 p., 27 €

Fuck, où est passé mon couple ?

Anne-Sophie et Fanny Lesage

Peu à peu grignoté par les années qui passent, un quotidien chronophage et... le streaming sous la couette, le couple au long cours se trouve souvent mis à mal. Qui ne s'est jamais posé cette question cruciale : « Fuck, où est passé mon couple ? » Alice, l'héroïne de ce roman graphique, décide de s'attaquer à « éteindre les flemmes de l'amour ». Elle refuse de tenir l'amour pour acquis et décide de le considérer pour ce qu'il est : « un fucking défi ! » Le tout avec pragmatisme, inventivité et surtout, beaucoup d'humour et de second degré ! C'est la marque de fabrique des ouvrages des Vénitaines Anne-Sophie et Fanny Lesage, qui avaient déjà connu un franc succès pour le premier opus des aventures d'Alice, *Celle qui a dit fuck !*, plus de 100 000 exemplaires vendus. L'illustratrice Léna Piroux donne une nouvelle fois vie à ce personnage attachant, son mari et ses amies, avec son trait vif et tendre qui ose ici... se glisser sous la couette de l'héroïne, avec délicatesse et sans aucune vulgarité. Un roman graphique vivant, drôle et potentiellement utile ! ■ CB/LM

Éd. Solar, 160 p., 19,90 € À noter : Anne-Sophie et Fanny Lesage dédicaceront leur nouvel album jeunesse *Anna et Suzie dansent sous la pluie*, le 2 mars à 10 h 30 à la librairie Millepages jeunesse.





La Semaine Zen respire la joie de vivre !



© Thierry Guillaume

PARTAGE Du 5 au 9 février, les seniors vincennois ont rendez-vous avec le bien-être à travers de nombreuses activités qui chouchoutent le corps et l'esprit. L'occasion également de se rassembler, se rencontrer et partager.

« **L**a curiosité intellectuelle est l'un des principaux moteurs de la vie ».

Cette petite phrase, piochée dans le roman de Douglas Kennedy *Les Charmes discrets de la vie conjugale*, colle en tout point à l'état d'esprit des seniors vincennois, dont la soif de connaissances et de découvertes semble insatiable ! Un art de vivre largement cultivé dans le programme de la 5^e édition de la Semaine Zen, qui se déroulera du lundi 5 au vendredi 9 février. « *Avec toujours en ligne de mire, bien sûr, le bien-être et la sérénité* », souligne Claire Servian, conseillère municipale chargée des animations seniors. « *L'objectif est d'amener les participants à vivre des expériences hors de leur quotidien, de leur permettre de goûter à des activités qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer et d'en apprendre davantage sur les sujets qui les préoccupent* », explique Françoise Gentili, membre du conseil des seniors et organisatrice de l'événement. Des ateliers d'automassage shiatsu, de réflexologie plantaire, de phytothérapie ou encore d'art-thérapie seront l'occasion d'apprendre mille et une techniques simples pour soulager les tensions et petites douleurs, libérer les émotions et se relaxer. Et cette année, un nouveau rendez-vous promet de faire carton

plein : l'atelier sommeil et sophrologie. Vous y découvrirez pourquoi vous avez tendance à vous réveiller plusieurs fois durant la nuit et surtout comment vous rendormir grâce à des exercices de respiration.

« *On essaie autant que possible d'innover et de varier les plaisirs afin que chacun puisse trouver son bonheur dans la programmation !* » s'enthousiasme Françoise Gentili. Et pour y parvenir, l'organisatrice peut compter sur la motivation sans faille des différents intervenants et des partenaires vincennois, de plus en plus nombreux : le Palais des thés, qui offre différents thés à chaque atelier, Aux Merveilleux, La Fabrique de confitures, la boulangerie Fred, le chocolatier Julien Dechenaud, le traiteur marocain Yenna... De quoi régaler les becs sucrés avec quelques douceurs réconfortantes au cœur de l'hiver !

« *Comme toujours, notre mécène historique Yves Rocher offrira également des petits cadeaux de bienvenue et détachera deux esthéticiennes qui réaliseront des beautés des mains et poses de vernis le mercredi après-midi.* »

Instructive, ludique et gourmande, cette semaine sera également créative, entre l'exposition de peintures en musique, l'atelier d'improvisation théâtrale, celui de confection de fleurs

en papier crépon et, nouveau, celui de pliage de livres, qui vous guidera dans la réalisation d'objets et d'animaux bluffants. Des animaux justement, vous aurez l'occasion d'en approcher, bien vivants ceux-là et forcément très attachants ! Vous avez en effet rendez-vous avec l'école des Chiens Guides de Paris qui élève, éduque et confie gratuitement des chiens aux personnes aveugles ou malvoyantes.

Une occasion unique de découvrir les coulisses du dressage de ces compagnons à quatre pattes dévoués et d'échanger avec une famille d'accueil et un maître-chien guide accompagnés de leurs chiens.

Balade naturaliste dans le Bois de Vincennes, découverte étonnante de la condition féminine à l'époque romaine, diaporama consacré à l'art urbain ou aux plus belles peintures de paysages dans les musées... Les occasions de se relaxer en apprenant ne manqueront pas non plus ! Et pour clôturer cette semaine placée sous le signe de la plénitude et de la curiosité, le conservatoire de Vincennes vous a concocté un concert vibrant sous forme de voyage à travers l'Europe qui promet de vous remplir d'énergies positives. Les zen-iors sont dans la place ! ■ CB/LM

**Chacun
peut trouver son
bonheur dans
la programmation !**

Retrouvez le programme sur vincennes.fr et dans les accueils de la ville. Conférences en entrée libre dans la limite des places disponibles. Inscription préalable aux ateliers obligatoire.

RENDEZ-VOUS...

**JEUDI 1^{er} ET
MERCREDI 7 FÉVRIER**

MINI-CONCERTS

L'HEURE MUSICALE

Ouvrez grand vos oreilles le jeudi soir ! Les Heures musicales sont des mini-concerts (qui durent 1 h, d'où leur nom !) que les élèves musiciens offrent au public, seuls ou en groupe. À noter : certains concerts peuvent être annulés au dernier moment si les instrumentistes ne sont pas tout à fait prêts. Il est donc recommandé de vérifier le maintien de la représentation la veille sur vincennes.fr.

**Jeudi 1^{er} février à 19 h,
conservatoire, salle Berlioz (3^e
étage) - Mercredi 7 février à 19 h
pôle documentaire (2^e étage) de
Cœur de ville - Entrée libre dans
la limite des places disponibles**

VENDREDI 2 FÉVRIER

SENIORS CONFÉRENCE

Pleins feux sur la mémoire à travers la musique. Conférence suivie d'un concert : « J'ai la mémoire qui chante », par l'association Abc insertion.

**À 14 h - Cœur de ville, salle
Robert-Louis - Plus d'infos au
01 43 98 66 95**

SAMEDI 3 FÉVRIER

ENFANCE BÉBÉS LECTEURS

Séance de lectures, comptines et jeux de doigts proposée par les bibliothécaires.

**À 10 h - Médiathèque, salle du
Bouche à oreille - Durée 30 min -
De 1 à 3 ans - Réservations
à l'Espace Jeunesse ou au
01 43 98 67 51**

ZILLE, ZAILLE, ZOUILLE

Les aventures de Pipelette la chaussette continuent... Au fil des chansons, comptines et jeux de doigts, les enfants vont de surprise en surprise et manipulent les marionnettes. Un spectacle interactif où les instruments de musique

subliment l'univers merveilleux de Pipelette et invitent les tout-petits à voyager dans son monde.

**À 10 h 30, Bibliothèque Ouest
- À 16 h 30, Bibliothèque
Est - Durée 30 min - De 2 à
5 ans - Réservations sur place
ou au 01 43 28 96 15 (Ouest) /
01 43 74 66 43 (Est)**

DÉCOUVERTE

JEUX DE SOCIÉTÉ

Ce mois-ci, venez tester *Welcome to the Moon*, un jeu à cocher narratif et évolutif où vous devez sauver l'humanité en colonisant la Lune ! Un rendez-vous convivial animé par les bibliothécaires.

**À 16 h 30 - Espace musique de
la Médiathèque - Durée 1 h 30
- Dès 10 ans - Réservations
à l'Espace musique ou
au 01 43 98 67 49**

DU VENDREDI 2 AU VENDREDI 9 FÉVRIER

Festival les Mycéliades

SCIENCE-FICTION : EXPLOREZ L'ESPACE SOUS TOUTES SES FORMES !

Voyages dans l'espace, dans le temps ou dans l'imaginaire : telle est la proposition de cette nouvelle édition du festival Mycéliades, qui débute le 2 février à Vincennes. Prêts à vous échapper quelques instants du réel pour imaginer le futur, plonger dans les folles inventions et les mondes rêvés permis par la science-fiction ?

Programme à consulter sur biblio.vincennes.fr

■ SOIRÉE DE LANCEMENT

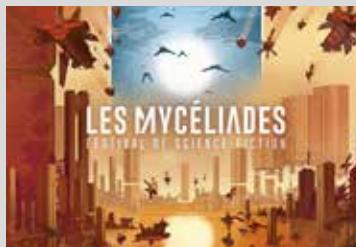
Jeux de société d'aventure spatiale et jeux vidéo intergalactiques embarqueront les petits et grands astronautes dans de lointaines contrées de l'univers !

**À 20 h - Vendredi 2 février - Espace adulte de la Médiathèque -
Tout public, dès 8 ans - Durée 2 h 30 - Réservations à l'accueil de la
Médiathèque ou au 01 43 98 67 52**

■ ATELIER ET PROJECTION

Cet après-midi, les rires vont... fusée ! Venez jouer sur écran géant avec l'association Playful et retrouvez (ou rencontrez !) les petits bonshommes verts hilarants de la célèbre comédie de Tim Burton, *Mars attacks !*

**À 15 h - Samedi 3 février - Médiathèque, salle des académiciens -
Tout public, dès 10 ans - Durée 3 h - Entrée libre dans la limite des
places disponibles**



■ CAFÉ CULTUREL SPÉCIAL SF

Envie de nourrir votre imagination et trouver de nouvelles idées de lecture ? Les bibliothécaires vous présentent leurs coups de cœur en science-fiction et littératures de l'imaginaire. Et ils comptent aussi sur vous pour partager les vôtres !

**À 11 h - Jeudi 8 février - Cinéma Le Vincennes - Durée 1 h - Entrée
libre dans la limite des places disponibles**

■ NUIT DES ÉTOILES D'HIVER



Enfilez votre doudoune et votre bonnet et préparez-vous à avoir des étoiles plein les yeux ! En hiver, les nuits sont certes plus fraîches qu'en été, mais elles sont aussi plus longues. L'occasion parfaite pour sortir et s'émerveiller devant la beauté de la nuit où le ciel vous sera conté grâce aux télescopes et animateurs passionnés de l'Association française d'Astronomie.

**À 20 h - Vendredi 9 février - Jardin Cœur de ville - Durée 2 h -
Réservations à l'accueil de la Médiathèque ou au 01 43 98 67 52**

SAMEDI 3 FÉVRIER

**VISITE GUIDÉE
L'HÔTEL DE VILLE**

Venez découvrir les décors intérieurs remarquables de l'édifice, qui lui ont valu de bénéficier de mesures de classement au titre des Monuments historiques : ferronneries d'art, mosaïques et autres décors peints, représentatifs des deux périodes de construction successives, la fin du XIX^e siècle et l'entre-deux-guerres. Le chantier de restauration des façades (2020-2022) a permis de redonner tout son éclat à l'édifice.

À 15 h - Durée 1 h 30 - Plein tarif 6 € / réduit 3 € - Réservations sur vincennes-tourisme.fr - Plus d'infos au 01 43 98 65 86

CONFÉRENCE**PRINTEMPS 1429 : JEANNE D'ARC ET SES CONTEMPORAINS**

Parvenue auprès du « gentil dauphin » en février 1429, Jeanne d'Arc est mise à l'épreuve puis autorisée à accomplir ce qu'elle présente comme sa mission. Comment ses contemporains ont-ils perçu l'extraordinaire épopee qui a conduit une simple paysanne des confins du royaume à la cathédrale de Reims ? Xavier Hélary, professeur d'histoire du Moyen Âge à Sorbonne-Université et directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, éclaire ces événements cruciaux, à l'invitation de la

Société des Amis de Vincennes.

À 15 h (ouverture des portes à 14 h 30) - Maison des associations, salle Paul-Rameau - Tarif plein 5 € / Le Club et -26 ans 3 € / gratuit pour les membres de la SAV

aussi en soi... Ce rendez-vous est placé cette année sous le signe de l'ouverture, des rencontres, du changement et du pouvoir mystique du voyage. Venez rêver et vous dépayser en famille ! Dernières séances les 3 et 4 février.

• Samedi 3 février - À 14 h

- *La Balade de Babouchka*
- Dès 3 ans, 52 min

• Dimanche 4 février -

- À 11 h - *Kiki la petite sorcière* - Dès 5 ans, 1 h 42

• Dimanche 4 février - À 14 h

- *Cyclone à la Jamaïque* - Dès 10 ans, VOSTF, 1 h 43

Cinéma Le Vincennes

- Renseignements au 01 43 98 67 71 -

Programme complet sur cinemalevincennes.com/festival

JUSQU'AU

MARDI 6 FÉVRIER

FESTIVAL CINÉ JUNIOR**LES BAMBINS FONT LEUR CINOCHÉ !**

Pour sa 34^e édition, le plus grand festival de cinéma jeunes publics de France vous a concocté une programmation autour des « Voyages ! ». Dans le temps, l'espace, mais

SAMEDI 3 FÉVRIER

De la musique pour tous les publics !

Voici une programmation sans fausse note pour bien démarrer le week-end. L'après-midi, les bambins et leurs parents se laisseront envahir par les bonnes ondes d'un « étrange » et jubilatoire spectacle musical. Les amateurs de jazz ont quant à eux rendez-vous en soirée à Sorano pour un concert exceptionnel... et percutant !

© David Poulin

**SÖTA SÄLTA : BOUTS D'CHOU BIDOU BIDOU WAH !**

Pyramide d'histoires, de jeux vocaux, de chansons ludiques et poétiques, « *Comme c'est étrange !* » est un spectacle musical qui aborde l'étrange sous toutes ses formes, celui

qui fait rire, celui qui fait peur ou questionne, le surréalisme des poètes, le charme de l'inconnu... Drôles, explosives, tendres, impertinentes, les deux musiciennes de la compagnie Söta Sälta chantent en français et en suédois, embarquant les petits dans leur univers loufoque. Au vibraphone s'ajoutent des objets incongrus, des percussions, des jouets, des instruments inventés et une étonnante harmonie vocale. Un spectacle « *pétillant et drôle, à voir absolument* », selon Télérama, qui a octroyé à cet ovni remarquable le fameux triple T ! Une création récompensée par le Grand prix jeune public 2020 et l'Académie Charles-Cros qui la qualifie de « *petit bijou de finesse, d'élégance et de bonne humeur* ».

À 17 h - Coeur de ville, auditorium Jean-Pierre-Miquel - Dès 6 ans - 50 minutes - Tarif unique 10 € - Renseignements au 01 43 98 67 71 et sur vincennes.fr



© Carolina Vallejo

CARLOS SARDUY & THE GROOVE MESSENGERS

La nouvelle génération du jazz made in Cuba est à l'honneur dans ce nouvel opus de Sorano Jazz. Découvert au sein de « El Comité », fer de lance all-star du jazz afro-cubain qui regroupe quelques-uns des instrumentistes issus de Cuba parmi les plus doués, Carlos Sarduy est avant tout un phénoménal trompette. Doté d'une sonorité de toute beauté, au phrasé aiguisé, à la puissance de feu redoutable, l'homme fait penser à une sorte de Roy Hargrove de La Havane ! On ne serait pas étonné d'apprendre qu'il avait son confrère en ligne de mire dans le développement de son style. Entouré de ses Groove Messengers, parmi lesquels on retrouve quelques compatriotes tout aussi véloces comme le phénoménal Rolando Luna au piano, il porte haut et fort les couleurs de son île.

À 20 h 30 - Espace Sorano - Tarif plein 24 € / réduit 19 € / adhérent 17 € / Pass trio 15 € - Renseignements et réservations au 01 43 74 73 74 et sur vincennes.fr

DIMANCHE 4 FÉVRIER

COURSE LES FOULEES DE VINCENNES



©Hugo Lebrun

Féru de course à pied ou simples amateurs, enfilez vos baskets pour participer à la 20^e édition des Foulées de Vincennes ! Deux parcours au choix : un 10 km « compétition » pour les coureurs en quête de performance sportive et un 10 km « loisir », convivial et ouvert à tous. Les plus jeunes ne sont pas oubliés avec deux courses enfants sur 800 et 2 000 m, et un 5 km « loisir » ouvert aux jeunes nés avant 2010. Le tout dans un écrin exceptionnel, entre rues de la ville et bordure du Bois. Voilà qui donne envie de se dégourdir les gambettes... ou simplement d'encourager l'impressionnante foule de coureurs !

9 h 15 : 10 km compétition –
10 h 15 : 5 km - 11 h : 10 km loisir
– 12 h 30 / 45 : 800 m et 2 km
enfants – Tarifs entre 10 € et 25 €
– Certificat médical obligatoire
à l'inscription – Plus d'infos sur
sportpassionorganisation.com

**LUNDI 5 ET MARDI
6 FÉVRIER**
SENIORS
JEUX D'ÉCRITURE

À 14 h 30 – Cœur de ville,
salle de l'animation – Plus
d'infos au 01 43 98 66 95

MARDI 6 FÉVRIER

CONFÉRENCE KAMTCHATKA, LETTRE À OLGA



©Michel Zalio

En présence du réalisateur, Michel Zalio, guide de haute montagne et président de la Cinémathèque des images de montagne, découvrez ce film documentaire sur le Kamtchatka. Grand comme la moitié de la France et seulement peuplé de 300 000 habitants, c'est le territoire des ours, des rennes et de la vie sauvage, mais aussi l'endroit au monde où l'on trouve le plus grand nombre de volcans actifs.

À 15 h – Espace Sorano –
Tarif plein 10 € / réduit 9 €
/ gratuit pour les -12 ans
accompagnés d'un adulte
– Ouverture des ventes sur
place 1 h avant la séance

MUSIQUE AUDITION

L'orchestre à vent junior, le grand ensemble réunissant cordes et vent, et le big band du conservatoire présentent le travail accompli depuis le début de l'année.

À 20 h – Cœur de Ville,
auditorium Jean-Pierre-Miquel –
Durée 1 h 30 – Entrée libre dans
la limite des places disponibles

MERCREDI 7 FÉVRIER

SENIORS ANIMATION INTERGÉNÉ- RATIONNELLE

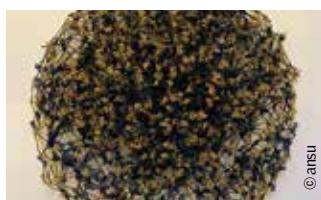
Activités manuelles
autour du carnaval.

À 14 h 30 – Maternelle Nord –
Plus d'infos au 01 43 98 66 95

DU MERCREDI

7 FÉVRIER AU JEUDI 7 MARS

EXPOSITION METAMORPHOSIS



©ansu

« Une nuit, un milieu, des matières. » Au cours d'une plongée nocturne unique, l'artiste plasticienne ansu invite le spectateur à découvrir le corail autrement, à travers l'art de la broderie et celui de la plumasserie à la française tels qu'ils sont utilisés en haute-couture. Une démarche créative qui nous invite à cherir « le précieux, l'invisible ou le lointain ». Rue intérieure de Cœur de Ville – Entrée libre – Infos au 01 43 98 67 71 ou sur vincennes.fr

JEUDI 8 FÉVRIER

VISITE GUIDÉE L'ÉGLISE SAINT- LOUIS DE VINCENNES

L'église Saint-Louis est un très bel exemple du renouveau de l'art sacré au début du XX^e siècle. Les architectes Jacques Droz et Joseph Marrast ont réuni sur le chantier artisans et artistes parmi les plus réputés

de ce courant : Maurice Denis et Henri Marret pour les fresques, Maurice Dhomme pour les céramiques ou encore Raymond Subes pour les ferronneries d'art. L'église a été classée au titre des Monuments historiques dans sa totalité en 1996.

À 15 h – Durée 1 h 30 – Plein tarif 6 € / réduit 3 € – Réservations sur vincennes-tourisme.fr – Plus d'infos au 01 43 98 65 86

MUSIQUE AUDITION

La classe de piano de Caroline Bodokh présente le travail effectué depuis le début de l'année.

À 17 h 30 – Cœur de Ville,
salle Berlioz – Durée 1 h 30 –
Entrée libre dans la limite
des places disponibles

JUSQU'AU 10 FÉVRIER

EXPOSITION MOUVEMENTS

Estelle Pinçon expose dans la salle polyvalente du Carré une trentaine de ses productions (dessins, peintures, modelages), réunies sous l'intitulé

Mouvements : une réflexion sur la façon de représenter, de suggérer le mouvement, à travers celui des corps et des pensées.

1 rue de l'Égalité – Entrée libre
– Ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 12 h à 14 h et 16 h à 20 h, le mercredi de 14 h à 20 h et le samedi de 13 h à 19 h

VENDREDI 9 FÉVRIER

Concert de la filière voix STABAT MATER

L'émotion s'invite à Cœur de Ville ! Le Chœur d'adultes du conservatoire interprète la première œuvre sacrée, et chef-d'œuvre, d'Antonín Dvořák dans la Version de 1876 pour piano, chœur et solistes. Une composition toute en sensibilité. Et pour cause : il l'a écrite entre le 19 février et le 7 mai 1876, suite au décès de sa fille Josefa quelques jours après sa naissance, le 21 septembre 1875. Une œuvre empreinte d'émotion confiée aux voix, qui dépasse la souffrance intime du compositeur pour lui donner une grandeur universelle.

À 20 h – Cœur de Ville, auditorium Jean-Pierre-Miquel – Durée 1 h 15 Tarif 8 € (gratuit pour les élèves du conservatoire) – Réservations conseillées au 01 43 98 68 68 ou via conservatoire@vincennes.fr

**SAMEDI 10 ET
DIMANCHE 11 FÉVRIER
CONCERTS
LES CLÉS
D'EUPHONIA**



©EFG Photographie

Pour la 12^e saison consécutive, le conservatoire accueille l'orchestre symphonique amateur Les Clés d'Euphonia, constitué de jeunes musiciens d'un excellent niveau. Guidés par le chef invité Mattia Bornati, qui évoquera les secrets de composition des œuvres et donnera des clés d'écoute, embarquez pour un voyage au cœur des partitions ! Au programme : la *Symphonie n°5* du compositeur finlandais Jean Sibelius, une œuvre empreinte d'optimisme et remplie des beautés de la nature, malgré le contexte particulièrement troublé de sa composition, marqué par la guerre d'indépendance finlandaise et la Première Guerre mondiale. Deuxième temps fort de la soirée : l'interprétation de la suite orchestrale *4 interludes marins* du compositeur britannique Benjamin Britten, écrite en 1944 à partir des interludes de son opéra à succès *Peter Grimes*.

À 20 h 30 le samedi - À 16 h le dimanche - Cœur de Ville, auditorium Jean-Pierre-Miquel - Gratuit, libre participation en fin de concert - Réservation obligatoire sur cles-euphonia.com

SAMEDI 10 FÉVRIER

CROC'HISTOIRES

L'heure du conte, par les bibliothécaires.

À 10 h - Médiathèque, salle du Bouche à oreille - Durée 30 min - De 3 à 6 ans - Réservations à l'Espace Jeunesse ou au 01 43 98 67 51

**TOUT-PETITS
ZILLE, ZAILLE,
ZOUILLE**

Les aventures de Pipelette la chaussette continuent... Au fil des chansons, comptines et jeux de doigts, les enfants vont de surprise en surprise et manipulent les marionnettes. Un spectacle interactif où les instruments de musique subliment l'univers merveilleux de Pipelette et invitent les tout-petits à voyager dans son monde.

À 10 h 30 - Bibliothèque Sud - Durée 30 min - De 2 à 5 ans - Réservations sur place ou au 01 43 74 16 26

**LES TOILES
DES ENFANTS
UNE VIE DE CHAT**



C'est bien connu, les chats ont l'art de mener des doubles vies en toute discréction. Celui de ce film d'animation est particulièrement secret : Dino passe en effet ses journées avec Zoé, fille d'un commissaire de police, tandis que la nuit il crapahute sur les toits de Paris avec un voleur ! Alors que la mère de Zoé enquête sur les cambriolages nocturnes, un autre truand kidnappe la fillette... Une sacrée aventure portée par les voix de Dominique Blanc, Jean Benguigui, Bruno Salomone et Bernadette Lafont. La projection de ce film français de Jean-Loup Felicioli et Alain Gagnol (2010, 1 h 10) s'inscrit dans le cadre des Toiles des enfants : des séances de ciné-gouters organisées le samedi pour les enfants de 3 à 9 ans accompagnés de leurs parents. Les films, d'animation ou de fiction, font l'objet d'une courte présentation et sont commentés à l'issue de la projection, autour d'un goûter offert aux spectateurs.

À 15 h - Espace Sorano - Dès 6 ans - Tarif unique 5 € - Renseignements au 01 43 98 67 71 et sur vincennes.fr

**MUSIQUE ET
LITTÉRATURE**

**« MIGNONNE
ALLONS VOIR SI
LA ROSE... »**

À l'occasion du quadricentenaire de la naissance de Pierre de Ronsard (1524-1585), l'association historique La Guirlande vous plonge dans la richesse de son œuvre. Mireille Pédaugé, conférencière internationale, et Fanny Lucet, comédienne, vous emmènent également à la rencontre de l'homme et de ses engagements, souvent méconnus. Car, en dépit des éloges et faveurs de cinq souverains successifs, c'est d'une plume énergique et sans équivoque qu'il leur adressa d'audacieux discours, menant d'héroïques combats littéraires pour la défense de la langue française, affichant résolument sa position face aux guerres de religion et s'insurgeant contre les dégâts provoqués par l'homme sur les milieux naturels. Eh oui, Pierre de Ronsard, chantre éternel de l'Amour et de la Nature, était un militant écologiste d'avant-garde !

À 15 h - Maison des associations, salle Paul-Rumeau - Tarif adhérents 10 € / non-adhérents 13 € - Infos et réservations au 07 86 60 57 24

SENIORS

LUNDI 12 FÉVRIER

ATELIER TAÏ-CHI

À 10 h - Espace Régine-et-Pierre-Souweine

MARDI 13 FÉVRIER

GOÛTER LITTÉRAIRE

À 14 h 30 - Espace Régine-et-Pierre-Souweine

MERCREDI 14 FÉVRIER

**ATELIER
ANTI-STRESS :
COLORIAGE**

**ATELIER ART
LUDIQUE : MOSAÏQUE**

À 10 h - Espace Régine-et-Pierre-Souweine

**JEUDI 15 FÉVRIER
CAFÉ PHILO**

Un thème passionnant pour ce nouveau café philo : « Ne plus travailler est-ce vivre mieux ? »

À 14 h 30 - Espace Régine-et-Pierre-Souweine - Tarif 5 € - Plus d'infos au 01 43 98 66 95

SAMEDI 17 FÉVRIER

**TOUT-PETITS
LES TABLIERS
DE CHRISTELLE**

L'imagination prend le pouvoir dans cette drôle d'histoire où c'est un tablier qui raconte ! *Les Tabliers de Christelle* est un moment d'émerveillement à partager avec vos bambins.

À 10 h 30 - Bibliothèque Est - De 18 mois à 3 ans - Durée 30 min - Réservations sur place ou au 01 43 74 66 43

LUNDI 19 FÉVRIER

**SENIORS
ATELIER TAÏ-CHI**



© AdobeStock

À 10 h - Espace Régine-et-Pierre-Souweine - Plus d'infos au 01 43 98 66 95

MARDI 20 FÉVRIER

SENIORS

ATELIER ANTI-STRESS : COLORIAGE

ATELIER ART LUDIQUE : MOSAÏQUE

À 14 h 30 - Espace Régine-et-Pierre-Souweine - Plus d'infos au 01 43 98 66 95

DU 20 FÉVRIER

AU 9 MARS

JEUNESSE

STREET ARTISTES EN HERBE !



Quel talent ! Venez découvrir les œuvres des jeunes artistes (10-15 ans) qui ont participé au stage « Street Art Bandes dessinées » début juillet au Carré. Encadrée par le graffeur Quentin Chaudat, cette session pilotée par L'Association générale des familles de Vincennes (AGF), également organisatrice de l'exposition, a vu naître nombre de projets audacieux et inspirés. Au fil de votre visite, vous pourrez, grâce à un QR Code, voter pour vos œuvres préférées. L'exposition se terminera le 9 mars, à l'occasion des 80 ans de l'Association générale des Familles (lire p. 45).

Espace Jeunesse de la Médiathèque Cœur de ville, aux horaires d'ouverture de la médiathèque - Plus d'infos auprès de l'AGF sur familleservices@orange.fr

MERCREDI 21 FÉVRIER

JEUX DE SOCIÉTÉ PARTIE TIME !

Stratégie, réflexion, rapidité, coopération... Usez de tous vos talents pour gagner la partie !

À 16 h 30 - Espace Jeunesse - Dès 5 ans - Durée 1 h 30 min - Entrée libre dans la limite des places disponibles

JEUDI 22 FÉVRIER

SENIORS

PAPOTAGE

« Le chiffre 7 ».

À 14 h 30 - Espace Régine-et-Pierre-Souweine - Plus d'infos au 01 43 98 66 95

DU SAMEDI 24 FÉVRIER AU SAMEDI 6 AVRIL

EXPOSITION RAYMOND BAYARD



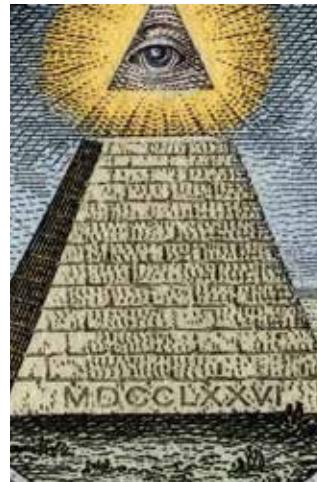
Né à Paris en 1912, Raymond Bayard suit dès l'âge de 5 ans son grand-père tailleur de pierre sur ses chantiers de campagne. Il développe très tôt des dons de dessinateur exceptionnels. À travers des milliers de dessins documentaires, de plans et de conseils, Raymond Bayard prolonge la filiation de bâtisseur de son père, maçon, et de son grand-père. Une exposition qui plonge le visiteur dans la richesse de notre patrimoine rural.

Galerie Frémeaux & associés
- 20, rue Robert-Giraudineau
- Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 19 h - Entrée libre - Plus d'infos : 01 43 74 90 24 ou galerie-fremeaux.com

SAMEDI 24 FÉVRIER

CONFÉRENCE DIGITALE

LES ILLUMINATI, DE LA SOCIÉTÉ SECRÈTE AUX THÉORIES DU COMPLÔT



Accusés d'être à l'origine de la Révolution française, d'avoir noyauté les États-Unis d'Amérique dès leur naissance, ou encore d'avoir précipité l'effondrement de l'Union soviétique, les Illuminati font les beaux jours des théories complotistes les plus extravagantes depuis plus de deux siècles. Derrière ces affabulations, une société secrète, les Illuminaten, a bel et bien existé, en Bavière. Une plongée au cœur de l'une des organisations secrètes les plus fascinantes de l'histoire, animée par Pierre-Yves Beaurepaire, professeur d'histoire moderne à l'Université Côte d'Azur, proposée en ligne par la Société des Amis de Vincennes

À 15 h - Conférence en ligne : youtube.com/channel/UCdnBd4W - Durée 2 h

LUNDI 26 FÉVRIER

SENIORS

ATELIER TAÏ-CHI

Gymnastique énergétique.

À 10 h - Espace Régine-et-Pierre-Souweine - Plus d'infos au 01 43 98 66 95

MARDI 27 FÉVRIER

SENIORS

RÉUNION D'INFORMATION ET DE PRÉVENTION SUR LA SÉCURITÉ



©Brooklyn studio

Les seniors sont les victimes les plus fréquentes des vols à la fausse qualité et des démarchages frauduleux.

Pour ne pas vous laisser embobiner et déjouer les plans machiavéliques des malfaiteurs, qui se font passer tour à tour pour des policiers, des éboueurs, des plombiers, des agents EDF... Profitez de l'expertise de Romaric Leclerc, directeur de la sécurité et de la tranquillité publique de la Ville, qui décryptera également pour vous les différentes arnaques à la carte bancaire.

À 14 h 30 - Maison des associations, salle Paul-Rumeau

JEUDI 29 FÉVRIER
Théâtre / humour

Pierre Richard se livre à vous !

COMPlicité Tout le monde connaît Pierre Richard et tout le monde l'aime. Parce qu'il est non seulement un acteur au talent incroyable mais aussi une personnalité émouvante et attachante qui peut se targuer d'une carrière de plus de 50 ans dans le cinéma. C'est dire combien il a à raconter à ses fans !

Apparemment, *Le Grand Blond* ne nous avait pas tout confié. C'est pourquoi il a décidé de remonter sur les planches pour un quatrième seul en scène, avec la complicité de Christophe Duthuron, à qui l'on doit la mise en scène de *Détournement de mémoire* en 2003. Plus de 20 ans après, le duo revient en force pour un nouveau spectacle intitulé *Je suis là mais je ne suis pas là*. L'occasion de partager avec le public tous ces moments qui rendent une vie passionnante et passionnée.

Pour partager les confidences de celui qui a récemment incarné le maréchal-duc de Richelieu dans le dernier film de Maïwenn, *Jeanne du Barry*, rendez-vous le 29 février à 20 h, à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel. Un lieu que Pierre Richard connaît bien, en habitué du festival Au-delà de l'écran qu'il parraine et pour lequel il était à nouveau venu à la rencontre du public vincennois en novembre dernier.

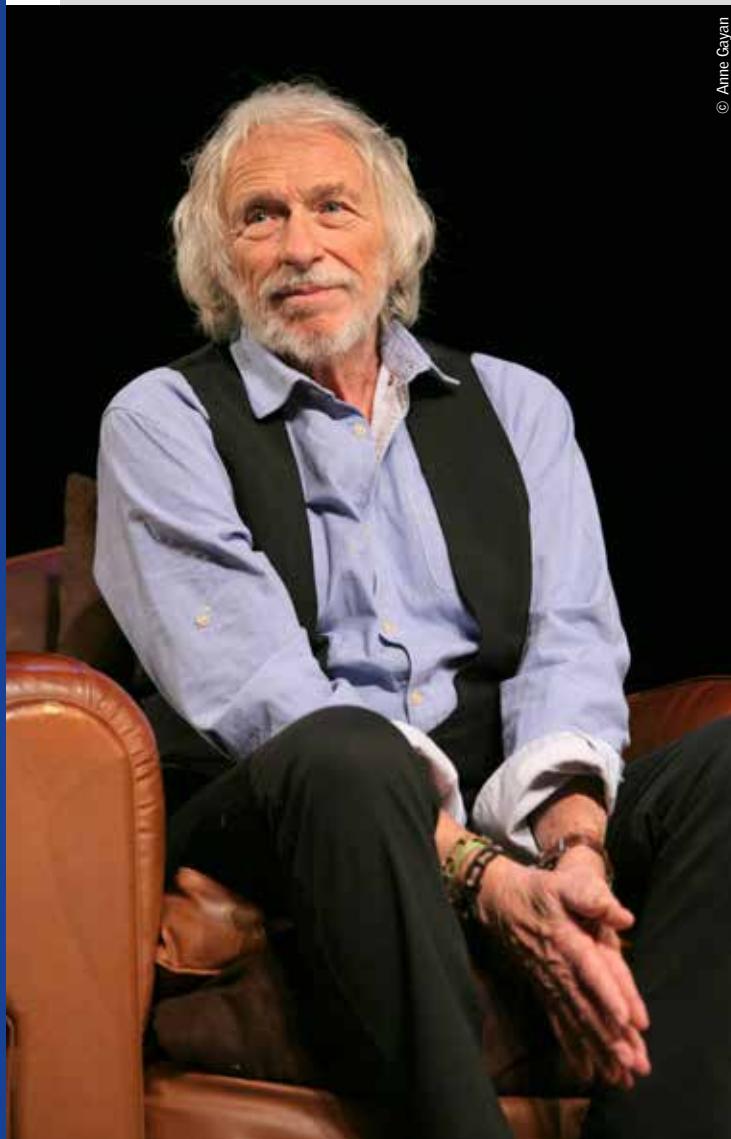
« Distrait, moi ? Pas du tout ! »

Le point de départ de ce nouveau spectacle ? Une petite question récurrente : « *Êtes-vous aussi distrait dans la vie que dans vos films ?* ». C'est « *la phrase que j'ai peut-être entendue le plus souvent, à part "Bonjour, ça va ?" , "À la tienne" ou "Pardon, mais vous me marchez sur le pied"* ». Je m'évertue depuis cinquante ans à répondre que « *Non, pas du tout* », mais il faut croire que je prêche dans le désert puisque la question revient inlassablement. C'est pourquoi je viens de prendre une grande décision : ça suffit. Je n'ai pas peur de l'annoncer, avec ce spectacle, je compte prouver de manière irréfutable et définitive que je ne suis pas distrait, tordre le cou des mauvaises langues – ce qui, entre parenthèses, est un tour de force anatomique – bref, mettre enfin un terme à un demi-siècle de malentendu. »

D'un livre à une pièce de théâtre

Le spectacle *Je suis là mais je ne suis pas là* se veut en quelque sorte la suite logique de son livre paru fin 2023, *Souvenirs d'un distrait* aux éditions du Cherche-Midi. Lorsqu'en 1970, il réalisa son premier film, *Le Distraït*, savait-il seulement que l'adjectif lui collerait aussi longtemps à la peau ? Sans doute pas et pourtant, l'art de la distraction, la maladresse, la pitrerie, il en a fait le cœur de son jeu et une marque de reconnaissance partout dans le monde. La preuve, en Thaïlande, on l'appelle Piem, ce qui signifie « *celui à qui tout arrive* ». Dans son ouvrage, notre François Pignon préféré nous livre de vieux souvenirs et réussit, avec virtuosité, à démontrer que la distraction est une question de point de vue. Dans ce nouveau seul en scène, vous redécouvrirez cet acteur un brin dégingandé plein de talent et d'humour, qui aime à improviser et jouer avec son public. Un doux rêveur, finalement pas si distrait, qui fait du bien à voir et à entendre ! MH

Auditorium Jean-Pierre-Miquel à 20 h
Tarif plein 37 € / réduit 30 € / Divertissimo 26 €
Renseignements au 01 43 98 67 71 et sur vincennes.fr



© Anne Gayan

MARDI 27 FÉVRIER

CINÉMA

SALÉ SUCRÉ



M. Chu, veuf, réunit régulièrement ses trois filles autour des repas qu'il a concoctés. Le « meilleur cuisinier du pays » peine à exprimer ses sentiments tandis que Jien, Kien et Ning tentent de vivre leur vie comme elles l'entendent. Un portrait de famille brossé avec tendresse par Ang Lee (1994, Taïwan-USA), le réalisateur des célèbres *Tigres et dragons*, *Raisons et sentiments* et *L'Odyssée de Pi*. À l'issue de la projection, Marie-Camille Bouchindomme, auteure et docteure en études cinématographiques et audiovisuelles, éclairera le film lors d'une analyse suivie d'une discussion avec le public.

À 19 h 30 (accueil à 19 h autour d'un verre) – Espace Sorano – Plein tarif 7 € / réduit 4 € – Ouverture des ventes sur place 1 h avant la séance – Renseignements au 01 43 98 67 71 et sur [vincennes.fr](#)

CLUB LECTURE DES LIVRES ET NOUS

Vous aimez lire, vous avez envie de rencontrer d'autres lecteurs du quartier Ouest, partager vos lectures favorites et vos derniers coups de cœur, ou tout simplement écouter ? Rendez-vous pour une nouvelle séance du Club Lecture.

À 14 h 30 – Résidence Renon – Durée 1 h – Ouvert à tous – Entrée libre – Renseignements à la Bibliothèque Ouest Christine-de-Pisan, 01 43 28 96 15 ou à la Résidence Renon, 01 43 74 34 80

MERCREDI 28 FÉVRIER

SENIORS

JEUX DE SOCIÉTÉ

Animation intergénérationnelle.
À 14 h 30 – Espace Régine-et-Pierre-Souweine – Plus d'infos au 01 43 98 66 95

JEUDI 29 FÉVRIER

CONFÉRENCE

HISTOIRE DE MÉTÉO FRANCE ET DES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Le 25 mai 1658, il faisait 16 °C à midi au 4, rue des Poitevins à Paris. Cette mesure est la première observation météorologique réalisée dans la Capitale avec un vrai thermomètre. Elle fut effectuée par l'astronome Ismaël Boulliau, premier savant français à recevoir un thermomètre, inventé un peu plus tôt à Florence. Ses mesures sont le point de départ de la plus longue série de températures mensuelles (1668-2012) basée sur des mesures réelles. Marie Hélène Pépin et Pauline Morin, respectivement responsable documentation et directrice de la communication de Météo France vous invitent à remonter le(s) temps !

À 14 h 30 – Cœur de ville, salle Robert-Louis

VENDREDI 1^{er} MARS

CONFÉRENCE CULTURE

FLORENCE, GRANDE VILLE D'ART

Profitez d'une visite en VIP de la ville de Florence et de ses plus beaux joyaux artistiques et architecturaux grâce aux commentaires experts de Lionel Cariou de Kerlys, directeur d'un cabinet de conseil en gestion du patrimoine artistique. Bref, vous pouvez lui faire confiance les yeux fermés, même si ici mieux vaut les garder grand ouverts !

À 14 h 30 – Cœur de Ville, auditorium Jean-Pierre-Miquel – Plein tarif 5 € / réduit 2 € – gratuit sous conditions et sur justificatif – Renseignements au 01 43 98 65 32 et sur [vincennes.fr](#)

SAMEDI 2 MARS

JEUNE PUBLIC

J'AI TROP D'AMIS



Être ou ne pas être... populaire !

Telle est la grande question décortiquée dans ce spectacle qui décrypte avec beaucoup d'humour l'univers impitoyable des préados. À travers un travail sur la langue d'une grande justesse et une scénographie ingénieuse, David Lescot rend hommage à la force de cet âge malmené, évoquant avec tendresse sa lucidité autant que sa cruauté. Sur scène, trois comédiennes portent cette fable « *à l'intelligence subtile, drôle et terrible à la fois* », selon Télérama, qui ravira les collégiens d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

À 17 h – Espace Sorano – Tarif unique 10 €

DIMANCHE 3 MARS

CONCERT

HARMONIE MUNICIPALE

Concert gratuit des 150 ans de l'Harmonie, à 16 h à l'auditorium de Cœur de ville, lire p. 47.

MERCREDI 6 MARS

VISITE-DÉCOUVERTE

LE TOMBEAU DES BRAVES

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE La bataille de Sidi-Brahim (1845) est un moment fort dans la mémoire des Chasseurs à pied. Les ossements des soldats tués lors de ces combats furent rassemblés dans le « Tombeau des Braves » en Algérie puis déposés au château de Vincennes en 1965, dans une

crypte située sous la tour du Roi. Lors de cette visite, guidée par le colonel Gérard Monneveu, vous découvrirez également le musée des Chasseurs et comprendrez en quoi leur histoire est étroitement liée à celle de Vincennes.

À 15 h – Durée 1 h 30 – Plein tarif 6 € / réduit 3 € – Groupe limité à 15 personnes – Billetterie en ligne sur [vincennes-tourisme.fr](#) ou à l'accueil de l'Office de tourisme

VENDREDI 8 MARS

MAGIE

CLÉMENT BLOUIN



Clément Blouin est passionné de magie depuis ses 14 ans ! Pour construire son tout premier spectacle, il a pris son bâton de pèlerin, a multiplié les expériences, les rencontres, les voyages. Il a pratiqué la magie à peu près partout où il est possible de la pratiquer... Et le résultat est aujourd'hui bluffant. Manipulateur hors pair de jeux de cartes et de tout objet pouvant être amené à disparaître, cet amateur de pickpocketage et admirateur des grands magiciens américains, de Mac King à David Williamson, est également doté d'un solide sens de l'humour. On rit autant que l'on est subjugué par ses audacieuses manipulations très participatives !

Auditorium Jean-Pierre Miquel à 20 h – Tarif : 21 € / Réduit 15 € / Divertissimo 13 € – Renseignements au 01 43 98 67 71 et sur [vincennes.fr](#)

ASSOCIATIONS

ARTS MARTIAUX

Philippe Joli met son expertise au service des judokas vincennois

JUDO Fraîchement promu 7^e dan, Philippe Joli, directeur technique de la Société Vincennoise de Lutte et de Judo (SVLJ) se voit ainsi récompensé de son engagement sans faille au profit de plusieurs générations de judokas vincennois.

Au son des tambours japonais, une quarantaine de judokas haut-gradés venus de la France entière ont eu l'honneur de se présenter sur le tatami de l'Institut National du Judo, le dimanche 14 janvier, à l'occasion du Kagami Biraki 2024. Parmi eux, Philippe Joli, directeur technique de la Société Vincennoise de Lutte et de Judo (SVLJ), qui a reçu son 7^e dan des mains de son professeur de toujours, Jean Hocdé. Il devient ainsi le deuxième judoka de la SVLJ à obtenir cette distinction, après Didier Rousseau, ancien vice-président de la Fédération française de Judo, et compte parmi les moins de 300 judokas français (sur plus de 500 000 pratiquants affiliés FFJ) à pouvoir arborer fièrement la ceinture blanche et rouge.

« L'obtention de ce 7^e dan représente évidemment une fierté sur un plan personnel, mais cela valorise avant tout une vie d'engagement associatif au service du judo et de la

SVLJ. Depuis mon arrivée au club en 1986, j'ai donné de mon temps sans compter pour permettre à des générations de judokas vincennois de progresser dans la pratique de cet art martial », explique celui qui compte à son actif un titre de champion de France par équipe en 1979 et enseigne le judo depuis plus de 45 ans.

« Une forte fibre pédagogique »

Déjà titré 6^e dan depuis 1999, Philippe Joli a donc franchi, à 67 ans, un nouveau palier, axé cette fois sur la qualité de son enseignement. « Le passage du 7^e dan nécessite de défendre un mémoire devant un jury de spécialistes. Cela valorise également l'acquisition des connaissances accumulées durant les nombreuses années que j'ai passées sur les tatamis vincennois et tous ces week-ends à accompagner enfants et adultes lors des compétitions départementales, régionales et nationales », note l'ancien membre du comité directeur de la Ligue du Val-de-Marne. Une expertise qui rejoignant sur les quelque 420 membres de la SVLJ, dont une majorité de jeunes (accueillis dès 4 ans) et qui permet au club vincennois d'obtenir régulièrement de beaux résultats. « Les professeurs de la SVLJ possèdent tous une fibre pédagogique forte en plus de leurs compétences sportives. Le club est d'ailleurs reconnu pour l'excellente qualité de sa formation auprès des jeunes. Ensuite, certains poursuivent l'aventure, nous permettant de réaliser de belles performances dans les catégories cadets, juniors et seniors, avec des titres réguliers au niveau départemental et même au-delà. »



©DR

Le handisport à l'honneur

Bien qu'il n'ait pas suivi de formation spécifique, Philippe Joli accompagne aussi des judokas mal – ou non – voyants depuis plusieurs années, avec un succès certain. Il a notamment entraîné Éric Censier, médaillé de bronze aux Jeux paralympiques d'Atlanta et a pris sous son aile, depuis son plus jeune âge, Sandrine Martinet, multiple championne d'Europe et du monde, championne paralympique à Rio en 2016, triple médaillée d'argent aux Jeux d'Athènes, de Pékin et de Tokyo, et qui participera en juillet prochain à sa sixième olympiade à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris. « Tous les membres du club, du président aux professeurs, en passant par les bénévoles et les parents de judokas participent à insuffler une dynamique positive. Et cela se ressent tant dans l'état d'esprit que dans les résultats obtenus, souligne Philippe Joli, qui n'a pas l'intention de quitter le tatami pour le moment. Aujourd'hui, peu de titulaires du 7^e dan continuent à enseigner, mais je le ferai tant que j'en serai capable physiquement afin de mettre mes compétences au profit de ce beau club. » ■ MD

©DR

BIEN-ÊTRE

Qi gong adapté

Marie Suy, enseignante de Qi gong adapté à l'espace Sorano, propose un enseignement de méthodes authentiques pour plus de bénéfices psycho-corporels. Cours hebdomadaires et ateliers à thème le week-end, en intérieur et en plein air : sommeil, stress, angoisses, fatigue, douleurs, immunité, auto-massage, méditation, etc. Accueil des débutants toute l'année.

Contact : Marie Suy 06 62 60 57 75 - Infos, tarifs et programme sur qigong-harmonie.fr

Auto-massage shiatsu

Mouvements simples et doux que l'on peut effectuer tous les jours pour diminuer ses tensions, soulager ses problèmes de douleurs cervicales ou dorsales, de digestion, de sommeil... Un dimanche par mois, Shiatsu & Énergie vous propose un stage qui permet à tous - quels que soient votre âge et votre souplesse - d'apprendre à se faire du bien. Deux heures pour écouter son corps... et lui répondre !

Prochain stage le 14 janvier de 12 h à 14 h - Nombre de places limité - Inscriptions au 06 98 52 44 18 et sur shiatsuenergie.com - Prochains stages : 10/03, 28/04, 19/05, 09/06

Yoga

L'association Yoga, l'expérience du souffle vous propose des cours collectifs de hatha yoga. La réalisation et le maintien de certaines postures stimulent le système cardio-vasculaire, tonifient les muscles, développent le sens de l'équilibre, les réflexes, la coordination des mouvements et celle de la respiration et des gestes. Une pratique régulière du yoga apporte un regain de vitalité tant sur le plan physique que mental.

Les lundis et jeudis de 9 h 30 à 11 h - Maison des associations et conservatoire - Plus d'infos auprès de Charlotte Abécassis au 06 20 04 12 08 ou charlotte.abecassis@gmail.com

SCOUTS

Soirée bingo

Organisée par les scouts et guides de France de Vincennes, cette soirée ludique a pour but de financer le projet de camp des Pionniers et Caravelles du groupe SGDF de Vincennes dont le thème est « Marcher sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en Espagne ».

Samedi 2 mars à 19 h - 35, rue Mirabeau - Buvette sur place et nombreux lots à gagner

ANNIVERSAIRE

L'AGF a 80 ans !

L'Association Générale des Familles de Vincennes (AGF) fête ses 80 ans et les 40 ans de sa ludothèque La Boîte à jouets ! Cet événement ouvert à tous permettra de rassembler parents et enfants pour une journée festive pleine de surprises. De nombreuses animations seront proposées ainsi qu'un buffet au déjeuner et un gâteau d'anniversaire au goûter. Une fête en famille à ne pas rater !

Samedi 9 mars, de 11 h à 17 h 30 - Coeur de Ville, salle Robert-Louis - Gratuit - Dress code : venez déguisés... ou comme vous êtes ! - Plus d'infos via familleservices@orange.fr

Lire également p. 41.

TRIATHLON

Vers la parité !



Le club de triathlon de Vincennes vient d'être nommé lauréat du challenge de féminisation de la fédération ! Avec 62 femmes pour 170 adhérents, la TAV décroche la place de 8^e club sur 1 000 : le taux de femmes est de 37 %, alors qu'il n'est que de 29 % sur le territoire national. Une fierté pour ce club !

JEUNESSE

Stage de Récup' créative à Sorano

Durant les vacances scolaires de février, les enfants de 6 à 10 ans pourront s'initier à la récupération et la valorisation d'objets.

Du 14 au 16 février de 14 h à 16 h - Espace Sorano - Renseignements et inscriptions à ateliers.lucimari@gmail.com

SENIORS

Une belle année s'annonce pour les Clubs loisirs découvertes !

« L'année 2024 sera pour notre association l'année des voyages et des nouvelles découvertes, dans une ambiance toujours aussi chaleureuse », se réjouit Dominique Le Bideau, présidente



des Clubs loisirs découvertes. En avril prochain, les Clubs vous proposent de voguer sur le Danube à la découverte des grandes capitales de l'Europe centrale ; en mai, de partir sur les traces de la civilisation grecque ; en juin, de découvrir la Norvège et ses fjords mythiques ; et en octobre, d'apprécier les belles traditions portugaises de la région du Douro. Pour les adhérents qui préfèrent des destinations moins lointaines, ou plus courtes, l'association propose aussi de visiter Lille et Roubaix, d'admirer de nuit la cathédrale d'Amiens et ses peintures d'origine, ou de faire le tour du Mont-Saint-Michel à pied avant de déguster des fruits de mer à la pointe du Grouin...

Venez sans tarder au 70, rue de Fontenay, 4^e étage : Lyliane vous donnera toutes les précisions sur l'ensemble de ces destinations, ainsi que les dates d'inscriptions. Belles découvertes à tous !

BÉNÉVOLAT

Appel à candidatures : association Valentin-Haüy

Reconnue d'utilité publique en 1891, l'association s'appuie sur 62 comités départementaux pour aider les personnes aveugles et malvoyantes à sortir de leur isolement et leur apporter les moyens de mener une vie normale, aussi autonome que possible. Le comité Valentin-Haüy de Vincennes propose un ensemble de services de proximité, accueille, conseille, oriente, forme (notamment au braille, aux nouvelles technologies et à l'informatique adaptée) et développe aussi des activités culturelles.

- **L'Association Valentin-Haüy du Val-de-Marne recherche un/une secrétaire bénévole** pour assister son président dans l'exécution de sa fonction.

Profil : bonne connaissance des outils bureautiques ; goût pour les contacts humains et les relations sociales ; bon sens, rigueur et discrétion ; travail auprès de personnes déficientes visuelles et d'une équipe de bénévoles.

Disponibilité : une à deux demi-journées par semaine (selon les disponibilités du bénévole).

Lieu de la mission : Maison des associations de Vincennes. Des déplacements ponctuels à Paris et dans le département du Val-de-Marne sont à prévoir.

Contact : Gilles Lebreton - Président du comité Valentin-Haüy du Val-de-Marne - 06 56 71 26 36 - comite.valdemarne@avh.asso.fr

CONCERT SOLIDAIRE

Jazz-latino au profit d'Enfants Cancers Santé

Le Lions Club de Vincennes organise un concert au Petit Sorano au profit de l'Association Enfants Cancers Santé. L'Atelier latino de l'AMAC du conservatoire de Vincennes offrira à cette occasion 1 h 30 de musiques latino. Dirigés par Pierre Bluteau, auteur, compositeur et chef d'orchestre, les douze musiciens du groupe proposeront un répertoire allant des racines populaires de ces musiques jusqu'au jazz contemporain.

Vendredi 8 mars à 19 h 30 - Espace Sorano - Possibilité de boire et grignoter avant et durant l'entracte au bar de Sorano - Tarif 20 € - Réservations au 06 62 55 05 30 - Chèques à l'ordre de LCV à adresser à : Lions Club Vincennes - Maison des associations 41, rue Raymond-du-Temple

ATELIERS

La Broc'antine



Lieu de vie polyvalent, solidaire et participatif, la Broc'antine propose notamment la Broc'n'Lunch, cantine associative du lundi au vendredi, la Broc'n'Zen, espace bien-être, la Broc'n'Shop, boutique de créateurs, et des soirées thématiques (jeux de société, ciné club La Soifothèque...). La Broc'antine accueille aussi des ateliers :

- **Samedi 3 février :** fleurs façon céramique turque d'Iznik de 14 h à 16 h 30 - 40 € adhérent / 45 € non-adhérent - matériel fourni - Inscriptions via lacartedurenard@gmail.com
- **Dimanche 4 février :** Yoga Nidra de 10 h 30 à 12 h - 30 € - Inscriptions via machapuchare.yoga@gmail.com
- **Les mercredis 7 et 28 février de 19 h à 22 h :** ateliers d'écriture créative - 35 € + 12 € repas léger sur place - Inscriptions via dalibor.frioux@gmail.com
- **Les mercredis 28 février et 13 mars de 18 h 30 à 20 h 30 / 21 h :** cercles de femmes par le collectif Harmonia
- Coaching et accompagnement féminin libre - Inscriptions via goelerg@gmail.com

La Broc'antine, 14 av. Georges-Clemenceau - Contact : Lise Martinot - 01 43 28 24 90 / 06 58 09 73 88 - labrocantine-vincennes.fr

ENVIRONNEMENT

Fresque des frontières planétaires

L'association Vincennes Action Climat organise un atelier Fresque des frontières planétaires. Cet atelier propose aux participants de prendre du recul et de découvrir les 9 frontières planétaires, cartographier et relier les grandes questions écologiques pour considérer la question écologique dans son ensemble.

Jeudi 29 février de 19 h à 21 h 30 - Maison des Associations - Inscriptions sur vincennesclimat.fr/fresque

SERVICES

Enfants, bricolage, aide quotidienne...

L'association Familles Services Vincennes est la seule association partenaire de la ville qui répond aux besoins des personnes ou des familles en recherche d'une aide à domicile ou d'une garde d'enfants (garde simple ou partagée). Munis de l'agrément qualité et fonctionnant en mode « mandataire ou prestataire », l'association vous propose du personnel expérimenté et qualifié :

- Garde d'enfants à temps plein ou partiel (toute la journée, sortie d'école ou de crèche, mercredi, aide aux devoirs, baby-sitting)
- Auxiliaire de vie jour et nuit (présence, aide à la toilette, repas, prise de médicaments...)
- Aide-ménagère (ménage, repassage, courses, compagnie...)
- Bricolage en tous genres

Déclaration par le biais du Chèque Emploi Services (CESU ou PAJE), aide de la CAF ou de l'APA, réduction d'impôts égale à 50 % des dépenses engagées.

Renseignement au 01 43 98 67 63 ou 68 04 et via familleservices@orange.fr - Espace Régine-et-Pierre-Souweine - 70, rue de Fontenay

CONCERT ET EXPOSITION

L'Harmonie municipale fête ses 150 ans en musique

ANNIVERSAIRE Dimanche 3 mars, l'Harmonie municipale de Vincennes donnera un concert gratuit à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel de Cœur de ville, pour retracer en musique ses 150 ans d'histoire.



Dans les années 1870, alors que la France sort d'une guerre contre la Prusse, marquée par la Commune de Paris, le retour à la vie se caractérise par une activité musicale florissante. À Vincennes comme ailleurs, de nombreuses formations mettent la musique à l'honneur et c'est dans ce contexte que naît en 1874 la fanfare de Vincennes, sous la présidence du premier adjoint au maire, M. Delavarde. Depuis, cet ensemble n'a jamais cessé son activité, changeant de dénomination à plusieurs reprises pour devenir l'Harmonie municipale de Vincennes en 1999, puis l'Harmonie de Vincennes en 2018. Composée aujourd'hui d'une quarantaine de musiciens amateurs (niveau minimum 2^e cycle, soit environ 5 années de pratique), jouant principalement d'instruments à vent et de percussions, l'Harmonie donne

chaque année deux concerts gratuits à Vincennes. L'un à l'occasion du 11-Novembre, en collaboration avec la Fanfare Bleu Jonquille (ex Fanfare Vincennes Tradition Chasseurs) et l'autre aux alentours du mois de mars, sur des thèmes variés. Elle se produit également régulièrement en extérieur. « Pour notre propre plaisir mais également dans l'optique de satisfaire le plus grand nombre, notre répertoire s'étend de la musique classique au pop rock, en passant par les comédies musicales, la variété, les musiques de films ou encore l'univers de Disney », explique Bertrand Hainaut, directeur musical de l'Harmonie. Cécile Logereau, présidente, salue quant à elle « la qualité des infrastructures et du matériel mis à disposition par la Ville pour permettre à l'Harmonie de répéter dans des conditions optimales chaque mardi soir ».

À l'occasion de son 150^e anniversaire, l'ensemble musical présentera une dizaine de pièces, depuis son année de création avec des extraits de *La Chauve-Souris* de Strauss, pour voyager dans le temps jusqu'à nos jours. Laissez-vous emporter par les œuvres de Marius Kowalski, qui dirigea dans les années 1950 la Musique municipale, et d'Ottorino Respighi, célèbre compositeur italien, avant de basculer dans la deuxième moitié du XX^e siècle avec des musiques de films et de séries (*Les Brigades du Tigre*, *Le Parrain*, *Derrick*, *Heidi*...). Une exposition retracant l'histoire de l'Harmonie en 10 panneaux sera également présentée dans le hall de Cœur de ville du 27 février au 10 mars. ■ **MD**

Dimanche 3 mars à 16 h - Auditorium Jean-Pierre-Miquel, Cœur de ville - Entrée libre dans la limite des places disponibles

STAGES VACANCES D'HIVER

Compagnie Théâtre du Cyprès

Participez aux ateliers et stages de théâtre contemporain pour découvrir de manière ludique les techniques du métier de comédien-ne

à travers les écritures d'aujourd'hui et l'utilisation de la vidéo.

- **Stage ados** (12-16 ans) du lundi 12 au vendredi 16 février de 14 h à 17 h.
- **Stages adultes** les samedi 24 et dimanche 25 février de 10 h 30 à 16 h 30 sur la thématique « Le monde animal et le monologue ».

Renseignements au 06 77 19 41 43 et via theatre.ducypres94@orange.fr et sur ateliers-theatreducypres.jimdo.com/actualites

STAGES ET JOURNÉE FESTIVE

Danse avec les pros !

Et si vous testiez le nouveau concept de Léop'Art ? Retirez vos invitations gratuites à la maison des Léop'artistes pour passer une journée en immersion avec toute l'équipe, adhérents et professeurs ! Au menu : démonstrations et cours gratuits. La grande première aura lieu le samedi 3 février au centre de loisirs d'Estienne d'Orves (école du Sud) avec un beau programme de 10 h à 20 h. Zumba Family party, Zumba kids + K-Pop ou encore capoeira fitness et bachata ! Des stages durant les deux semaines de vacances scolaires d'hiver sont également proposés avec un accueil possible de 8 h 30 à 18 h 30. Au choix, La petite sirène, danse classique (4-6 ans) ; Aladdin, capoeira, hip-hop (5-7 ans) ; Louane, Kendji, Soprano, capoeira, hip-hop (6-12 ans) ; Multidanses : K-pop, danse contemporaine, zumba kids... (13-17 ans). Les inscriptions sont ouvertes !

Maison des Léop'artistes - 9, rue Raymond-du-Temple - Plus d'infos via danseleopart@yahoo.fr, au 06 70 11 66 09 ou danseleopart.com

ENFANCE

Inscriptions scolaires

DÉMARCHES Les inscriptions scolaires pour les enfants qui entreront au CP et pour la première fois en maternelle en septembre 2024 ont lieu jusqu'au 9 mars à l'hôtel de ville.



© Thierry Guillaume

Attention : après le 9 mars, les inscriptions à l'école de secteur ne seront plus assurées. Notez que tous les documents sont à présenter au format papier. Les dossiers incomplets seront refusés. Pensez à vérifier les vaccins obligatoires qui doivent être à jour pour la scolarisation de l'enfant.

Quels documents présenter ?

- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- Pièce d'identité de l'un des parents
- 2 justificatifs de domicile récents : échéancier d'électricité ou de gaz de l'année en cours de validité ou facture de moins de 3 mois ; assurance habitation (précisant la résidence principale) de moins de 3 mois ; facture téléphonique (ligne fixe uniquement) de moins de 3 mois ; quittance de loyer de moins de 3 mois
- Certificat de scolarité pour les élèves actuellement scolarisés dans une autre commune
- Nom et adresse des employeurs des parents
- Pour les personnes sans emploi : allocation de perte d'emploi ou attestation de paiement France Travail

- Notification des droits et paiements CAF si vous avez au moins 2 enfants
- Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022
- RIB (Relevé d'identité bancaire)

Cas particuliers :

- En cas de garde alternée : attestation conjointe de domiciliation de l'enfant (sectorisation scolaire) ; jugement
- Si vous êtes hébergé chez un Vincennois : attestation sur l'honneur d'hébergement (modèle disponible en ligne ou en mairie) ; 2 justificatifs de domicile récents de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant (CAF, Sécurité Sociale, relevé de compte bancaire, assurance) ; 2 justificatifs de domicile récents de l'hébergeant (cf. colonne de gauche). Un rendez-vous sera fixé avec l'hébergeant.
- En cas de séparation : jugement (toutes les pages) précisant votre qualité de responsable légal de l'enfant. Si vous n'avez pas de jugement : présenter l'autorisation écrite de l'autre parent et la photocopie recto/verso de sa carte d'identité.

Affectation dans les écoles :

Les enfants seront définitivement admis, au sein des différentes écoles, en fonction du nombre de places disponibles déterminé par l'Éducation nationale.

Accueil de l'hôtel de ville (53 bis, rue de Fontenay) - Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 18 h, le jeudi de 12 h à 19 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 17 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h - Renseignements complémentaires sur vincennes.fr

Obligation scolaire

Conformément aux articles L-131-5 du code de l'Éducation et 227-17-1 du code pénal : les personnes responsables d'un enfant soumis à l'obligation scolaire, définie dans l'article L.131-1, doivent l'inscrire dans un établissement d'enseignement, public ou privé. L'instruction dans la famille nécessite l'autorisation de l'autorité de l'État compétente en matière d'éducation (formulaire Cerfa à retourner par courrier auprès du DSDEN entre le 1^{er} mars et le 31 mai précédant la rentrée scolaire). Le fait, par les parents d'un enfant ou toute personne exerçant à son égard l'autorité parentale ou une autorité de fait de façon continue, de ne pas l'inscrire dans un établissement d'enseignement sans excuse valable, en dépit d'une mise en demeure de l'autorité de l'État compétente en matière d'éducation, est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende.

LOISIRS

Accueil de loisirs : pensez à réserver !



© Brooklyn studio

Afin de pouvoir respecter les règles de sécurité et d'encadrement auxquelles sont soumis les centres de loisirs, il est impératif d'y réserver la place de votre enfant et son repas pour les vacances scolaires, en précisant les dates auxquelles il sera présent. Les réservations pour les vacances de printemps (du lundi 8 au vendredi 19 avril) ont lieu du **26 février au 25 mars** au soir en ligne via l'Espace famille.

PETITE ENFANCE

Lieu d'accueil enfants-parents



© Thierry Guillaume

Futurs parents et parents d'enfants de 0 à 4 ans, venez avec votre (vos) enfant(s) au LAEP de Vincennes, dans les locaux du Relais Petite Enfance, pour rencontrer d'autres parents et échanger en présence de professionnels de la petite enfance formés à l'écoute. Cet espace convivial, gratuit, anonyme et sans inscription, est ouvert un mercredi et un samedi par mois.

Prochains rendez-vous : samedi 3 février de 10 h à 12 h 30 et mercredi 28 février de 15 h 30 à 18 h - Plus d'infos au 01 71 33 64 96 ou sur rpe@vincennes.fr

Attribution des places en crèche

À noter, la commission publique d'attribution des places en crèches initialement prévue le 7 février doit être reportée. La prochaine commission est programmée **mercredi 6 mars** à 14 h, salle des académiciens (Cœur de ville, 98 rue de Fontenay).

JEUNESSE**Permanences accueil
écoute jeunes**

© Hervé Chatel

Des permanences avec une psychologue sont proposées aux 16-25 ans. Prochaines permanences les **mercredis 7 et 28 février**.

De 15 h à 18 h - Au Carré (1, rue de l'Égalité)
- Gratuit sur rendez-vous au 01 71 33 64 40 -
Plus d'infos : lecarre@vincennes.fr

ENTRAIDE**Le café des aidants**

Vous êtes proche aidant d'une personne âgée en perte d'autonomie ? L'équipe du dispositif La Rencontre des aidants vous invite chaque mois à partager un moment convivial autour d'un petit café au Terminus. Prochain rendez-vous le **vendredi 23 février** :

Mon entourage ne comprend pas mon engagement, comment lui expliquer ?

De 14 h 30 à 16 h 30 - Le Terminus,
9, avenue de Nogent, Vincennes - Contact :
06 27 82 58 88 ou aidant@mri94.fr

HABITAT**SOLIHA**

L'association est notamment habilitée à instruire les demandes des Vincennois afin d'obtenir des subventions ou des prêts pour des travaux d'amélioration de l'habitat (économie d'énergie, plomb, sécurité...). Permanences les **lundis et vendredis** de 14 h à 17 h à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine.

Sur rendez-vous au 01 43 98 67 31 ou via vincennes@soliha.fr

**Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de
l'Environnement (CAUE)**

Vous avez un projet de construction, extension, rénovation ou adoption d'un système d'énergies renouvelables ? Ce service public vous propose des permanences en mairie pour vous apporter toute l'aide nécessaire. Prochaine permanence **jeudi 22 février** de 14 h à 17 h.

Sur rendez-vous au 01 43 98 66 70 ou 69

SENIORS**Pédicurie**

Pour les personnes âgées, sur conditions de ressources. Permanences le **mercredi** de 8 h 45 à 12 h 30 à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine.

Sur rendez-vous auprès de Mme Iglicki au 01 71 33 64 88 ou 87

Troubles de la mémoire

Séances de dépistage pour les plus de 60 ans et ateliers de stimulation cognitive pour les personnes concernées.

Plus d'informations sur place à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine et au 01 71 33 64 88 ou 87

Séjour

© Roffst

Le Centre communal d'action sociale, en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances, propose un séjour pour les seniors de plus de 60 ans, du 24 au 31 août à Vic-sur-Cère dans le Cantal, village situé dans le parc des Volcans d'Auvergne. Point de départ idéal pour découvrir la Haute-Auvergne, Aurillac, Saint-Flour, la station de sport d'hiver Super Lioran, la forteresse de Salers ainsi que Rocamadour dans le Lot.

Ce séjour est réservé en priorité aux personnes non imposables, sous conditions.

Renseignements et inscriptions à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine 70, rue de Fontenay - 01 43 98 66 90 - animationseniors@vincennes.fr

CONSOMMATION**Permanences CLCV**

L'association Consommation, Logement et Cadre de Vie accompagne les particuliers dans le règlement de leurs litiges personnels. Permanence les **jeudis** de 9 h à 12 h à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine.

Sur rendez-vous au 07 85 34 43 47 ou vincennes@clcvin.org

CONSEILS**Point d'accès au droit**

© Thierry Guillaume

Labellisée Point d'Accès au Droit (PAD), la mairie de Vincennes propose de nombreuses permanences sociales et juridiques. Sauf mention autre, elles ont lieu uniquement sur rendez-vous à l'hôtel de ville au 53 bis, rue de Fontenay. Renseignements au 01 43 98 65 00

- **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) :** les **lundis** de 9 h à 12 h, sans rendez-vous
- **Association pour le couple et l'enfant (APCE) :** les **1^{er} et 3^e vendredis** du mois. Prise de rendez-vous au 01 42 07 49 74
- **Avocats :** les **mardis** de 18 h à 20 h, les **mercredis** de 18 h à 20 h (sauf vacances scolaires)
- **Experts-comptables :** le **3^e jeudi du mois** de 17 h à 19 h
- **Notaires :** les **jeudis** de 18 h à 19 h (sauf vacances scolaires)
- **Conciliateur de justice :** certains **lundis** de 13 h à 18 h
- **Écrivain public :** les **lundis** de 18 h à 20 h, les **jeudis** de 10 h à 12 h et les **samedis** de 9 h à 12 h (sauf vacances scolaires)
- **Crésus :** information et conseil sur la gestion budgétaire, les **2^e et 4^e mardis du mois** de 9 h 30 à 12 h 30, sauf vacances scolaires. Prise de rendez-vous au 01 43 98 66 95 ou à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine
- **ADIL 94 (Agence départementale pour l'information sur le logement) :** information sur toutes les questions des locataires et propriétaires-bailleurs liées aux impayés de loyers et de charges et à la procédure d'expulsion. Permanence le **3^e jeudi du mois** de 9 h à 12 h. Prise de rendez-vous au 01 43 98 66 95 ou directement à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine



PHARMACIES DE GARDE

Les dimanches et jours fériés :

04/02

PHARMACIE JEANNE D'ARC

2, rue Jeanne-d'Arc -
Saint-Mandé

25/02

PHARMACIE DE LA GARE

23, rue de Montreuil -
Vincennes

11/02

PHARMACIE DE LA MAIRIE
57, rue de Fontenay -
Vincennes

03/03

PHARMACIE CHELLI
7, avenue du Château -
Vincennes

18/02

PHARMACIE DE L'OLIVIER
170, rue de Fontenay-
Vincennes

Le soir après 20 h et la nuit, les pharmacies ouvertes 24 h/24, 7 j/7 les plus proches sont :

- **Citypharma** – 86, boulevard Soult – 75012 Paris (Porte de Vincennes)
- **Pharmacie Leader Santé** – 26, rue de Paris – 93100 Montreuil (Croix de Chavaux)

MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

Au Service d'accueil médical initial (SAMU), vous pouvez bénéficier de consultations médicales sécurisées assurées par un médecin généraliste de permanence quand le cabinet médical de votre médecin est fermé. Attention, le SAMU n'est en aucun cas un service d'urgence comme à l'hôpital.

- Ouvert chaque soir de 20 h à minuit du lundi au vendredi, de 14 h à minuit le samedi et de 8 h à minuit les dimanche et jours fériés.
- En cas d'urgence,appelez le 15 depuis un poste fixe et le 112 depuis un portable.

Espace Régine-et-Pierre-Souweine – 70, rue de Fontenay – Vincennes

URGENCES ADULTES

01 43 98 50 01

Hôpital Bégin – 69, avenue de Paris – Saint-Mandé

URGENCES PÉDIATRIQUES

01 44 73 67 40

Hôpital Armand-Trousseau AP-HP –
26 avenue du Docteur-Arnold-Netter – Paris 12^e

Installations

Alice Cartier, masseur-kinésithérapeute, s'est récemment installée au 5, avenue Paul-Déroulède. Orientation soins de la femme, de la mère et du nourrisson.
Rendez-vous sur doctolib ou au 07 68 21 10 33

Amália Alimi, naturopathe & sophrologue, installe son cabinet 4, avenue de Vorges. Contact : amalia.naturopathe@gmail.com – rendez-vous sur medoucine.com.

SANTÉ

Dons du sang



©DR

10 000 dons par jour sont nécessaires à l'Etablissement Français du Sang pour répondre aux besoins des patients. Les produits sanguins ayant une durée de vie limitée (5 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges), il est important que les donneurs se mobilisent régulièrement. Un don de sang ne prend que 45 minutes, de l'arrivée au départ de la collecte, et peut sauver des vies. N'attendez plus, donnez ! Prochaines collectes les **lundi 12 et mardi 13 février**.

Cœur de ville, salle Robert-Louis – De 14 h à 19 h – Sur inscription via dondesang.efs.sante.fr

Vaccination gratuite

La plateforme départementale de vaccination du Val-de-Marne propose à Vincennes un service de vaccination gratuit et ouvert à tous pour les vaccins de la prévention primaire : DTCP (Diphthérie Tétanos Coqueluche Poliomylérite), ROR (Rougeole Oreille Rubéole) et Hépatites (A et B). Prochaine séance le **14 février** de 13 h 30 à 16 h.
Espace Régine-et-Pierre-Souweine (70, rue de Fontenay) – Plus d'infos : 01 71 33 64 88 ou 64 87

ASSOCIATIONS

Actions pour l'autisme Asperger

L'association agit au quotidien pour favoriser l'autonomie et l'intégration des personnes Asperger dans la société. Permanences à la Maison des associations – 41/43, rue Raymond-du-Temple le **samedi après-midi** (hors vacances scolaires).

Sur rendez-vous : 06 29 88 41 14 ou isabelle.mourrieras@yahoo.com – Plus d'infos sur actionsautismeasperger.org

Association de familles de traumatisés crâniens et de cérébro-lésés (AFTC)

Dédiée aux personnes atteintes de lésions cérébrales acquises (traumatisme crânien, AVC, tumeur cérébrale, anoxie cérébrale, encéphalopathie...), l'association a pour mission l'écoute, le conseil et l'accompagnement.

Prochaines permanences le **lundi 5 février**, de 14 h 30 à 17 h 30.

Permanences à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine. Sur rendez-vous au 06 85 40 80 00 (sauf vacances scolaires)

APF France handicap

L'APF accompagne et conseille les personnes en situation de handicap et les aidants dans tous les aspects de leur quotidien. Prochaine permanence **mercredi 28 février** de 14 h à 16 h.

Permanences à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine. Sur rendez-vous au 01 43 98 66 95 ou à l'accueil

Espoir et vie avec le cancer du sein

Groupes de paroles pour les femmes atteintes d'un cancer du sein et leurs proches. Prochain rendez-vous **jeudi 8 février**.

Permanences à l'Espace Régine-et-Pierre-Souweine de 14 h 30 à 17 h 30 – Aucun frais d'adhésion – Anonymat respecté – Contact : Nicole Montaville-Fleury, présidente : 06 11 69 53 57 (en journée) ou 01 48 08 06 99 (le soir) – Forum d'entraide sur espoir-vie-cancerdusein.fr

Association France Alzheimer

Halte relais à la Maison des associations pour les aidants et les malades les **premiers lundis de chaque mois**.

Renseignements : Annick de Lesdain au 06 07 86 44 42

JEUNESSE

Stage BAFA Théorique

La Ville propose une session de stage BAFA théorique (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) au Carré durant les vacances de printemps, du **14 au 21 avril**.

Destiné aux Vincennois âgés de 16 ans au moins, ce stage s'adresse aux personnes motivées pour travailler avec des enfants et capables de vivre en collectivité. Une fois les demandes d'inscription effectuées, des entretiens de motivation seront réalisés.

Bulletin à retirer au Carré avant le 16 février - Dépôt des dossiers du 27 février au 9 mars - Tirage au sort le 12 mars -

Tarif : 168 € - Renseignements : lecarre@vincennes.fr - 01 71 33 64 40

Aides à Projets Jeunes

Les Vincennois de 17 à 25 ans qui ont un projet à concrétiser peuvent bénéficier des aides à projets jeunes de la Ville. Attention, dossier à rendre **avant le 15 avril** !

Renseignements : lecarre@vincennes.fr - 01 71 33 64 40

DÉMARCHES

Rappel : le recensement, c'est maintenant

La campagne de recensement des habitants à Vincennes continue **jusqu'au 24 février**.

Si vous êtes concerné, vous aurez reçu au préalable un courrier du maire pour vous prévenir de la visite d'un agent recenseur à votre domicile : charge à lui de vous remettre le formulaire à remplir, à moins que vous ne préfériez procéder en ligne sur le site **le-recensement-et-moi.fr**. Cette année, nouveauté :

la démarche est aussi possible depuis votre smartphone. Se recenser, désormais, c'est simple, où on veut et quand on veut !

VIE QUOTIDIENNE

Faites des objets perdus... des objets retrouvés !

SÉCURITÉ

Vous pouvez compter sur Umay

L'application gratuite Umay est opérationnelle depuis fin 2023 dans toute la ville. Son objectif ? Lutter activement contre les agressions et toutes formes de harcèlement de rue.

- L'appli permet de partager en temps réel votre trajet avec des proches que vous avez invités sur l'appli comme « contacts de confiance ». Ces derniers suivent votre progression en direct sur la cartographie et peuvent chatter avec vous tout au long de votre itinéraire.
- Umay vous permet aussi de visualiser les « safe places », autrement dit les lieux de refuge potentiels qui jalonnent votre route : des commerçants volontaires et bienveillants, identifiés en lien avec la Ville, prêts à vous accueillir en cas de problème.
- Vous pouvez faire des signalements en direct ou a posteriori, en tant que victime ou témoin d'agression, de violences, de harcèlement, d'exhibitionnisme, etc.

Téléchargez l'application gratuitement via l'AppStore ou GooglePlay.

Vous êtes commerçant ? Rejoignez la communauté Umay pour participer à cette belle démarche collective au service de tous ! Contact commerçants : Service développement économique, 01 43 98 68 15

VOIRIE

Entretenons l'espace public avec application !

© Brooklyn studio

Grâce à Vincennes ma rue, vous pouvez contribuer civiquement et facilement à l'entretien et l'amélioration du cadre de vie en signalant aux services municipaux toute anomalie constatée sur la voie publique, que ce soit en matière de voirie ou de propriété : mobilier urbain cassé, nid de poule, réverbère en panne, dépôt sauvage...

La propriété et l'entretien de l'espace public engagent au quotidien la responsabilité de chacun. Tous ensemble, c'est possible ! Appli Vincennes ma rue, disponible sur AppStore ou GooglePlay

HANDICAP

Pour lutter contre les fausses cartes, enregistrez-vous !



La Carte européenne de stationnement (CES) et la Carte mobilité inclusion stationnement (CMI-S) sont délivrées aux personnes atteintes d'un handicap qui

réduisent de manière importante et durable leur capacité et leur autonomie de déplacement à pied. Ces documents permettent de stationner gratuitement sur les places réservées, ainsi que sur les places payantes.

Malheureusement, un nombre conséquent de fraudeurs abusent de ce système en apposant des fausses cartes sur leur pare-brise. Pour lutter contre la fraude, la Ville a mis en place un registre : l'inscription préalable permet aux titulaires enregistrés d'éviter tout forfait post-stationnement.

L'objectif ? Ne sanctionner que les utilisateurs de fausses cartes.

Les personnes non inscrites sur le fichier pourront bien sûr toujours justifier de leur situation a posteriori afin de faire annuler leur Forfait post-stationnement.



Pour vous inscrire, rendez-vous à l'accueil de la mairie. À noter : les non-Vincennois résidents d'Île-de-France peuvent également s'inscrire. Retrouvez le détail des pièces à fournir sur vincennes.fr (rubrique Vos démarches de A à Z) en flashant le QR Code ci-contre.

STATIONNEMENT

Nouveaux horaires pour le stationnement rotatif

Attention, depuis le 1^{er} janvier, le stationnement est payant du lundi au samedi de 9 h à 18 h, y compris entre 12 h et 14 h. En cas de non-paiement du stationnement, il n'y aura désormais plus de ticket apposé sur le pare-brise. Le forfait post-stationnement (FPS) devra être payé sur le site de l'ANTAI une fois l'avis transmis.

Si un papillon avec un lien ou un QR Code de paiement est apposé sur votre pare-brise, c'est un faux ; le paiement des FPS est à effectuer suite à la transmission de l'avis de l'ANTAI exclusivement, suivant les modalités précisées (à un tarif minoré en cas de règlement dans les 5 jours suivant le FPS, délai d'acheminement du courrier compris).

Autres nouveautés à noter :

- **la durée maximale en zone mixte pour les non-résidents a été étendue à 4 heures**
- **le paiement du stationnement résidentiel est désormais possible au trimestre**

COLLECTE SÉLECTIVE

Plannings de collecte des déchets



© Brooklyn studio

Retrouvez votre calendrier complet de collecte suivant votre adresse sur parisestmarnebois.fr et le planning des collectes mobiles sur vincennes.fr

Rappel : les bacs doivent être sortis à partir de 18 h 30 pour les ordures ménagères et les emballages, et après 20 h la veille pour le verre.

- **Ordures ménagères : lundi, mercredi et vendredi soir.**
- **Emballages : mardi et jeudi soir.**
- **Verre : jeudi matin** (nord les 1^{er}, 15 et 29 février ; sud les 8 et 22 février)
- **Déchetteries mobiles : de 9 h à 13 h le samedi 10 février** rue Renon ; le **samedi 17 février** place Carnot ; et de **14 h à 18 h le mercredi 28 février** place Diderot.
- **Encombrants** : rendez-vous auprès du Territoire au 01 48 71 59 13.

RECYCLAGE

Ressourceries : deux adresses à connaître

Chaque année, près de 190 000 tonnes de déchets sont collectées par les services de Paris Est Marne & Bois et acheminées vers diverses usines de traitement, dont 8 000 tonnes d'objets encombrants collectés en porte-à-porte et 10 000 tonnes collectées en déchèteries. Soucieuse de la question de l'impact environnemental, l'intercommunalité Paris Est Marne & Bois vient d'ouvrir une ressourcerie située au niveau du Port de Bonneuil, dont la déchetterie était déjà sous la responsabilité du Territoire. L'objectif est de réduire une part importante des objets et matériaux en bon état destinés à l'incinération et aux centres de stockage, en leur offrant une seconde vie !

59 route de l'Île Saint-Julien à Bonneuil – Contact, horaires : ressourcerie.pemb.fr

La recyclerie *La Ressource de Saint-Mandé* a également été inaugurée au mois de janvier. Le local a été réhabilité avec le soutien financier de la Région Île-de-France, du SYCTOM, du Territoire Paris-Est Marne & Bois, de la ville de Saint-Mandé, du Département du Val-de-Marne, de France Active, du Crédit Coopératif et des groupes AXA et ENEDIS. Il permet, avec le concours de bénévoles et de travailleurs en situation de handicap, de donner une deuxième vie à des biens ou équipements encore en état de fonctionnement, mais dont les propriétaires souhaitent se séparer. Triés, réparés, valorisés et recyclés, ils sont ensuite mis en vente.

47 avenue du Général de Gaulle à Saint-Mandé – Contact, horaires : tousressource.org

Préserver la qualité du patrimoine bâti pour embellir la ville

En politique, il y a les mots et les actes.

annoncer certaines décisions ou projets peut paraître somme toute assez simple au regard de la complexité et de l'énergie qu'il faut parfois déployer pour agir ou faire bouger les lignes. À Vincennes, guidés par le sens de l'intérêt général, nous avons fait le choix, depuis des années, de dire ce que nous allions faire puis de faire ce que nous avions annoncé. **À mi-mandat, le bilan des nombreuses actions déjà engagées ou réalisées le confirme, nous avons déjà mis en œuvre plus de 80 % du programme pour lequel une majorité des habitants nous a fait confiance.**

La question du logement, qui est, avec le cadre de vie, la propriété et la sécurité, l'une des préoccupations majeures de nos concitoyennes et nos concitoyens est un sujet sur lequel nous travaillons depuis des années. Au-delà des chiffres et des statistiques, à Vincennes c'est une véritable politique de l'habitat que nous souhaitons développer. Notre politique dans ce domaine ne doit pas, en effet, uniquement s'arrêter au seuil des logements sociaux que nous créons chaque année.

Cette politique de l'habitat vise notamment à renforcer notre cadre de vie, embellir notre commune en éradiquant les logements insalubres et en favorisant leur rénovation. Vincennes a été très tôt urbanisée, elle présente dès lors dans certains de ses quartiers des caractéristiques architecturales singulières avec des enjeux spécifiques en matière d'habitat : présence de nombreux commerces, nombre important de propriétaires bailleurs, persistance parfois d'immeubles dégradés ou en voie de dégradation, avec des désordres multiples pouvant entraîner des travaux complexes...

C'est forts de ce constat que nous allons agir, en engageant en 2024 un **diagnostic détaillé sur plusieurs copropriétés en difficulté**. L'ambition est de fournir aux propriétaires l'ensemble des leviers permettant de rénover ces logements vétustes et d'offrir à leurs locataires des conditions de vie meilleures.

À Vincennes la répartition de l'habitat est bien connue. Pourtant elle est d'environ 42 % de résidents propriétaires de leur logement, 46 %

© Serge Guillemot



Inauguration en 2023 de la villa Dohis par Pierre Lebeau, premier adjoint au maire chargé de l'habitat et de l'urbanisme, Charlotte Libert-Albanel, maire de Vincennes, et Alexis Michon, Conseiller municipal délégué chargé du logement social et de la lutte contre l'insalubrité

de locataires d'un logement du parc privé et de 12 % de locataires d'un logement social.

Ainsi, soucieux des difficultés que peuvent parfois rencontrer certains syndics bénévoles, nous **créons, cette année, le « club copro »**, dans le but d'accompagner les propriétaires notamment dans la rénovation énergétique de leurs biens.

Une ville qui ne préserve pas ses atouts risque de voir son patrimoine immobilier se dégrader. C'est d'ailleurs ce qui avait guidé, il y a quelques années, notre volonté de mettre en place le ravalement décennal des façades qui constitue, rappelons-le, un enjeu d'embellissement primordial et qui, bien au-delà de l'aspect esthétique, est indispensable à la santé d'un bâtiment !

En matière de logement social, malgré les contraintes locales – rareté du foncier, cherté du mètre carré –, depuis plus de 20 ans, l'équipe municipale a lancé pour répondre à la Loi une politique volontariste dans ce domaine saluée encore récemment par les pouvoirs publics.

Même si cela reste insuffisant au regard de la forte demande, notre action vise à répondre à notre ambition d'offrir la possibilité à chacune et à chacun de poursuivre son parcours de vie dans notre ville.

Ainsi, depuis le début de ce nouveau mandat, 213 logements sociaux ont été livrés. Vincennes comptait 1390 logements sociaux en 2002, contre 3100 aujourd'hui. Avec 12 % de logements sociaux nous avons atteint la

moitié de l'objectif de 25 % que la loi nous impose. Le vote, lors du dernier Conseil municipal, d'un Contrat de mixité sociale avec les services de l'État réaffirme notre engagement dans ce domaine.

Des logements intégrés dans l'ensemble des quartiers, proches des équipements publics et des commerces de proximité, des logements respectueux de leurs habitants.

Nous veillons, en effet, à réaliser des opérations de qualité, de taille moyenne, mixtes afin de parvenir à une parfaite intégration dans le tissu urbain ; le logement social ne doit pas être stigmatisant, ce n'est en tout cas pas notre conception. C'est sans aucun doute cette politique de construction mixte qui nous a permis de ne pas être la victime d'actes de dégradations lors des émeutes de l'été dernier.

Nous avons à la fois l'impérieux devoir de répondre aux obligations que la loi nous impose en matière de logement et d'habitat et la chance, l'opportunité extraordinaire de construire une nouvelle société plus durable et respectueuse de l'environnement. Répondre à ce pari audacieux mais nécessaire ne peut, à nos yeux, se réaliser qu'en inscrivant notre action sur un temps long et apaisé. Un temps certain qui nous permettra aussi et surtout de préserver ce cadre de vie si agréable qui fait la beauté de notre ville. ■

**Les élus de la Majorité municipale
Avec vous pour Vincennes**

Équipe municipale

Suite à la démission pour raison personnelle de notre collègue **Frédéric Leroy**, nous souhaitons la bienvenue à



Florence Liévy qui rejoint le Conseil municipal et lui succède dans ses fonctions à la présidence du Comité consultatif des sports et au suivi des travaux dans les équipements sportifs.

Au dernier Conseil municipal

DÉBATS Le Conseil municipal s'est réuni le 19 décembre dernier à l'hôtel de ville. Il a notamment délibéré en matière de logement social.

Finances

Le Conseil a autorisé (*unanimité*), jusqu'à l'adoption du budget primitif 2024, l'engagement, la liquidation et le paiement des dépenses d'investissement à hauteur d' $\frac{1}{4}$ du budget 2023. Il a accordé un acompte sur 2024, à hauteur d' $\frac{1}{4}$ des subventions 2023, aux organismes suivants : Caisse des écoles, Centre communal d'action sociale, Amicale du personnel territorial de la ville, Espace Sorano, Festival America, Au-delà de l'écran, Vincennes en concert – Prima la musica, Association vincennoise pour l'aide à domicile, Soliha Vincennes, Club Olympique Vincennois, Rugby-Club de Vincennes, Vincennes Volley Club.

Le Conseil a attribué (*unanimité*) les revenus de la donation Pathé, représentant 420 € pour 2023, à deux familles vincennoises proposées par le Centre communal d'action sociale.

Logement

Le Conseil a approuvé le contrat de mixité sociale 2023-2025 entre l'État, la Métropole du Grand Paris, l'Etablissement public territorial Paris Est Marne & Bois, l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France et la Ville (*à la majorité, 6 abst.* : *Vincennes respire, Vincennes à gauche*). Lire notre dossier p. 20. Il a accordé (*à la majorité, les membres du Conseil d'administration de la Vincem ne prennent pas part au vote*) :

- la garantie de la Ville à 100 % pour le remboursement d'un emprunt de 828 387 € souscrit par la Vincem auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réalisation de 5 logements sociaux (2 PLAI, 2 PLUS, 1 PLS) 19, avenue Franklin Roosevelt. Il a approuvé la convention réservant 2 logements à la Ville.
- la garantie de la Ville à 100 % pour le remboursement d'un emprunt de 39 664 €, souscrit par la Vincem auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réalisation d'un logement social (PLAI) 20, rue de l'Église. Il a approuvé la convention réservant 1 logement à la Ville.
- la garantie de la Ville à 100 % pour le rem-



©Anne-Charlotte Compan

boursement d'un emprunt de 318 971 €, souscrit par la Vincem auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réalisation de 2 logements sociaux (1 PLAI, 1 PLUS) 3, rue de la Fraternité. Il a approuvé la convention réservant 2 logements à la Ville.

- la garantie de la Ville à 100 % pour le remboursement d'un emprunt de 200 000 € souscrit par la Vincem auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réalisation d'un logement social (PLUS) 7, rue de la Renardière. Il a approuvé la convention réservant ce logement à la Ville et a attribué à la Vincem une subvention pour surcharge foncière de 40 000 € afin d'assurer l'équilibre financier de l'opération, et approuvé la convention réservant 1 logement à la Ville. Il a accordé (*à la majorité, 6 abst.* : *Vincennes respire, Vincennes à gauche*) :
- une subvention pour surcharge foncière de 280 000 € à Logirep afin d'assurer l'équilibre financier d'une opération de construction de 7 logements collectifs familiaux (3 PLUS, 3 PLAI, 1 PLS) 52, rue de la Prévoyance. Il a approuvé la convention réservant 3 logements à la Ville.

réservant 2 logements à la Ville.

- la garantie de la Ville à 100 % pour le remboursement d'un emprunt de 105 526,66 € souscrit par Freha auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réalisation d'un logement social (PLAI) 35, avenue Gabriel-Péri. Il a attribué une subvention pour surcharge foncière de 40 000 € afin d'assurer l'équilibre financier de l'opération, et approuvé la convention réservant 1 logement à la Ville.

Il a accordé (*à la majorité, 6 abst.* : *Vincennes respire, Vincennes à gauche*) :

- une subvention pour surcharge foncière de 200 000 € à la Vincem afin d'assurer l'équilibre financier de l'opération de construction de 5 logements sociaux (2 PLAI, 2 PLUS, 1 PLS) 30-32, rue du Lieutenant Quennehen. Il a approuvé la convention réservant 2 logements à la Ville.

Le Conseil municipal a aussi accordé (*unanimité*) :

- la garantie de la Ville à 100 % pour le remboursement d'un emprunt de 2 244 021 € souscrit par Logirep auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réalisation de 11 logements sociaux (PLS) 192, rue Diderot. Il a approuvé la convention

Économie

Le Conseil a émis (*à la majorité, 6 v. contre* : *Vincennes respire, Vincennes à gauche*) un avis favorable aux dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche aux 12 dates suivantes : les dimanches 14, 21 et

28 janvier, 17 mars, 16 et 30 juin, 7 juillet, 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 décembre 2024.

Voirie

Le Conseil a décidé (*à la majorité, 6 abst.* : *Vincennes respire, Vincennes à gauche*) d'étendre les horaires de stationnement payant de surface suivant la plage horaire 9 h-18 h, de porter à 4 h la durée maximale de stationnement payant de surface en zone résidentielle pour les non-résidents, et de créer un tarif trimestriel de stationnement résidentiel de surface. Plus d'informations dans notre numéro de janvier et sur vincennes.fr, consultez aussi notre rubrique pratique p. 52.

Développement durable

Le Conseil municipal a approuvé (*unanimité*) dans le cadre de l'appel à projets développement durable les participations financières de 5 000 € pour l'association Maison Notre-Dame (remplacement des lampes du bâtiment par des Leds pour une baisse de l'ordre de 50 % de la consommation) et 1 990 € pour l'association La Recyclerie de Vincennes (mise en place d'une ressourcerie éphémère qui sera proposée lors d'un événement organisé par la Ville).

Il a approuvé (*unanimité*) la nouvelle convention de partenariat L'Abeille, Sentinelle de l'environnement ® pour 2024-2026 avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française. Il a défini (*unanimité*) l'ensemble du territoire de la ville comme zone d'accélération pour l'implantation des installations de production d'énergies renouvelables (solaire photovoltaïque en toiture, réseau de chaleur par géothermie) dans le cadre de la loi du 10 mars 2023.

Associations

Le Conseil a attribué (*unanimité*) des subventions à des associations dans plusieurs domaines :

- affaires patriotiques 2 700 €
- développement durable 600 €
- sports 9 500 €
- relations internationales 6 588 €
- culture 4 090 €
- action sociale 12 200 €

Il a autorisé (*unanimité*) le Maire à signer l'avenant avec l'Association vincennoise pour l'aide à domicile (AVAD) visant à attribuer une subvention complémentaire de 5 000 €.

Opération de requalification urbaine et de création de logements par la Vincem au 19, av. Franklin-Roosevelt



Inclusion

Le Conseil a pris acte (*unanimité*) de la présentation du bilan annuel du Plan Inclusions Handicap 2012/2027 au titre de l'année 2022. Sur les 73 actions du Plan, 57 ont été mises en œuvre en 2022, soit 78 %. Il a également pris acte de la présentation du rapport annuel établi par la Commission Communale pour l'Accessibilité au titre de l'année 2022.

Petite enfance

Le Conseil a approuvé (*unanimité*) les conventions d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne pour l'attribution de subventions pour les travaux réalisés dans les crèches, Aubert, André-Bonhème, Jean-Burgeat et Robert-Jobard, à hauteur de 53 561 €.

Il a approuvé la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne relative à l'accueil des enfants en situation de handicap ou porteurs de handicap dans les établissements d'accueil de jeunes enfants.

Enfance

Le Conseil a approuvé les conventions relatives à la participation de la Ville aux frais de fonctionnement :

- des écoles privées vincennoises sous contrat d'association : Institution Notre-Dame de la Providence, école Saint-Joseph (*à la majorité, 2 abst. : M. Ribet, Mme Hauchemaille*)
- de l'école Decroly à Saint-Mandé (*unanimité*)

- de l'école privée sous contrat simple Ohel-Barouch (*à la majorité, 6 v. contre : Vincennes respire, Vincennes à gauche ; 3 abst. : Vincennes +*).

Relations internationales

Le Conseil a autorisé (*unanimité*) le Maire à signer avec le groupement d'intérêt public France Volontaires la convention de partenariat actualisée pour la mise en œuvre des projets des collectivités territoriales dans le cadre du programme territoires volontaires (lire p. 16).

Ressources humaines

Le Conseil a décidé (*à la majorité, 6 abst. : Vincennes respire, Vincennes à gauche*) la création de quinze emplois non permanents pour faire face à l'accroissement saisonnier d'activité durant les séjours de vacances et de classes d'environnement organisés au centre Les Primevères à Habère Poche (2 emplois de Directeur et de Directeur adjoint, 13 emplois pour les fonctions d'assistant sanitaire et d'animateurs).

Il a approuvé (*unanimité*) la mise à jour du tableau indicatif des grades et emplois du personnel communal et autorisé le recrutement de contractuels sur plusieurs emplois déjà créés.

Nominations

Suite à la démission d'Isabelle Pollard, le Conseil a désigné au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel, comme membres élus du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale : Josy Top, Cécile Bréon, Céline Martin, Brigitte Gauvain, Pierre Chardon, Claire Servian, Muriel Hauchemaille, Jean-Philippe Politzer.

Il a désigné Claire Servian représentante de la commune au Conseil d'administration de l'Association vincennoise pour l'aide à domicile (*à la majorité, 5 v. contre : Vincennes respire ; 1 abst. : Vincennes à gauche*).

L'enregistrement sonore complet des séances du conseil municipal, comprenant l'ensemble des points abordés et questions orales, est en ligne sur vincennes.fr. Le procès-verbal des débats du conseil précédent, adopté à chaque nouvelle séance, y est également consultable. Prochaine séance le **MERCREDI 13 MARS** à l'hôtel de ville à 19 h.



VINCENNES RESPIRE

Mettons fin aux ghettos scolaires ou une ministre ne devrait pas dire ça...

La nouvelle ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques a déclenché un tollé avec des propos méprisants et mensongers sur le soi-disant « paquet d'heures non remplacées » pour justifier la scolarisation de ses enfants dans un établissement privé et élitaire de la capitale. Il est insupportable qu'**une responsable politique dénigre ainsi l'institution et les personnels dont elle a directement la charge**, au lieu par exemple d'expliquer comment elle va remédier à la réussite scolaire de tous les enfants et au manque d'attractivité du métier d'enseignant.

Ces propos ont aussi mis en lumière que, en France, deux systèmes éducatifs coexistent : l'un public, l'autre « privé » ce qui génère une forme de ségrégation scolaire et met en péril le contrat social qui fait de l'école un bien commun pour l'ensemble de nos futurs citoyens. Pour reprendre la formule de Ferdinand Buisson : « **La République a fait l'École, l'École fera la République.** » Mais si l'École est fracturée en deux, qu'en sera-t-il de la République ? Tout doit être mis en œuvre, à

tous les niveaux, pour que tous nos enfants bénéficient de conditions d'enseignement et d'éducation épanouissantes.

L'enseignement dit privé, confessionnel ou pas, n'a en réalité de privé que le nom car il est financé à plus de 80 % par l'État et les collectivités territoriales. Sans remettre en question la liberté scolaire, en contrepartie de ce financement public, il est grand temps de s'assurer que les établissements sous contrat respectent bien toutes les obligations inscrites dans le code de l'Éducation : transparence de gestion, non-discrimination... Pour limiter le séparatisme scolaire, il conviendrait de conditionner ces subventions publiques à un pourcentage d'enfants issus des classes populaires, afin de rendre effective une réelle mixité sociale.

Il ne faut pas se tromper de combat...

... nous a reproché la maire de Vincennes pendant son discours des vœux à propos des arbres qu'elle va faire abattre devant le château. On l'a vu depuis le début du mandat et on le verra encore jusqu'à sa fin, nous n'avons pas le même sens des priori-

tés que la majorité municipale et sa tête de liste. Il faut reconnaître qu'elle a salué le travail de son opposition au début de son discours, malheureusement un travail qui ne porte pas ses fruits puisque nos propositions sont systématiquement rejetées :

- Toujours pas de politique volontariste pour les logements sociaux. Vincennes sera conforme avec la loi dans une petite trentaine d'années au rythme actuel !

- Pas de réelle concertation pour le projet de l'avenue de Paris à la place du cinéma et de l'ancien garage. Résultat : pas de rénovation du cinéma avant plusieurs années encore et des riverains mécontents. On pourrait dire la même chose pour la pseudo-concertation du centre Pompidou...

- Des places de stationnement toujours plus grandes pour prendre en compte la taille des nouvelles voitures SUV, lorsqu'on souhaiterait récupérer plus d'espace public pour les piétons et les loisirs de toutes et tous (À quand des projets de rues aux écoles à Vincennes par exemple ?)

Ce ne sont que quelques exemples par-



VINCENNES À GAUCHE POUR UN FRONT CITOYEN, ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE

Celui que l'on n'a pas sauvé

En cette nouvelle année, loin du traitement médiatique et à chaud des assassinats de Samuel Paty et Dominique Bernard, en octobre 2020 et 2023, les interventions de Mickaelle Paty, sœur de Samuel, nous alertent, nous interpellent : au Sénat, à la Sorbonne, au congrès des Maires de France, au Théâtre de l'Atelier ou au collège Françoise-Giroud de Vincennes, l'entrisme religieux radical et l'islamisme visent notre société laïque, nationale autant que vincennoise. « **Nous ne sommes pas dans l'après Samuel Paty mais dans le pendant.** »

Le « croire et obéir » de Daesch et de l'EI s'oppose au « **savoir et réfléchir** » de notre République.

« *La terreur est l'arme de ceux qui n'ont pas les mots pour défendre une idée, parce qu'elle est indéfendable. L'idée de tolérance n'a pas été conçue pour tolérer l'intolérable.* »

Ces groupes armés ont visé et tué plus particulièrement les enseignants, ceux qui initient la jeunesse au sens critique, au débat d'idées et à la relation sociale y compris autour de ce qui peut déplaire, à l'un ou l'autre.

« **Enseigner, c'est expliquer et non se taire.** »

« *Samuel n'a pas fait l'éloge de la caricature, mais a défendu la liberté d'en dessiner une. Les caricatures peuvent choquer, mais ne sont pas faites pour tuer (...). Samuel apprenait à ses élèves à se confronter à ce qui peut dé-*

plaire, tout en les laissant exprimer leur désaccord. Il a opposé le langage à la violence. »

« *Il faut arrêter de croire que ceux qui ne respectent pas la laïcité n'en comprennent pas le sens, ils le comprennent trop bien et c'est pour cela qu'ils veulent la détruire.* »

Il faut opposer « *la force de la Loi à la loi de la force* ».

Les élèves d'une classe du collège du Vaucluse ont remporté le premier concours Samuel Paty, créé à l'initiative de l'Association des professeurs d'histoire-géographie afin de perpétuer la mémoire de leur collègue, assassiné le 16 octobre 2020.

En s'appuyant sur le sujet « très ouvert » du Prix (« Sommes-nous toujours libres de nous



VINCENNES +

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (l'Ad'AP)

mi d'autres. Mais nous vous rassurons, nous continuerons en 2024 de porter nos combats, même s'ils ne sont pas du goût de la maire de Vincennes.

Top du mois : la salle des casiers de la piscine, Le Dôme, qui était plongée dans l'obscurité depuis de nombreux mois (essayez de composer un code dans le noir !!! a retrouvé la lumière en janvier 2024.

Flop du mois : depuis janvier, nous sommes tous censés avoir la possibilité de trier à la source les déchets organiques. Pour une population municipale de 50 000 habitants, combien de points d'apport volontaire pour ces biodéchets ?

Vos 5 élus de Vincennes Respire :
Christophe Ribet - cribet@vincennes.fr
Muriel Hauchemaille - mhauchemaille@vincennes.fr
Annick Le Calvez - aecalvez@vincennes.fr
Olivier Sester - osester@vincennes.fr
Quentin Bernier-Gravat - qberniergravat@vincennes.fr

exprimer?»), en prenant pour base l'histoire locale, et en travaillant par petits groupes réalisant chacun un podcast, l'enseignant a su amener ses élèves à enquêter sur l'intolérance religieuse passée dans cette région. C'est cette interrogation assez complète des fondements et limites de la liberté d'expression que le jury du Prix, présidé par l'historien – et ami de Samuel Paty – Christophe Capuano, a choisi de distinguer.

On se dit que, si l'école de la République, à force de mauvais traitements, peine à ouvrir le champ des possibles pour la jeunesse de notre pays, avec ce Prix dédié à la mémoire de Samuel Paty, le contrat est cette fois rempli.

Chantal Balagna Ranin
cbalagnaranin@vincennes.fr

Lors de notre commission communale pour l'accessibilité, le 7 novembre dernier et du conseil municipal du 12 décembre dernier, a été discuté et présenté le rapport annuel pour l'accessibilité au titre de l'année 2022 (Agenda d'Accessibilité Programmée ou Ad'AP). Nous avons voté « pour » le rapport présenté.

Quelques informations sur l'Ad'AP :

Depuis 2015, l'ensemble des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP) qui ne respectent pas les règles en matière d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, doivent disposer d'un Agenda d'Accessibilité Programmée planifiant des efforts de mise en conformité.

En 2016 à Vincennes, un Ad'AP, validé en commissions, a été voté et approuvé à l'unanimité par le conseil municipal du 6 avril 2016. Un budget de 3,7 M€ a été alloué pour la mise en conformité d'accessibilité de plus de 50 établissements recevant du public (ERP), démontrant l'ampleur de la tâche.

À chantier exceptionnel, conditions exceptionnelles. La même année, la préfecture du Val-de-Marne avait, en validant l'agenda, accordé un délai de 9 ans répartis en 3 périodes de 3 ans, vu la complexité du patrimoine à modifier. Accordant à la ville de Vincennes jusqu'en 2024 pour sa réalisation.

Huit ans après, où en sommes-nous ?

Dans le rapport annuel pour l'accessibilité au titre de l'année 2022, qui nous a été présenté en décembre dernier, nous notons que seuls 28 établissements répondent aux règles d'accessibilité sur les 50 ERP recensés en 2016, soit 56 %. Certains établissements sont à retirer de l'Ad'AP comme le centre culturel et sportif Georges-Pompidou. Si l'ampleur des travaux est particulièrement importante sur une période de 9 ans, pour autant ces aménagements sont prioritaires et essentiels pour

nos concitoyens. À titre d'exemple, les installations d'ascenseurs dans l'école maternelle de l'Est (prévues en 2017) et dans le groupe scolaire Roland-Vernaudon (en 2022) n'ont toujours pas été réalisées.

Nous n'avons pas encore connaissance des réalisations sur 2023, ni de celles prévues en 2024.

Il reste deux ans ! Sera-t-il possible sur cette période de terminer comme prévu l'agenda d'accessibilité programmé ? Faudra-t-il demander un délai d'exécution supplémentaire ? Cela est-il possible ? Pas à notre connaissance...

Nous restons vigilants sur ce dossier et nous vous tiendrons informés.

Recensement des logements adaptés auprès des bailleurs sociaux

L'ensemble des bailleurs sociaux implantés sur le territoire de la commune ont été sollicités afin d'identifier les logements accessibles et adaptés dans le parc social.

Seulement quatre bailleurs sociaux sur 13 ont répondu à cette demande, ce n'est pas acceptable. Nous devons nous donner les moyens pour obtenir ces données essentielles.

L'Europe dans notre quotidien

En mars 2024 est prévue l'ouverture de la future Maison de l'Europe du Val-de-Marne – 34 Maisons existent en France – Elle aura pour mission de mieux faire connaître les dispositifs européens, la mobilité étudiante et d'accompagner les demandes de subventions.

Pour rappel, les citoyens européens, nombreux à Vincennes, peuvent voter dans la commune de leur domicile, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

L'inscription peut se faire en mairie, par internet ou par courrier.

Florence Gall, François Epinat et Jean-Philippe Politzer
fgall@vincennes.fr
fepinat@vincennes.fr
jppolitzer@vincennes.fr

DU 1^{ER} AU 30 DÉCEMBRE 2023



NAISSANCES

Naissances hors Vincennes
 ALMANSA LUCCHINI Ella ;
 AMAR Shira ;
 ASIL Emma ;
 BALAGUER BIGUZZI Charlie ;
 BECU POURADIER Thomas ;
 BENISTY Andrea ;
 BERNEAU Sohan ;
 BERTONI LEBEL Sasha ;
 BOULAY MARIN Emiliano ;
 CHESEL Hugo ;
 COMBOURIEU Liam ;
 DERRIEN Axel ;
 ECOFFET ARONDEL Nour ;
 ENCATASSAMY DELHAY Lisa ;
 ESTRAN FRAIOLI Marceau ;
 FLEURY PICOLLET Marin ;
 GHALI Elias ;
 GONDTRAN Louis ;
 JÉZÉQUEL MEYTRAUD Ethan ;
 KUHFUSS Lise ;
 LABARONNE Alice ;
 LI BAO Axel ;
 MALFILÂTRE Léa ;
 MAUGENEST-CUVIER
 DUFOUR Revan ;
 NASCO Melissa ;
 PARDESSUS GOURBEIX Louise ;
 QUENSON Théo ;
 RASTOIN LLITERAS Malo ;
 ROSENFIELD Faustine ;
 TCHUENTE NGAMALEU Warren ;
 TUMOINE Hermine ;
 TURON Lola.



MARIAGES

M. FAURE Thierry et M^{me} BAILLIEU Michèle ;
 M. TRAN Minh Duc et M^{me} ZHAI Tengfei ;
 M. DE JESUS SANTOS Maicon
 et M^{me} LE MOING Olivia ;
 M. HAMZI Damien et M^{me} MEJRI Hanane ;
 M. MITIC Igor et M^{me} AMAR Soumia ;
 M. DUPUIS Hugo et M^{me} GUTH Marine ;
 M. DEGEORGES Pierre et M^{me} ZOUAD Linda ;
 M. SAYAR Joe et M^{me} SIBILLE Perrine ;
 M. NIRMAN Mathias et M^{me}
 POITRASSON Auriane ;
 M. CASTIEL Henri et M^{me} SOLONSKA Viktoria ;
 M. LAURENS Patrick et M^{me}
 OVARBURY Marie-Louise ;
 M. BEREZC Alexis et M^{me} MAILLET Pauline.

Publications de mariages hors Vincennes

M. BERNARD Théo et M^{me} CHEVALIER Perle ;
 M. SCHNEIDER Stéphane à Saint-Mandé
 (94) et M^{me} CHAIGNEAU Olivia ;
 M. DJAWHAR Sultan à Gennevilliers (92)
 et M^{me} GASTON-BELLEGARDE Shéhérazade ;
 M. AHMED Mohammad et M^{me} TANIA AFSANA
 à Chonditior Osmaninaga, Sylhet (Bangladesh) ;
 M. LENGLET Zacharie et M^{me} CAILLAT Manon.



DÉCÈS

M^{me} BLANCHER
 Solange, 102 ans ;
 M^{me} BOURRIEAU
 Roberte, 94 ans ;
 M. GAUGUET André, 86 ans ;
 M^{me} HOSTAIN Jeannine, 101 ans ;
 M^{me} MENTIÈRE Julianne, 91 ans ;
 M^{me} PAGÈS Marie-Françoise, 87 ans ;
 M. PARISOT Emmanuel, 52 ans ;
 M. PRETEUR Nicolas, 45 ans.

Transcrits à Vincennes

M. BENICHOU Paul, 79 ans ;
 M^{me} BOUSQUET Renée, 91 ans ;
 M. DOS SANTOS PINTO
 Manuel, 74 ans ;
 M. IPINO Guerrino, 70 ans ;
 M. JANVIER Paul, 81 ans ;
 M. JÉRICHENSOHN Jean, 80 ans ;
 M^{me} MACCOU Michelle, 78 ans ;
 M^{me} NOILLET Ginette, 94 ans ;
 M^{me} POTDEVIN
 Geneviève, 96 ans.
 M. RAVENEL Alain, 90 ans ;
 M. RAZZOLINI Olivier, 45 ans ;
 M. SCLOVER Daniel, 86 ans ;
 M^{me} TESSIER Madeleine, 91 ans ;
 M. Trottier Olivier, 56 ans.

 VINCENNES

CONCOURS D'ÉCRITURE

Sur le thème
« ET SI LE SPORT M'ÉTAIT CONTÉ ? »



J'important dans l'avenir

Vous avez du **15 Janvier au 25 Mai 2024** pour participer

Petits et Grands (3 catégories)
Renseignements sur vincennes.fr ou à la médiathèque

À gagner !
1^{er} prix : 1 tablette tactile
Des places de spectacles, bons d'achats, livres, articles de sport...

 VINCENNES
TERRE DE JEUX

DEVENEZ VOLONTAIRE

REJOIGNEZ LE COMITÉ LOCAL D'ENGAGEMENT



Prenez-vous aux Jeux dans votre ville !



Inscription sur jeparticipe.vincennes.fr

 VINCENNES

INTERNATIONAL



DÉPLOYER MES TALENTS

DONNER DU SENS

une expérience sur mon CV

LA VILLE DE VINCENNES S'ENGAGE EN AFRIQUE, ASIE ET AMÉRIQUE LATINE

18-25 ANS

EN 2024 VOUS ÊTES DISPONIBLE ET VOUS RÊVEZ DE NOUVEAUX HORIZONS.

LE SERVICE CIVIQUE
est fait pour vous !



CLAUMOND@VINCENNES.FR - 01 43 98 65 32





VINCENNES

SOIREE DES 11-15 ANS

16 MARS 2024
18-22H
HÔTEL DE VILLE

INSCRIPTIONS EN LIGNE

SUR VINCENNES.FR

DU 29 JANVIER AU 9 MARS

RENSEIGNEMENTS EXPLORADO@VINCENNES.FR



VINCENNESMAVILLE